

*Glossaire des Termes
de Marine
et plus particulièrement de
Construction Navale*

Par Christophe Borzeix



MMV

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Les images, textes et autres éléments placés dans ces pages sont à utiliser seulement à titre privé. Un utilisateur copiant ces éléments pour d'autres usages est en violation des lois relatives au copyright. Les textes originaux sont © 2005 C. Borzeix.
Version Mai 2005.

ABORDAGE : **1.** Un navire manœuvre pour s'amarrer bord à bord avec un autre afin de la prendre l'assaut. **2.** Collision accidentelle entre deux navires. **3.** Atteindre la côte, le rivage.

ABATTRE : **1.** Mouvement d'un navire à voile dont la proue s'éloigne du lit du vent. Il fait une abattée et se rapproche du vent arrière (inverse = aulofée). **2.** Mouvement d'un navire qui change de route.

ABORD (en) : Sur le côté du navire.

ABOUT ou A-BOUT : Extrémité d'une planche destinée à être mise bout à bout avec une autre. Plusieurs planches de bordage forment une virure et constituent ainsi le bordage.

ABRAQUE : Pour embraquer, c'est-à-dire tendre un cordage ou une voile par l'effort des bras.

ABORDAGE : **1.** Atteindre le rivage. **2.** Manœuvre du navire lui permettant de s'amarrer bord à bord avec un autre pour lui donner l'assaut. **3.** Collision de deux navires ou entre un navire et un objet flottant ou non.

ACCASTILLAGE : Ensemble des divers équipements mobiles utilisés sur le pont d'un navire (manilles, poulies...).

ACCORES : Pièces de bois permettant de soutenir un bateau sur sa quille lorsqu'il est en cale. Les accores portent le nom de la partie du navire qu'ils supportent : accores de fond, accores intermédiaires, accores de l'étrave...

ACCORER : Maintenir par des accores.

ACCOSTER : Disposer un navire le long d'un quai ou à côté d'un autre navire.

ACCULEE : **1.** Mouvement d'un navire qui recule sous l'effet de la houle, du vent : il cule.. **2.** Les varangues acculées sont celles qui ne sont pas perpendiculaires à la quille. Celle de l'avant et de l'arrière.

ADONNER : Le vent adonne quand il tourne dans un sens favorable à la marche du navire. Il vient plus à l'arrière. L'inverse = refuser.

AFFALER : **1.** Abaisser, faire descendre une voile, une vergue... L'inverse de Hisser. **2.** S'affaler : être entraîné trop près de la côte.

AFFOURCHAGE : Ancrage sur deux ancrs, face au courant, faisant un angle de 45°.

AFFRETEUR : Celui qui prend un navire en location à un armateur.

AFFÛT : Structure en bois - appelée plus familièrement chariot, caisse, berceau, train - à quatre roues, supportant le canon et permettant de le déplacer.

AGRES : Éléments du gréement accessoires aux manœuvres, levages, arrimages (poulies, voiles, vergue, cordages, ancrs, etc...).

AIGUADE : Escale où l'on peut faire de l'eau : faire aiguade, pour approvisionner le navire.

AIGUILLETER : Assembler deux cordages ensemble, au moyen d'un petit filin.

AIGUILLOTS : Ferrure, fixée au gouvernail, constituant la partie mâle (pivot) de l'axe de pivotement du gouvernail (voir fémelot).

ALLEGE : Petite embarcation servant au chargement et déchargement des marchandises d'un navire. Sorte de chaland destiné à remonter les fleuves. Se dit aussi "Gabare".

ALLONGE : Pièce formant la membrure de navire après les varangues ou les forcats formant les coupes. Courbes dans le milieu du navire, elles sont pratiquement verticales à l'avant.

Les allonges de sommet dépassent sur le pont et forment le support vertical du pavois : la jambette de pavois. Elles sont surmontées par la lisse de pavois ou lisse de bastingage ou lisse de garde corps.

Les allonges d'écubiers sont placées de part et d'autres des écubiers. Elles sont pratiquement rectilignes sur l'avant du navire.

A l'arrière les allonges de voûte aboutissent à la base du tableau. Voir Couple. Voir l'illustration Membrure.

ALLONGE D'ECUBIER : Allonge placée de part et d'autre des écubiers.

ALLONGE POUPE : Montants verticaux des fenêtres de la poupe - fenêtres de la chambre du conseil (1^{er} pont), fenêtre de la grande chambre (2^{ème} pont).

ALLURE : Direction de la route suivie par un bateau par rapport à la direction d'où vient le vent. L'allure détermine le réglage de la voilure.

Les allures sont, de face au vent, au vent dans le dos : (au plus près serré), au plus près, (au plus près bon plein), petit large, vent de travers, large, grand large, vent arrière.

On parle d'allures portantes lorsque le vent souffle de l'arrière du grand large, et du large.

AMARINER : **1.** Former les hommes à la navigation, au métier de la mer, les habituer à la mer. **2.** S'emparer d'un navire et faire transborder une partie de son équipage sur le navire capturé.

AMARRE : Câble ou cordage (aussière ou grelin) servant à tenir (amarrer) un navire à quai. Les amarres de poste sont les amarres mis à disposition par le port.

AMARRER : Fixer quelque chose à une autre. Un navire est amarré au quai par des aussières nommées amarres.

AMATELOTER : **1.** Partager un hamac, à tour de rôle, avec un autre matelot, faute de place.

2. Engagement solennel, liant deux matelots au départ de longues campagnes, pour le meilleur et pour le pire.

AMENER : Abaisser, faire descendre un objet, les voiles, une vergue, un canot, maintenu par un cordage. Amener le pavillon du navire signifie : se rendre.

AMERS : Tous repères fixes sur la côte utilisés par les navigateurs pour se guider. Deux amers en ligne peuvent constituer un alignement à suivre.

AMIRAL : Tout officier commandant à la mer une escadre ou une division, en est amiral.

AMURE : **1.** Pour une voile carrée, point d'ancrage situé au point inférieur du côté d'où vient le vent. C'est le point d'amure.

2. Pour une voile trapézoïdale, triangulaire ou latine : point d'amarrage à l'angle inférieur avant.

3. Côté du navire d'où souffle le vent. Il y a deux amures pour les voiliers. (Naviguer tribord armures = en recevant le vent par tribord). Changer d'amure c'est changer de bord.

ANCRE : Pièce métallique servant à tenir un navire sur le fond, grâce à une chaîne de mouillage qui relie l'ancre au navire. L'ancre de l'Hermione mesurait 4,25 m de haut et pesait une tonne et demie.

ANCRE DE DETROIT : Ancre installée à la poupe du navire.

ANGUILLERS = canal des anguilliers : Canal de chaque côté de la carlingue, au-dessus des varangues, permettant de récupérer les eaux des fonds de cale et de les conduire vers le point le plus bas où elle est pompée par les pompes de cale.

ANSPECT : voir Barre d'anspect.

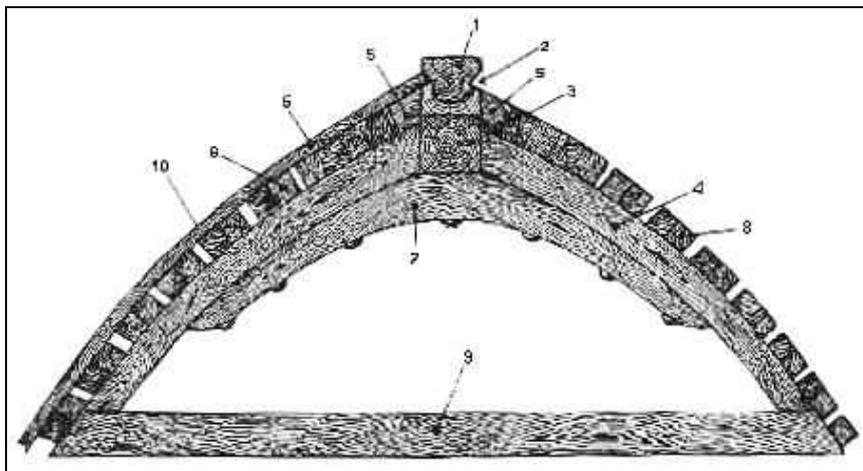
ANTENNE (ou vergue latine) : Espar hissé obliquement au mat et portant une voile latine.

ANTILLAIS : Bateau de la fin du XIX^e siècle, faisant du commerce entre l'Europe et les Antilles. Ces bateaux effectuent le commerce triangulaire. Ils se distinguent des grands navires faisant de la circumnavigation en passant les caps.

APERCU : Lorsque ce pavillon est hissé, il signifie que l'on a bien compris le signal reçu.

APIQUER : Incliner une vergue ou une corne dans leur plan vertical grâce aux balancines.

APOTRE : Dernier couple le plus en avant et de part et d'autre de l'étrave du navire, de forme triangulaire, au ras de la râblure. Permet de renforcer la tenue du bordé. Voir l'illustration Membrure.



- 1 : Etrave**
- 2 : Râblure de l'étrave**
- 3 : Contre-étrave**
- 4 : Dormeur**
- 5 : Apôtres**
- 6 : Bordé**
- 7 : Guirlande**
- 8 : Membres dévoyés avant**
- 9 : Barrot de pont**

APPARAUX : Tous ce qui est nécessaire à un navire pour sa campagne de mer : voilure, cordage, manœuvres, poulies, ancres, levage, gouvernail, armement, etc...

APPAREIL A GOUVERNER : Système à roue et à vis permettant de transmettre les ordres de la barre à roue jusqu'au gouvernail.

APPAREILLAGE : Manœuvre de départ d'un navire qui quitte son mouillage. Lever l'ancre.

APPEL : Désigne la direction d'un cordage, de la chaîne de l'ancre.

ARAIGNEE : Cordage en patte d'oie avec de nombreuses branches, permettant de répartir la charge. Utilisée par suspendre les hamacs, les tauds...

ARBORER : Hisser, un pavillon par exemple.

ARCASSE : Ensemble des pièces dont est constituée la poupe, de forme rectangulaire et arrondie, à partir de 1850.

Cette structure est portée par l'étambot, le contre-étambot et, par le dernier couple dévoyé de chaque côté de la quille.

Des barres horizontales raidissent l'ensemble :
la première, depuis le bas, est appelée fourcat

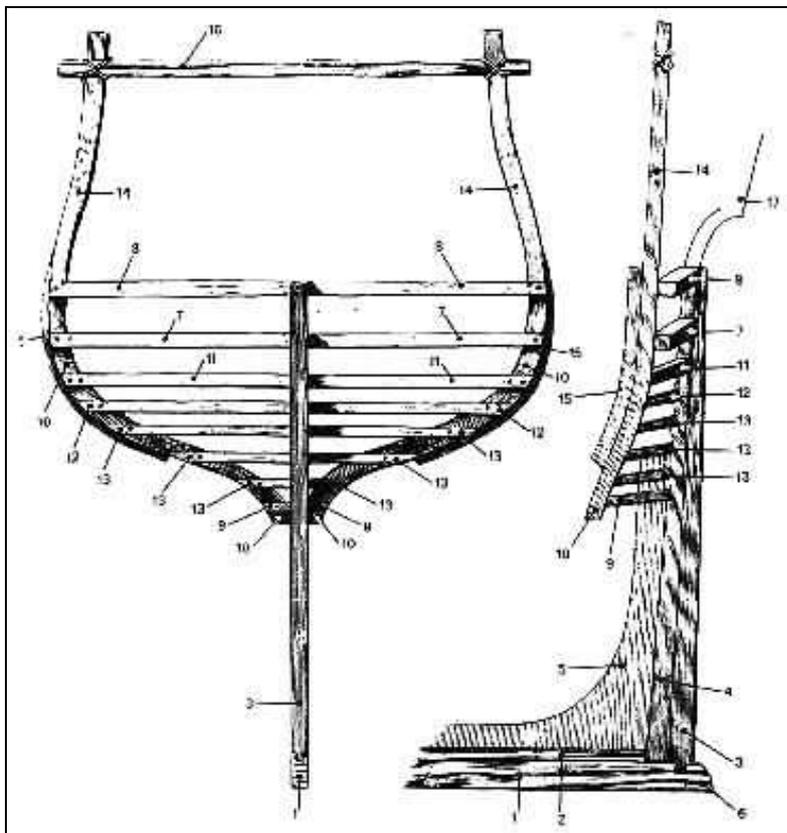
- les suivantes : barres d'arcaste

- la plus large : grande barre d'arcaste ou barre de hourdi ou lisse de hourdi.

Cette dernière lisse, sert de support aux cadres des sabords arrières (sabord des pièces de retraite).

Au-dessus d'elle, la barre d'écusson coiffe les sabords arrières.

Les côtés de la poupe sont délimités de chaque côté par les estains, eux-mêmes renforcés par des contre-estains et surmontés par les allonges d'estain.



1 : Quille

2 : Fausse-quille

3 : Etambot

4 : Contre-étambot

5 : Marsouin arrière

6 : Talon

7 : Lisse de hourdi (ou barre de hourdi ou grand barre d'arcaste)

8 : Barre d'écusson

9 : Fourcat

10 : Couple dévoyé

11, 12, 13 : Barres d'arcaste

14 : Allonge des estains

15 : Contre-estains

16 : Maintient des estains pendant la construction

17 : Allonge de poupe

Voir l'illustration Membrane.

ARC-BOUTANT DE MARTINGALE : Bout-dehors vertical, créé après la Révolution, fixé sous le beaupré, juste derrière la tête de more, par une fourche. Il est destiné à donner à la martingale une bonne incidence et ainsi a amélioré la tenue de tout le phare avant. Cela permet d'ajouter un bout-dehors de clin foc et sa voile.

ARCHIPOMPE : Ensemble comprenant les pompes de cales et les structures du grand mat.

ARDENT : Un bateau est ardent lorsqu'il a tendance à se rapprocher du lit du vent. Dans le cas contraire, on dit qu'il est "mou".

ARISER : Diminuer la surface d'une voile en prenant des ris.

ARMATEUR : Personne qui exploite un navire pour la navigation au commerce.

ARMEMENT : Action d'armer un navire : de le munir de tout ce qui lui est nécessaire pour son fonctionnement, sa défense, sa sécurité lors de ses déplacements en mer. La liste en est tenue sur les "Feuilles d'armement".

ARMER : **1.** Equiper un navire pour une campagne de mer. **2.** Un matelot est "armé" sur tel navire : il fait partie de son équipage. **3.** Armer un cordage, un câble c'est le garnir pour le protéger des frottements.

ARRAISONNER : Interceptor un navire.

ARRIMER : Répartir méthodiquement et fixer solidement le chargement d'un navire afin d'éviter qu'il déséquilibre le navire.

ARRIMEUR : Docker qui arrime les marchandises à bord des navires.

ARRIVE : Un navire est trop arrivé lorsque ses voiles sont trop bordées pour son allure.

ARRIVER : Faire tourner un navire sous voiles, du côté opposé à celui d'où vient le vent. (Synonyme : abattée).

ARTILLER : Doter un navire de son artillerie, c'est à dire de toutes ses bouches à feu embarquées.

On trouve : les canons de coursie ou coursier (les plus gros), les bombardes, les veuglaires, les couleuvrines, les serpentines, les passevolants, les pierriers de galères, les faucons et fauconneaux.

ARTIMON : **1.** Mât le plus en arrière d'un voilier qui en comporte deux ou davantage. Son rôle principal est de porter une ou plusieurs voiles permettant au navire de lofer, c'est à dire de remonter au vent.

2 Voile basse que porte ce mât. D'abord latine, elle devient aurique au début du 18^{ème} siècle, puis brigantine, fin 18^{ème} siècle, enverguée en bas, sur une bôme et en haut, sur une corne.

A SEC DE TOILE : Lorsqu'un bateau est à sec de toile, il ne porte aucune voile. Elles sont serrées et il est à la cape.

ASSIETTE : Manière dont un navire par rapport à ses tirants d'eau avant et arrière. Si le tirant d'eau avant est inférieur à son tirant d'eau arrière, son assiette est positive. Si le tirant d'eau avant est supérieur à son tirant d'eau arrière, son assiette est négative.

ASTROLABE : Instrument de navigation permettant au pilote de déterminer la position du navire à partir de la position des astres et de leur hauteur, au-dessus de l'horizon.

ATTERAGE : Lieu où un navire touche terre.

ATTERRISSAGE : En vue des côtes, arriver à proximité de la terre, d'un port.

ATTRAPE : Cordage fixé sur un objet afin de l'attraper.

AULOFEE : Un bateau fait une aulofée quand il s'éloigne de sa route en rapprochant son étrave du lit du vent. Inverse : Abattée.

AURIQUE : Désigne les voiles de forme trapézoïdale. On distingue :

- la brigantine,
- le flèche en cul (ou le flèche),
- la voile au tiers,
- la voile au quart,
- la voile à livarde.

AU VENT : D'où vient le vent (Inverse : sous le vent).

AUSSIERE ou HAUSSIERE : Cordage commis une seule fois et qui est donc relativement souple (contrairement au Grelin), servant pour l'amarrage, le touage (remorquage) d'un navire.

AVARIE : Dommage subi par un navire.

AVIRON : Rame permettant de propulser et/ou de diriger une embarcation.

AVISO : Bâtiment de faible tonnage (brick, cote, goélette) et rapide servant à porter les ordres du commandant ainsi que le courrier. Il fait le lien entre la terre et les navires ou, entre les navires.

AVITAILLER : Préparer un navire pour son appareillage (agrès, appareils et vivres) : l'avitaillement.

BABORD : Côté gauche du navire en regardant vers l'avant (par opposition à tribord).

BABORDAIS : La bordée de bâbord.

BADERNE : Tresse de fil de carret ou de vieux cordage employée pour garantir des chocs ou du frottement certaine partie d'une embarcation.

BAGUE : Sorte de mousqueton, fixé sur la ralingue d'envergure des voiles latines, pour les endrailler sur les étais ou sur les drailles.

BAILLE : Demi-tonneau à divers usage : réserve d'eau pour l'équipage ou contre l'incendie ou, pour refroidir les canons ; récipient divers.

BALANCINE : Cordage, partant du haut du mat et servant à soutenir l'extrémité libre d'un espar (vergue, corne, tangon...) pour régler son horizontalité, c'est à dire son "apiquage". Voir illustration : Cargue, Phare, Grément.

BALCON : Plate forme avec rambarde sculptée, à l'arrière des navires du 17^e et 18^e siècle. Elle jouxte la galerie qui elle, est fermée.

BALEINIÈRE : Embarcation légère et pointue à ses extrémités. Elles sont fixées aux bossoirs d'embarcations, sur les navires. Elles servent au service des grands bâtiments mais aussi à la chasse à la baleine.

BALUSTRE : Colonnnette.

BANDE : Inclinaison, gîte que prend un navire d'un bord, sous l'effet du vent ou du poids d'une cargaison mal répartie. Synonyme de "gîte". "Mettre l'équipage à la bande" = le faire aligner sur le pont d'un côté pour saluer un autre navire...

BARBOTIN : Couronne du guindeau ou du cabestan portant l'empreinte des maillons de chaîne où elle est tractée.

BARDIS : Cloison longitudinale en planches, pour empêcher le ripage de la cargaison dans la cale d'un navire ou pour assurer une protection.

BARGE : Bateau à fond plat gréé d'une voile carrée.

BARQUE (TROIS-MATS BARQUE) : Voir trois mâts carré. Navire dont le dernier mât porte la brigantine et une flèche au-dessus

BARRE : Organe de commande du gouvernail. Roue servant à le manœuvrer. L'homme de barre est celui qui gouverne le navire.

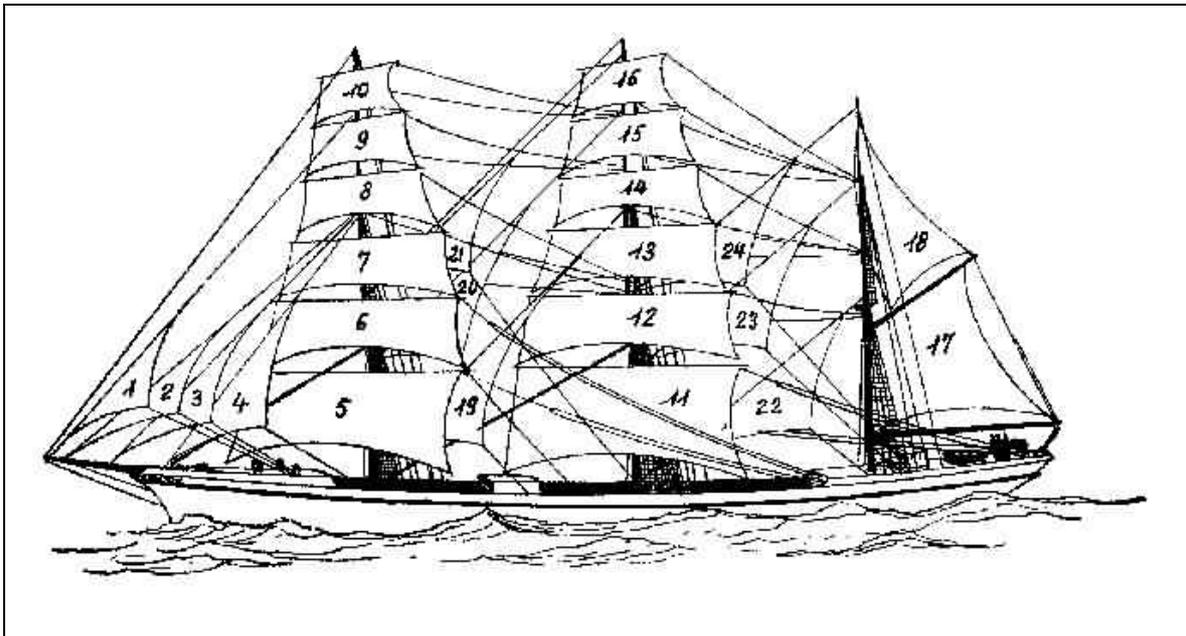
BARRE D'ANSPECT : Barres en bois dur, à l'extrémité biseautée, servant de levier, pour par exemples, remuer un canon, soulever des pièces lourdes, faire tourner un cabestan ou un guindeau. A l'origine elle servait à pointer les canons dans la bonne direction.

BARRE TRAVERSIERE ou TRAVERSIN : Support perpendiculaire à l'axe du navire, dans les hunes, avec les élongis ou dans la charpente du navire. Voir illustration Jottereaux.

BARROTIN : Section de barrot prenant appui sur la bauquière et servant à installer un panneau ou une écoutille.

BARROTS : Voir Baux.

BARROTAGE : Ensemble des barrots.



TROIS-MATS BARQUE

1 : Clinfoc	9 : Petit Perroquet volant	17 : Brigantine
2 : Faux Foc	10 : Petit Cacatois	18 : Flèche d'Artimon
3 : Grand Foc	11 : Grand-Voile	19 : Grand-Voile d'étai
4 : Petit Foc	12 : Grand Hunier fixe	20 : Voile d'étai de hune
5 : Misaine	13 : Grand Hunier volant	21 : Voile d'étai de perroquet
6 : Petit Hunier fixe	14 : Grand Perroquet fixe	22 : Foc d'artimon
7 : Petit Hunier volant	15 : Grand Perroquet volant	23 : Voile d'étai de marquise
8 : Petit Perroquet fixe	16 : Grand Cacatois	24 : Diabolin

BARROTTER : Remplir la cale d'un navire jusqu'aux barrots.

BASSE VOILE : Voile carrée inférieure.

BAS-MAT : Partie inférieure d'un mât composé.

Sa partie inférieure, de forme carrée, est plantée dans l'emplanture de la carlingue, par le tenon d'emplanture en forme de tronc de pyramide. La partie du mât située sous le pont s'appelle le pied du mât.

Proche du sommet, un décrochement appelé la noix ou l'épaulette, permet le capelage des haubans.

La partie située entre la noix et le sommet du mât s'appelle le ton du mât. Elle est de section carrée à angles coupés.

Sur la tête du mât, en forme de tenon carré, est placé le chouquet ou chouque ou tête de more.

Le mat de hune repose sur le bas-mat (voir Hune). Les mats supérieurs portent le nom des voiles qu'ils portent.

BASTAQUE : Hauban supplémentaire, souvent à itague et raidi par un palan, en arrière des haubans principaux.

BASTINGAGE : Parapet bordant le pont du navire formé des caissons recevant les hamacs des matelots, placé à l'intérieur des pavois. Il permet de se protéger du feu de l'ennemi et des déferlements de la mer. Par extension : gardes corps ou lisses de pavois.

BATARDEAU : Caisson étanche que l'on construit autour de la carène afin d'assécher la partie d'un bateau sur laquelle on veut exécuter des travaux.

BATAYOLES : Montants en bois ou métalliques placés au bord extrême du pont, d'une passerelle, d'une hune et servant à soutenir une lisse de bastingage.

BATTERIE : Ensemble de pièces d'artillerie et du matériel nécessaire à leur fonctionnement se répartissant sur un pont ou entrepont.

Un navire peut avoir plusieurs batteries. Un canon est en batterie lorsqu'il est prêt à faire feu. La batterie basse est la plus proche de l'eau (ou première batterie) ; la batterie haute est la plus proche du pont. Les canons du château avant et du gaillard arrière forment les batteries des gaillards.

La batterie était dehors lorsque les canons étaient aux sabords ; la batterie était dedans lorsqu'ils étaient rentrés, mais les sabords encore ouverts.

L'équipage est logé dans les batteries où sont accrochés des hamacs.

BATTRE PAVILLON : Porter le pavillon.

BAU (ou BARROT) : Traverse de la charpente du navire, horizontale et transversale à l'axe du navire, servant à soutenir le plancher des différents ponts, tout en augmentant la résistance de la coque à la pression latérale de l'eau.

Le bau le plus large s'appelle le maître bau : c'est sa largeur maximale. Elle sert d'échelle pour fixer les autres dimensions du navire (mats, vergue).

Les baux sont soutenus dans leur axe vertical par les épontilles et sont espacés de 1 à 2 mètres. Ils sont placés sur de multiples niveaux

Ils prennent appui, en s'encastrant à queue d'aronde, sur la bauquière,

Les baux sont recouverts par le bordé de ponts.

Les baux reposent à leurs extrémités sur des équerres dites courbes. Plus tard ces courbes seront en fer. Voir illustration : Etrave.

BAUQUIERE : Forte solive longitudinale à l'intérieur de la coque du navire, unissant l'ensemble des sommets des couples et supportant le barrotage, les baux.

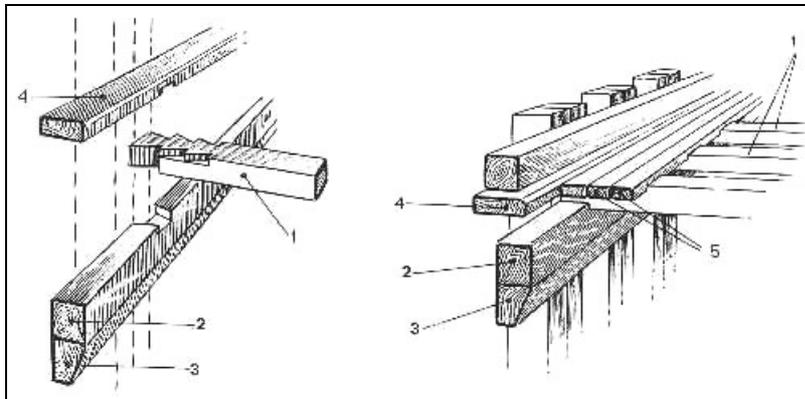
La bauquière est renforcée :

- par-dessous, par une ou deux serre-bauquières, autre solive longitudinale fixée sur les couples

- par-dessus, par la fourrure de gouttière, qui s'encastre aussi à queue d'aronde.

A l'angle du pavois, la fourrure de gouttière est renforcée par 2 ou 3 virures de bordé de pont moins épaisses, dites serre-gouttières, elles-mêmes encastrées à queue d'aronde aux baux.

Il y a une bauquière à la hauteur de chaque pont et des gaillards. Les pièces de la bauquière sont bout à bout alors que ceux de la serre bauquière sont à écarts croisés.



- 1 : Bau**
- 2 : Bauquière**
- 3 : Serre-bauquière**
- 4 : Fourrure de gouttière**
- 5 : Serre-gouttière**

BEAUFORT (ECHELLE DE) : Echelle créée par l'Amiral Beaufort, en 1806, pour mesurer la force du vent (0 à 10).

BEAUPRE : Mât placé obliquement à l'avant, plus ou moins incliné sur l'horizontale (20 à 25° pour les goélettes, brigantins du 18^{ème} siècle et voiliers modernes et environ 36° pour les vaisseaux de ligne et galions). Il comporte, fixé par le dessus, le bâton de foc (ou boute-hors de beaupré) et le bâton de clin-foc (ou boute-hors de foc), avec en dessous et verticalement, l'arc-boutant de martingale.

Le beaupré doit d'être d'une longueur suffisante à l'intérieur de la coque et solidement fixé car il est le support de fixation des étais : cordage maintenant l'ensemble de la mature dans le plan longitudinal du navire.

Sur les petits voiliers, on utilise un "Bout-dehors".

BER : Abréviation de "Berceau". Charpente qui supporte un navire pendant sa construction et qui glisse à la mer lors de son lancement.

BERMUDIENNE : **1.** Voile trapézoïdale hissée avec une seule drisse. **2.** Grément à grande voile triangulaire.

BIGUE : Appareil formé de deux montants (ou mats de charge) réunis au sommet pour soutenir un palan (Appareil de levage).

BISCAÏEN : Petit boulet en fer, d'environ une livre. Rassemblés en paquet de mitraille, ils sont appelés "grappes de raisins".

BITORD : Cordage composé de fils de caret entortillés ensemble.

BITTE ou BITTON : Pièce métallique ou en bois, fixée verticalement sur le pont ou sur un quai et servant à tourner des manœuvres (les aussières, les drisses). Bitton de petit hunier, par exemple.

BITURE : Longueur de chaîne allongée sur le pont et filant librement lorsqu'on met l'ancre à la mer. Prendre une biture : disposer la longueur de chaîne).

BLINDAGE : Une partie de la coque du navire est recouverte de plaques de métal à partir de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.

BLINDER : Dès la fin du 18^e siècle, on "blinde" certains navires en les entourant de câbles sur plusieurs rangs pour les préserver des boulets de canons. Le pont est blindé

en le recouvrant de vieux cordages et morceaux de bois sur une hauteur de plus d'un mètre cinquante.

BOISSONS EMBARQUEES : L'ensemble du chargement des liquides embarqués pour une campagne de navigation. Pour un vaisseau de 74 canons cela représente 864 barriques d'eau (soit 3 mois de consommation), 417 barriques de vin (6 mois de consommation) et 6 barriques d'eau de vie. L'eau est contenue dans une cale spéciale à l'avant du grand mât, la cale à vin est juste derrière. Le capitaine dispose d'une cale particulière, placée derrière les précédentes, avec 22 barriques, des bouteilles de vins fins, du rhum... Chaque jour, 14 matelots caliers vident 11 barriques, soit 2600 litres, qu'ils remplacent par de l'eau de mer afin de maintenir l'équilibre du navire.

BOLLARD : Grosse bitte à tête renflée, servant de bitte d'amarrage sur les quais.

BONAVENTURE : Voir Caraque.

BONNETTE : Petite voile carrée supplémentaire ajoutée en dehors d'une voile principale par l'intermédiaire d'un bout-dehors, installée au vent arrière, destinée à augmenter la surface de la voilure par petit temps.

Les bonnettes des voiles basses sont tenues entre le bout-hors de bonnette, fixé à la vergue correspondante, et un long tangon tenu par deux filins, maintenus vers l'avant et l'arrière et capelés au sommet.

Les bonnettes des voiles hautes sont enverguées au bout-hors de bonnette, tenu à la vergue correspondante et, aux bouts-hors de bonnette de la vergue inférieure.

Les bonnettes portent le nom de la voile à laquelle elles sont fixées.

BÔME (ou GUI ou TANGON) : Vergue horizontale dont une extrémité s'appuie sur le mât par une mâchoire ou un pivot. Le bord inférieur de la brigantine y est gréé. L'écoute permet d'en régler l'orientation.

BORD : **1.** Distance parcourue aulouvoyage contre le vent. **2.** Côté d'un navire.

BORDAGE : Ensemble des planches longitudinales formant le revêtement des membrures de la coque et du pont d'un navire. Une suite de bordages, dans le sens de la longueur du navire, forme une virure. Le bordage, après avoir été passé à l'étuve pour le mobiliser plus facilement, est cloué aux couples par des clous de fer étamé ou de cuivre. L'ensemble du bordage est le bordé. Voir Couple.

BORDE : Revêtement extérieur d'un navire constitué de lames de bois ou de métal formant la coque, en recouvrant les couples, et le pont d'un navire, en recouvrant les baux.

Le bordé est formé de planches de 6 à 8 m. de long et de 10 à 25 cm. de large, selon la taille du navire. Son épaisseur varie selon sa position sur la coque.

On distingue :

- le franc-bord : bordage depuis la quille jusqu'à la première préceinte. Il est lui-même composé de plusieurs parties : galbord, contre galbord, ribord.

- le bordé des oeuvres vives : depuis la première préceinte. Il est d'épaisseur notable afin de résister aux boulets des canons.

BORDEE : **1.** Route parcourue par un bâtiment avec le vent contraire entre deux virements de bord.

2. L'équipage est divisé en deux bordées (quarts) se relayant à intervalles réguliers : partie de l'équipage assurant le service pour une période donnée. Il y a les tribordais et les bâbordais.

3. L'ensemble des canons d'un côté du navire et par extension, des projectiles tirés par les canons d'un même côté du navire.

4. Le marin rentrant à bord après avoir arrosé la soirée ou fait ripaille a tiré une bordée.

BORDER UNE VOILE : Raidir une écoute permet de faire gonfler au vent une voile.

BORDURE : Bord ourlé d'une voile. La ralingue qui y est fixée est la ralingue de fond ou de bordure.

BOSCO : Responsable des matelots, maître d'équipage. Dirige les manœuvres en tant que maître de manœuvre.

BOSSE : **1.** Bout de cordage fixé au navire par une extrémité et enroulé autour d'un cordage pour l'immobiliser ou d'une chaîne pour la maintenir en place. **2.** Bordage servant au remorquage.

Les bosses cassantes sont des bosses de faible diamètre, fixées à intervalles réguliers sur une amarre ou une chaîne. Elles absorbent l'effort de traction en cassant régulièrement.

BOSSOIR : **1.** Pièces de bois placées de chaque côté de l'avant du navire pour supporter les ancres. On parle d'ailleurs des "ancres de bossoirs", de part et d'autre de l'étrave. (Voir illustration Etrave).

2. L'homme de bossoir est celui qui assure la veille sur le gaillard d'avant.

3. Appareil de levage en arc-boutant utilisé pour hisser ou mettre à l'eau une embarcation (voir capon).

BOUCANIER : Du caraïbe "Boucan" : chasseur d'animaux sauvages. Par la suite de la raréfaction du gibier, il rejoint la flibuste.

BOUCHAIN : Partie ronde de la coque, comprise entre les fonds horizontaux et la partie verticale (la muraille).

BOUDIN : Bourrelet en bois, en corde, ceinturant une embarcation pour la protéger des chocs dus aux abordages.

BOUGE : Courbure latérale du pont d'un bord à l'autre, correspondant à la courbure des barrots. Le bouge permet à l'eau de s'écouler et il augmente la résistance du pont.

BOUJARON : Mesure en fer blanc de 60 millilitres servant à distribuer le rhum aux marins.

BOULINE : **1.** Manœuvre en patte d'oie, frappée sur les ralingues de chutes des voiles carrées, que l'on raidit du côté du vent pour ouvrir la toile au maximum, à l'allure du plus près. Voir illustration : Cargue.

2. Châtiment imposé à un matelot. Il passe, plusieurs fois, entre deux haies de matelots qui le frappent d'un coup de bouline (corde). Cette peine a été abolie le 12 mars 1848 et, remplacée par la mise au cachot.

BOULET : Sphère en pierre ou en métal chargeait dans les canons comme projectile pour endommager les navires ennemis. Ils pèsent de 1 à 36 livres.

A 400m de distance, un boulet de 36 est capable de traverser une muraille de chêne de plus d'un mètre d'épaisseur. En bref : aucune coque de navire ne lui résiste !

Les boulets ramés sont reliés, deux par deux, par une barre métallique (la rame). Ils permettent de couper les codages, de déchirer les voiles de l'ennemi. Les boulets enchaînés sont reliés par une chaîne. Voir Biscaïen.

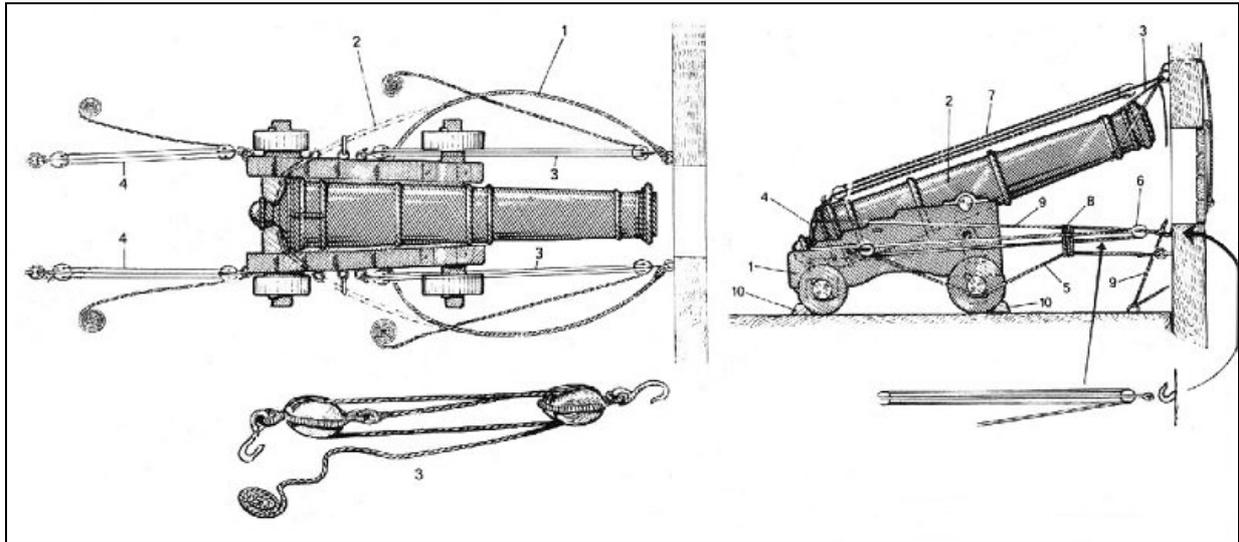
BOURLINGUER : Navire chahuté par une mer forte. Marin navigant beaucoup.

BOUT : Prononcer "Boute". Tout cordage n'ayant pas de nom propre.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** : Pièce de mâture pour gréer une voile supplémentaire (Bonneterie, Foc...).

BOUTEILLES : Demi-tourelles placées à l'extérieur, de chaque côté de la poupe et servant de latrines (wc) aux officiers. Elles sont l'équivalent des poulaines, réservées à l'équipage, à l'avant. Elles sont ornées extérieurement de sculptures et disposent de fenêtres bordées par des pilastres.

BRAGUE (Voir Canon) : Gros câble traversant les flasques du canon dont les extrémités sont crochetées aux sabords. Il arrête le recul du canon lorsqu'il fait feu.



Palans et brague d'un canon

- 1 : Brague à la française (à travers les flasques du canon)**
- 2 : Brague à l'anglaise (fait retour sur le bouton du canon et passe à travers 2 anneaux fixés sur les flasques)**
- 3 : Palans du canon**
- 4 : Palan de recul**

Canon au repos

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1 : Affût | 7 : Palan de recul |
| 2 : Tube du canon | 8 : Amarrage de la brague et des palans |
| 3 : Arrimage de la volée | 9 : Aussière de garde de la batterie |
| 4 : Arrimage de la culasse | 10 : Cales |
| 5 : Brague | |
| 6 : Palans du canon | |

BRAI : Suc résineux du pin ou du sapin, servant au calfatage. Il est utilisé avec l'étoupe et le goudron. Il en a fallu une tonne pour réaliser le calfatage de l'Hermione.

BRAIE : Collier de toile à voile ou de cuir assurant l'étanchéité d'un passage d'un mat à travers le pont ou d'une pompe à travers la coque.

BRANLES : Hamacs désignés "Branles" parce qu'ils bougent. Morceau de toile de 6 pieds de long et de 3 de large (1,8 m et 0,9 m) que l'on suspend par les quatre coins. Commander le "branle-bas de combat" signifie : dégager l'entrepont et porter les branles dans les bastingages entre les canons, où ils servent de protection pendant le combat.

BRANLE-BAS : **1.** Le lever de l'équipage **2.** Préparatif de combat.

BRAS : Manœuvres fixées à l'extrémité d'un espar (vergue, corne) servant à faire tourner les vergues en fonction de l'orientation du vent : à les brasser. Pour une voile carrée, il y a un bras au vent et un bras sous le vent. Voir illustration : Cargue, Gréement.

BRASSE : Mesure de longueur d'une corde tenue à l'extrémité des deux mains. Elle correspond à 5 pieds français soit 1,624 mètres et, était utilisée pour les mesures de sondage. 120 brasses font une encablure, soit la longueur normale des cordages,

fabriqués par les corderies. (Aux Etats-Unis et en Angleterre une brasse mesure 1,83 mètres).

BRASSER : Actionner les bras des vergues pour orienter les voiles dans le plan horizontal et mieux utiliser le vent.

- Brasser carré signifie que les vergues ont été orientées perpendiculairement par rapport à l'axe longitudinal du navire.

- Brasser en pointe, signifie que les vergues forment un angle le plus aigu possible par rapport à l'axe longitudinal du navire

- Brasser derrière, permet au navire de se rapprocher du vent.

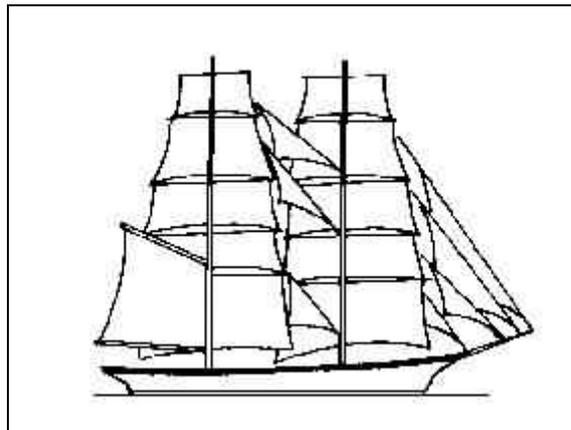
BRASSEYAGE : Action de brasser autrement dit d'orienter les vergues sous l'effet des bras.

BREDINDIN : Palan de chargement mobile constitué de plusieurs poulies.

BRICK : Navire à 2 mâts, de petit tonnage dérivant du brigantin mais, en étant plus petit. Il porte des voiles carrées avec cacatois, bonnettes et parfois une petite voile d'artimon. Des voiles d'étai peuvent être établies entre les mâts. Il jauge de 150 à 180 tonneaux, portent de 8 à 20 canons. 50 à 100 hommes assurent sa manœuvre. Les batteries sont sur le pont, sans protection. Le brick est d'origine anglaise (brig). Il sert au cabotage, au commerce, mais aussi en guerre de part sa grande vitesse, comme garde-côte.

On distingue, les bricks aviso (fin et léger, il sert à transmettre les ordres) et les canonnières-brick (escorteurs des convois).

Il est souvent utilisé par les pirates.



BRICK GOELETTE : Bâtiment intermédiaire entre le Brick et la Goélette. Son mat de misaine porte une hune et est gréé comme celui d'un brick. Son grand mât n'a pas de hune et est gréé comme une goélette, sans grand voile. Ce type de gréement lui permet de serrer le vent et de ne pas prendre la cape par mauvais temps : il porte alors que la misaine et le petit hunier.

BRIDER : 1. Serrer au sens général. Étarquer, souquer un amarrage, un palan, une manœuvre.

2. Réunir plusieurs cordages avec un filin pour en augmenter leur tension.

BRIN : Qualifie le chanvre d'un cordage. Le meilleur est dit "premier brin".

BRIQUER : Frotter le pont du navire avec une pierre appelée "Brique".

BIGADIER : Matelot placé à l'avant d'une embarcation pour recevoir les bosses ou les amarres, annoncer les obstacles ou aider à accoster avec une gaffe.

BRIGANTIN : (Italien : brigante, brigand ; brigantino, petit brigand). Navire léger et rapide, long d'une vingtaine de mètres, comportant deux mâts à gréement carré. La voile

principale arrière aurique prend le nom de "brigantine". Avec une centaine d'hommes d'équipage et 10 canons, il jauge 150 tonneaux. (Voir Goélette.)

BRIGANTINE : Voile aurique hissée sur le mat d'artimon (ou sur le senau) des voiliers grésés carrés, et sur tous les mats des goélettes et des cotres anciens.

Avec une forme aurique (de trapèze irrégulier), elle est enverguée, en bas, sur la bôme et, en haut, sur la flèche ou corne de brigantine. Le long du mat elle est d'abord lacée puis ensuite tenue par des colliers de mat.

BRION : Pièce courbe de la charpente de la coque formant la jonction entre la quille et l'étrave à l'avant du bateau. Elle peut être plus ou moins arrondie. Voir Etrave.

BRISSURES : Parties constitutives des mâts : bas mât, mât de hune, mât de perroquet.

BROCHETTAGE : Étude de la forme et des dimensions de chacun des bordages pour qu'il puisse s'ajuster contre le bordage précédent.

BRULOT : Le plus souvent, vieux vaisseau sacrifié, rempli de matières inflammables et d'explosifs, approché du navire ennemi à détruire. L'équipage du brûlot le quitte en chaloupe juste avant son explosion.

BURIN : Gros épissoir en bois dur, utilisé pour faire les épissures dans les gros cordages (aussières, gros filin).

CABANER : Chavirer pour une embarcation sans dessus dessous.

CABESTAN : **1.** Treuil à bras dont la poupée est verticale, utilisé pour des manœuvres nécessitant de gros efforts (remonter l'ancre, virer les amarres, soulever de lourde charge). La poupée est mise en mouvement par une couronne de barres que les matelots poussent. La poupée peut être double et sur deux ponts différents. Sur un vaisseau de 74 canons, le grand cabestan peut regrouper 140 matelots sur deux ponts. (Voir : barre d'anspect).

2. Nœud marin pour arrimer un navire.

CABILLOT : Grosse cheville de bois ou de métal, traversant les râteliers, et sur laquelle on tourne une manœuvre courante pour la fixer. Le cabillot est composé du manche - partie courte et renflée - et du fut - partie longue, légèrement conique et enfoncée dans le râtelier. Le cabillot est une parfaite matraque improvisée, lors des mutineries.

CABINE : Logement réservé aux officiers.

CABLE : Très gros cordage formé de 3 aussières commises qui sert essentiellement à retenir l'ancre. Il peut atteindre 24 pouces de circonférence (65 cm, soit 20 cm de diamètre). En dessous de 12 pouces, on parle de grelin.

CABLOT ou CABLEAU : Petit câble servant au mouillage d'une embarcation.

CABOTAGE : Navigation marchante le long des côtes, de port en port, généralement d'un même pays. S'oppose à la navigation au long cours.

CACATOIS : **1.** Voile carrée légère et la plus haute dans la mâture (placée au-dessus du perroquet). Grand cacatois sur le grand mat et petit cacatois sur le mat de misaine. Contre-cacatois : cacatois supérieur. Voir Voile.

2. Mât supportant cette voile. Voir illustration : Phare.

CADENE : Sur les navires modernes, barre métallique (ou caine) fixée dans sa partie inférieure au bordé par des boulons et un étrier de renfort et recevant dans sa partie supérieure un cap de mouton, permettant de tendre un hauban par l'intermédiaire des rides. Voir illustration : Cap de mouton.

CAGNARD : Toile tendue entre les haubans ou sur les côtés pour servir d'abri ou de pare-vent.

CAILLEBOTIS : treillis de bois servant de plancher amovible ou de grille d'aération.

CAISSE : **1.** Réservoir. On pale de la caisse à eau douce en particulier. **2.** Partie inférieure et carrée ou polygonale d'un espar (bout-hors, beaupré, mat de hune). **3.** Bloc constituant une poulie et contenant le réa.

CALE : Partie interne du navire, sous le pont, recevant la cargaison. Les prisonniers y sont enchaînés. Les "caliers" y rangent, en les arrimant, les tonneaux de vivres, de liquides, ainsi que les rechanges (voiles, câbles).

CALE DE CONSTRUCTION : Plan incliné servant à la construction ou à la réparation d'un navire.

CALE, Supplice de la... : Le matelot à punir, est attaché à une basse vergue - ou à la grande vergue - et est précipité à la mer. On appelle cela aussi subir une estrapade. Subir la "grande cale" consiste à jeter par-dessus bord le matelot à punir, attaché, pour le remonter de l'autre côté du navire. Etre calé 2 ou 3 fois de suite provoque la mort. Ce châtiment fut supprimé en 1848.

CALE SECHE : Fosse étanche en maçonnerie où peut entrer un navire et qui peut être asséchée afin d'effectuer des réparations du navire.

CALEBAS : Manœuvre servant à amener une vergue (synonyme de "halebas").

CALER : Descendre une des sections supérieures de la mature. On peut caler le mat de perroquet à l'arriver du gros temps.

CALFAT : Ouvrier qui calfate la coque d'un navire, à l'aide d'un ciseau appelé calfaix. Ils sont aidés par les calfatins et dirigés par un maître-calfat.

CALFATER : Garnir d'étoupe (constituée de vieux cordages) enduite de brai (poix mélangée à de l'huile de poisson), les interstices (= coutures) entre deux planches (le bordage ou le vaigrage) afin d'en assurer l'étanchéité, de permettre une certaine dilation et de suivre ainsi les variations du bordage de la coque et du pont d'un navire.

CALIBRE : **1.** Poids du boulet ou de la balle tiré (36, 24, 18, 12, 8 ou 4 livres). **2.** Diamètre de l'âme du canon, mesuré à l'aide d'un instrument appelé "Calibre". **3.** Gabarit servant de modèle pour évaluer les proportions d'un navire (longueur, largeur).

CALIER : Homme chargé de la distribution de l'eau douce.

CALIORNE : Prononcé "cayorne". Palan de fort échantillonnage, composé en général de 2 poulies à croc, celle du haut à 3 réas et celle du bas à 2 réas. Le garant du haut permet de halier, souvent à l'aide d'un palan de retour.

CAMBUSE : Magasin, placé à l'avant du navire, contenant les rations quotidiennes du marin en vivre et vin. Elle est sous l'autorité du Cambusier, appelé aussi Dépensier, chargé de suivre les réserves du navire.

CAN : Face la plus étroite d'une longue pièce de bois. Lorsqu'une pièce de bois repose sur cette face elle est placée de can.

CANON : **1.** Tube, de fer forgé jusqu'au début du XVI^e siècle puis, en bronze permettant de tirer des boulets.

Il fallait 10 hommes pour servir un gros canons. La portée des canons est en théorie de plus de 3500 mètres. En pratique, ils portent au plus à 1600 mètres.

Après chaque tir il faut déplacer les plusieurs tonnes du canon pour le recharger.

Au XVI^e siècle, une coulée de haut fourneau ne donne que 450 Kg de fonte alors qu'un canon de calibre 4 en fait 660. Le calibre 8 est coulé en 1615. Le 12 en 1638, le 14 en 1645, le 24 en 1675, le 36 en 1682. En 1671, le roi classe ses vaisseaux en 5 rangs selon leur tonnage et leur nombre de canons. (Voir Vaisseau).

Canon de bordée : Pièce d'artillerie tirant par le travers du navire. Voir Pièce de chasse et Pièces de fuite.

2. Pilier de fer enfoncé dans le sol et servant à fixer les amarres.

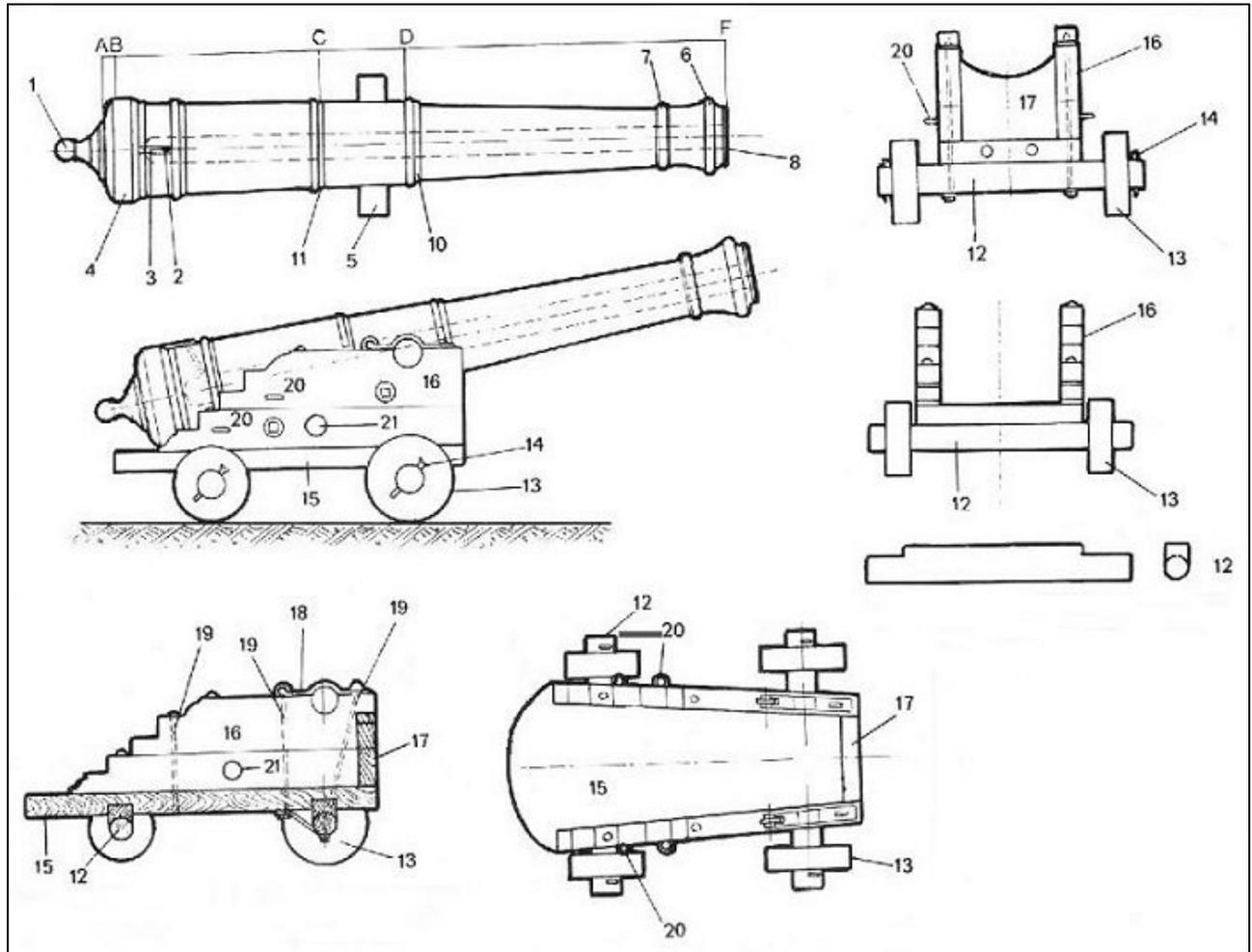
CANONNADE : **1.** Tir soutenu d'un ou de plusieurs canons. **2.** Petit combat.

CANONNIER : Marin chargé du tir des canons. Le maître canonnier est responsable de la clef du local à poudre, il est le commandant des artilleurs, sous les ordres du Capitaine. (Appelé "Second ou troisième lieutenant" sur les navires de guerre).

CANOT : Petite embarcation, mue tout aussi bien par des avirons, que par une voile.

CANAL D'ECOULEMENT = CANAL DES ANGUILLERS : Canal de recueil des eaux d'infiltration, au fond de la coque d'un navire.

CAP : Direction de la route d'un navire.



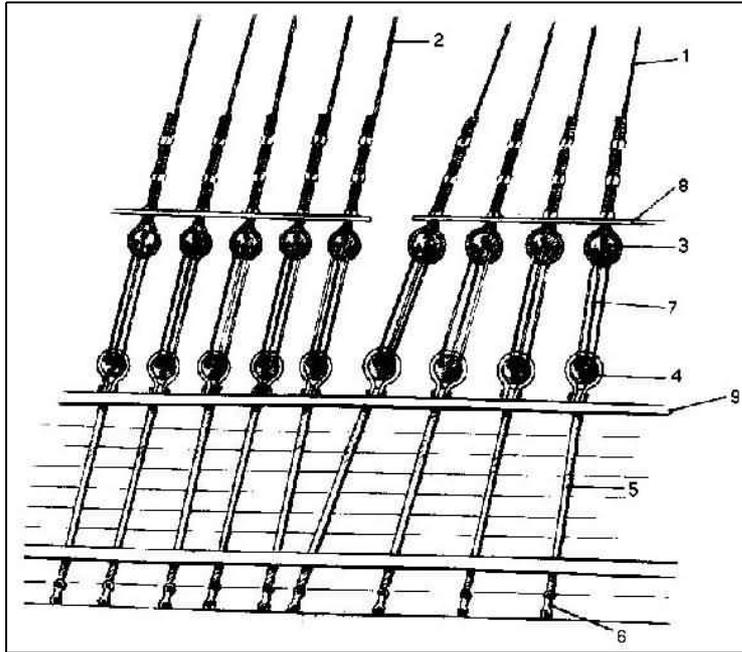
CANON

1 : bouton de culasse
2 : lumière
3 : canal de la lumière
4 : renfort de culasse
5 : tourillons
6, 7 : renforts de la volée
8 : bouche
9, 10, 11 : moulures des premiers et deuxième renforts, et renfort de volée

12 : essieux des roues
13 : roues
14 : clavettes
15 : sole
16 : flasques
17 : entretoise
18 : susbandes
19 : tire-fonds
20 : anneaux pour crocher les palans

21 : trou pour le passage de la brague
22 : anneau de passage de la brague du canon (système anglais)
23 : berceau de pointage
24 : coins de hausse
25 : support du tourillon
26 : clavette de susbande (reliée au flasque par une chaînette)

CAP-DE-MOUTON : Bloc de bois plat et rond percé de 2 ou 3 trous. Deux caps de mouton sont reliés entre eux par un cordage appelé la ride. En raidissant le palan ainsi formé on étarque les haubans aux cadènes.



- | | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| 1 : Haubans | 6 : Etriers |
| 2 : Galhaubans | 7 : Rides |
| 3 : Caps de mouton des haubans | 8 : Quenouillettes |
| 4 : Caps de mouton des cadènes | 9 : Porte-haubans |
| 5 : Cadènes | |

CAPE : 1. Se mettre à la cape = interrompre sa route, se mettre face au vent, réduire sa voilure pour parer au mauvais temps et étaler les vagues de face pour éviter les effets de la mer.

2. Voile de cape = petite voile très solide pour le gros temps. Voir Trinquette.

CAPELAGE : 1. Ensemble des manœuvres mortes formées par les boucles des extrémités hautes des haubans et des galhaubans permettant de les fixer en tête de mât.

2. Zone de la tête du mât ou de l'extrémité d'une vergue, du beaupré où sont passées les boucles du gréement dormant.

CAPELER : Passer une boucle ou un cordage dans tout objet propre à les recevoir.

CAPITAINE : Jusqu'au XV^e siècle, son commandement ne s'exerce que sur les hommes d'armes. Le pilote, lui, commande pour la navigation du navire. A partir du XVI^e siècle, s'il est capitaine général, il assure les deux commandements. Il peut être aidé par un capitaine en second, voir un 3^e, un 4^e capitaine... A partir de 1681, il doit passer un examen et avoir navigué pendant 5 ans.

Le capitaine de pavillon est le commandant du navire ayant à son bord l'officier commandant l'escadre.

Le capitaine de brûlot commande un brûlot. Il est presque toujours un roturier.

Le capitaine d'armes est responsable de l'entretien et de la distribution des armes portatives et des leurs munitions : gargoussières, poudre fine à mousquet, balles, bourre, pierres à fusil... En 1765, il est subordonné au maître canonier.

Le capitaine des matelots commande aux matelots sous le maître d'équipage, de même que le capitaine des mousses commande aux mousses au XIX^e siècle.

CAPON : Palan servant à hisser une ancre (on la caponne) sous le bossoir (Bossoir de capon).

CAPUCINE : Voir Etrave.

CARAQUE : Navire du XV^e siècle portugais, assurant le commerce avec le Brésil et les Indes Orientales.

Ces proportions sont du type 3/2/1 c'est à dire : 30 m de long pour 20 m de longueur de quille pour 10 de large. La caraque est très large par rapport à la longueur de sa coque. Elle présente les caractéristiques suivantes : Fort gaillard d'avant projeté sur l'avant de l'étrave ; Beupré avec voile livarde en dessous ; Misaine avec petit hunier ; Grand-voile carrée avec grand hunier ; Brigantine. Un petit quatrième mat porte une voile latine : la Bonaventure. Au XV^e siècle la caraque faisait 1000 tonneaux puis, 1200 voir 2000 tx au XVI^e siècle.

CARAVELLE : (portugais caravo a vela, barque à voiles). Navire typique du XV^e et XVI^e siècle d'origine portugaise et de faible tonnage (50 tonneaux) et faible tirant d'eau, excellent pour l'exploration. Au début, à 2 ou 3 mats, portant des voiles latines : misaine carrée, grand voile carrée et brigantine. Ce sont les navires utilisés par Christophe Colomb pour ses explorations vers le Nouveau Monde.

CARENE : **1.** Partie de la coque immergée, sous la flottaison = oeuvres vives. **2.** Grosse pièce de bois placée sous la quille, sur toute sa longueur.

CARENER : Nettoyer, peindre ou réparer la carène (les oeuvres vives) d'un bateau.

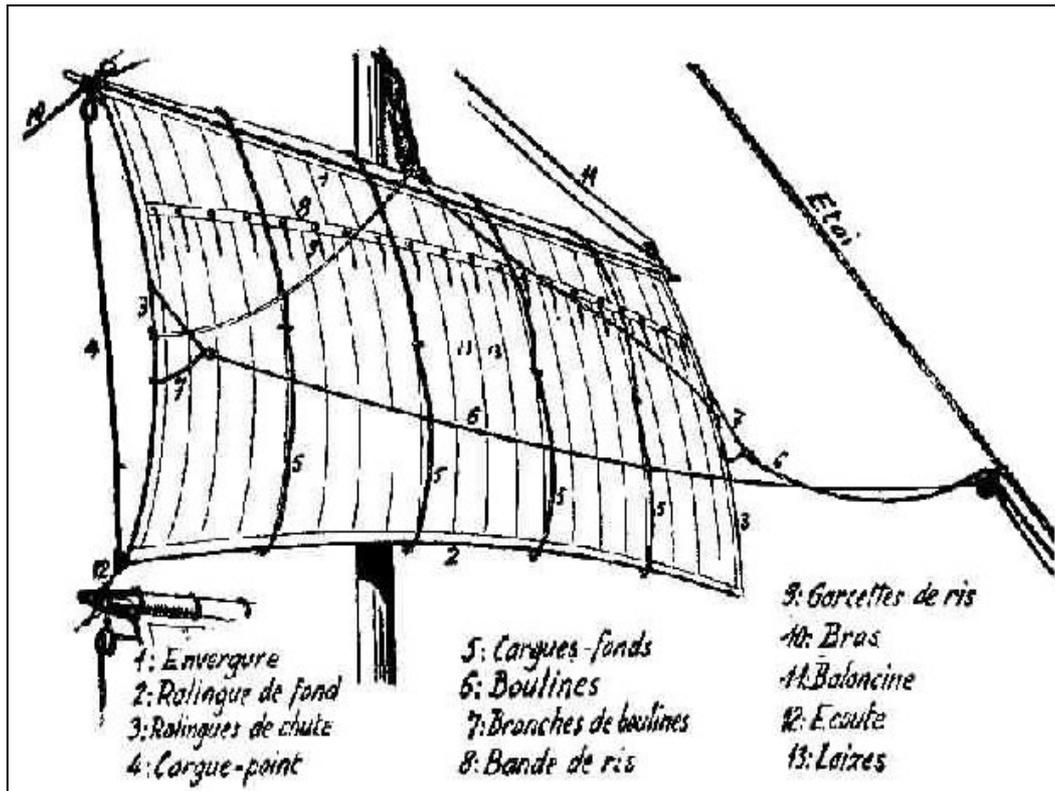
CARET, fils de : Gros fils de chanvre torsadé, servant à faire des cordages.

CARGUE : Cordage servant à replier les voiles contre les vergues, pour l'étouffer. Les cargues sont fixées sur les ralingues de la voile.

Les basses voiles carrées ont :

- de chaque côté une cargue-point fixée au point d'écoute,
- une cargue-bouline fixée au milieu de la ralingue de chute,
- quatre cargues de fond (ou cargue-fonds, deux de chaque côté) et
- une cargue de milieu.

Les dispositifs des voiles hautes sont plus simples. Trois cargues suffisent pour les brigantines.



Voir illustration : Phare, Gréement, Voile.

CARGUER : Agir sur les cargues pour étouffer les voiles et les plier contre les vergues.

CARLINGUE : Poutre longitudinale servant à renforcer la quille à l'intérieur de la coque. Elle est placée au-dessus des varangues, parallèlement à la quille. Dessus prennent appui les "épontilles".

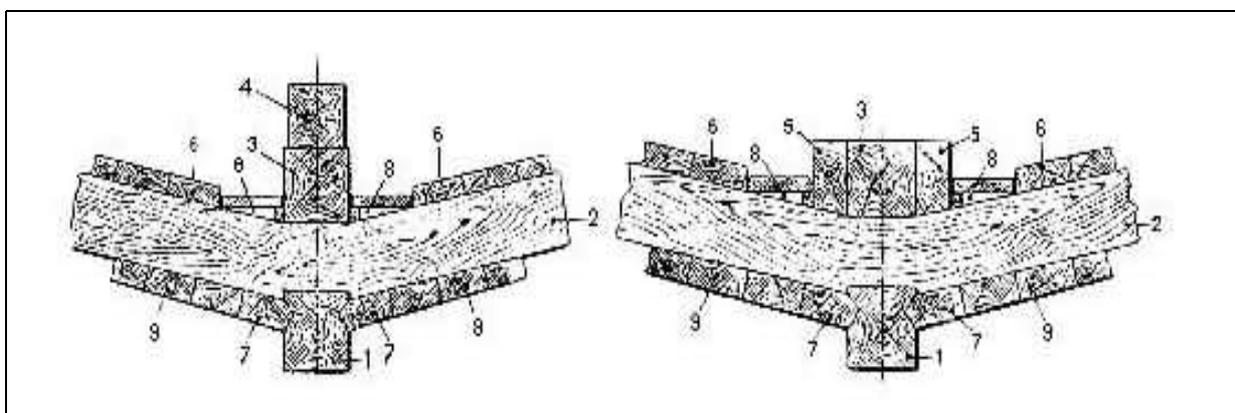
Sur toute sa longueur, elle est assemblée par un assemblage à onglets, dit à "écart de carlingue".

Elle peut être surmontée d'une "Sur-carlingue" ou être flanquée de "Carlingues latérales".

Elle repose sur le "massif arrière" et sur le "massif avant".

Les pièces de bois incurvées placées sur la carlingue à l'avant et à l'arrière s'appellent "marsouin avant" et "marsouin arrière".

Voir illustration : Etambot et Etrave.



1 : Quille
2 : Fausse-quille
3 : Etambot
4 : Contre-étambot

5 : Marsouin arrière
6 : Talon
7 : Lisse

CARONADES : Canons courts et trapus, pour le combat rapproché.

Une caronade (ou carronade) est un court et gros canon tirant des boulets ou de la mitraille.

Elles furent employées aux XVIIIe et XIXe siècles.

La caronade est moitié moins longue et, sa paroi étant relativement mince, elle pèse le tiers du poids d'un canon traditionnel.

Il suffit de 3 hommes pour la servir au lieu de 10... pour un gros canon !

On distingue le calibre des canons par le poids de leur boulet exprimé en livres. On parle de caronade de calibre 36 (diamètre 15,5 cm) pour les vaisseaux et frégates de 1^{er} rang ; 24 sur les petites frégates ; 18 à 12 sur les bricks, goélettes. Mais, on a vu des calibres jusqu'à 68 livres, avec une charge de 5,5 livres !

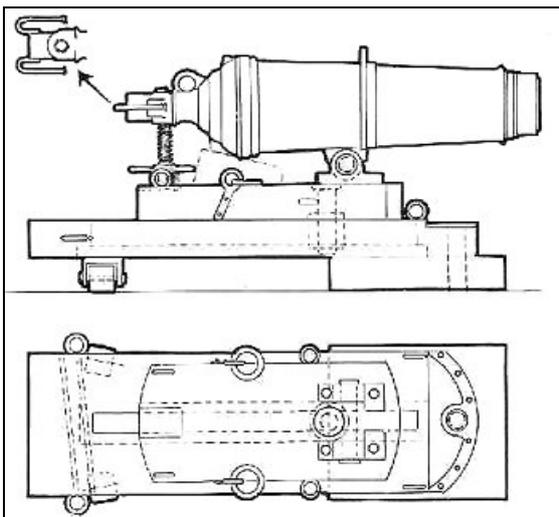
Le mot " caronade " provient du nom des forges de Caron en Ecosse, " Carron and Co " où les premières caronades furent inventées et fabriquées à partir de 1770. La Royal Navy les appelait parfois le " Briseur ", le " Démolisseur " et les Français "le canon du diable".

De par leur faible poids, elles sont placées sur le gaillard d'avant ou d'arrière.

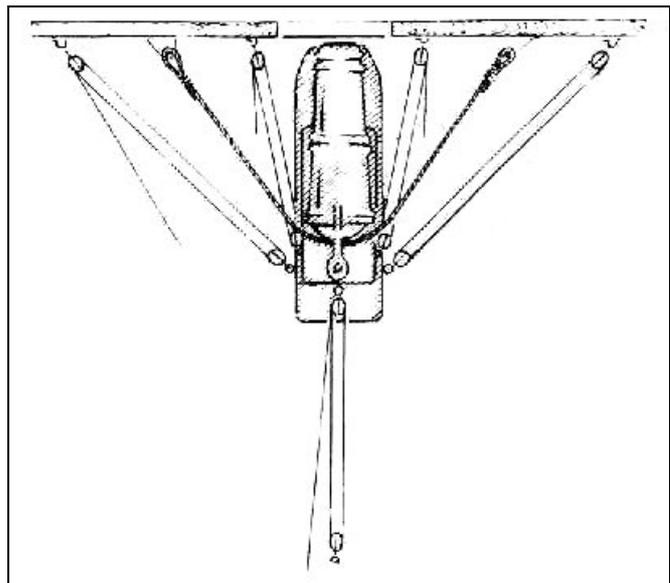
Ne pouvant supporter de forte charge de poudre, elles tirent :

- soit des boulets de fer de relativement gros calibre (afin de faire des dégâts importants) mais à faible distance de tir (de l'ordre de 300 m),
- soit de la mitraille, balayant le pont principal du navire ennemi.

La France tarda avant d'adopter ce type de canon (1794). Les Anglais eurent donc un « avantage » certain sur notre marine ce qui engendra d'énormes pertes humaines.



Vue de profil et de dessus

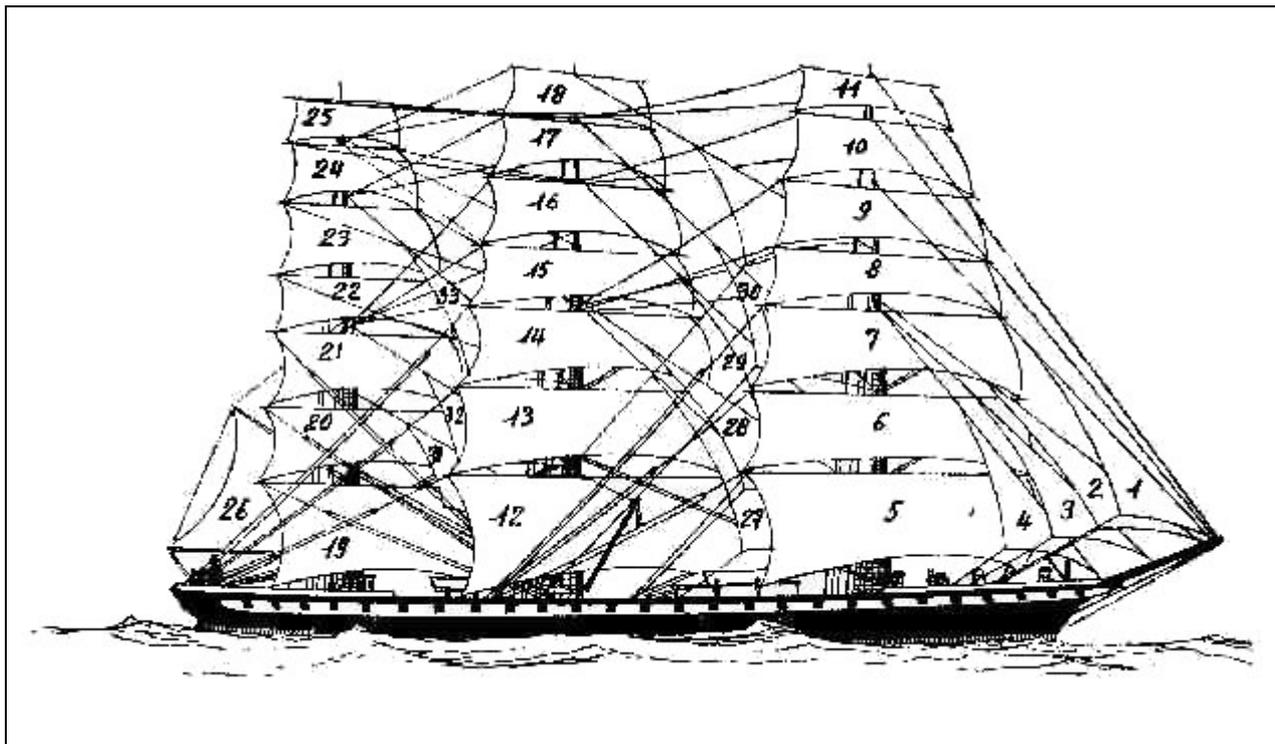


La caronade, sa brague et ses palans
vue de dessus

CARRE : Pièce sous le gaillard arrière ou la dunette, où les officiers prennent leurs repas. Terme apparu sous Louis-Philippe, sur les frégates. On distingue le carré de l'amiral, du commandant, des officiers supérieurs, des officiers subalternes.

CARRE (TROIS-MÂTS CARRE) : On distingue les voiliers selon la voilure du mât d'artimon, les autres mâts portant des phares carrés. On parle de :

- "trois-mâts carré", lorsque le mât d'artimon porte des vergues avec des voiles carrées en avant et une brigantine sur l'arrière,
- de "trois-mâts barque", lorsque le mât porte la brigantine et une flèche au-dessus.



- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1 : Clinfoc | 14 : Grand Hunier volant |
| 2 : Faux Foc | 15 : Grand Perroquet fixe |
| 3 : Grand Foc | 16 : Grand Perroquet volant |
| 4 : Petit Foc | 17 : Cacatois |
| 5 : Misaine | 18 : Contre Cacatois |
| 6 : Petit Hunier fixe | 19 : Voile barrée |
| 7 : Petit Hunier volant | 20 : Perroquet de fougue fixe |
| 8 : Petit Perroquet fixe | 21 : Perroquet de fougue volant |
| 9 : Petit Perroquet volant | 22 : Perruche fixe |
| 10 : Petit Cacatois | 23 : Voile volante |
| 11 : Petit Contre Cacatois | 24 : Voile volante de Perruche |
| 12 : Grand-Voile | 25 : Contre Cacatois de Perruche |
| 13 : Grand Hunier fixe | 26 : Brigantine |
| 27 à 30 : Voile d'étai avant | 312 et 33 : Voile d'étai arrière |

CARREAU : Dernier bordage supérieur de la coque d'un canot. Correspond aux préceintes.

CARREE (VOILES CARREES) : Voile quadrangulaire, au bord supérieur horizontal suspendu par une vergue.

La vergue est fixée par son centre au mat. Les voiles carrées sont tenues dans chaque coin inférieur :

- pour les voiles supérieures, par une écoute à la vergue inférieure,
- pour les voiles inférieures, par une amure et une écoute aux bords du navire. Les voiles carrées ne peuvent faire avancer la navire qu'en recevant le vent de l'arrière du navire.

On distingue de bas en haut :

- pour les voilures sans huniers fixes : 1) grand-voile, 2) grand hunier, 3) grand perroquet, 4) grand cacatois.

- pour les voilures avec huniers fixes et volants : 1) grand-voile, 2) grand hunier fixe, 3) grand hunier volant, 4) grand perroquet fixe, 5) grand perroquet volant, 6) grand cacatois.

Au XVII^e siècle, à l'extrémité du beaupré on trouve le perroquet de beaupré gréé sur sa vergue de perroquet de beaupré.

Elle est remplacée, à partir du XVIII^e siècle, par la civadière sur sa vergue et, le bâton de foc porte en dessous, sur sa vergue, la contre-civadière.

Voir illustration : Phare.

CARTAHU : Cordage volant destiné à suspendre en l'air l'objet qu'on y attache. Les cartahus de linge servent à mettre le linge au sec.

CARTOUCHE : 1. Sculpture placée à la poupe du navire et où figure le nom du bateau. 2. Petit cylindre contenant la poudre des armes à feu.

CAVE ou CAVEAU : Soute, situé entre la soute à poudre et la grande cale, où sont rangés les vins du capitaine.

CEINTE : voir Préceinte.

CERCLE DE DROSSE D'UNE VERGUE : Cercle placé de chaque côté du cercle de suspente de la vergue où est fixé l'étrier de brassage de la vergue.

CERCLES DE MAT : Cercles en bois, souvent en châtaignier, puis en métal coulissant autour du mât et servant à tenir le guindant d'une voile aurique.

CERCLE DE SUSPENTE D'UNE VERGUE : Cercle métallique fixé au centre de la vergue et portant un piton. Sur ce piton est frappé la suspente d'une basse vergue ou l'itague de la drisse de vergue dans le cas d'une vergue supérieure.

CHALOUPE : Petite embarcation, non pontée, à rame ou pouvant être gréée d'un ou deux mâts, servant au transport des marchandises, des munitions, des passagers, à la pêche.

CHAMBRE : **1.** Chambres plus ou moins grandes pour le capitaine et les officiers, sur le gaillard arrière. Les cloisons sont fixes ou en toile. **2.** Salle du conseil, c'est la plus grande des chambres où l'état major tient conseil, sous la présidence du commandant de l'escadre. Elle occupe la largeur du navire, sous la dunette et donne souvent sur un balcon ou une galerie fermée. **3.** La Grande-chambre est la salle à manger de l'état-major. **4.** La Chambre de veille est un local sur la dunette où se trouvent les cartes et les instruments de navigation. **5.** Terme désignant des soutes : chambre aux câbles, à poudre, aux voiles, des canonnières.

CHANDELIER : Montant verticaux servant à mettre en place une filière au-dessus d'une lisse afin d'éviter les chutes du pont, d'une passerelle, d'un panneau.

CHANTIER : Berceau en bois découpé à la forme du canot qu'il supporte, sur le pont du navire. Il peut aussi servir de support aux pièces de mature de rechange.

CHANVRE : Plante textile (de la famille des canabinacées) servant à la fabrication de cordage. Les meilleures régions françaises de culture du chanvre sont la Bretagne nord, la Champagne, la région de Bordeaux, la Normandie, le Dauphiné et la Bourgogne. La frégate l'Hermione a nécessité 15 tonnes de chanvre pour la réalisation de son gréement.

CHARNIER : Tonneau tronconique à couvercle utilisé pour conserver les viandes et lards salés pour la consommation journalière de l'équipage. Par extension, récipient contenant de l'eau potable.

CHARPENTIER : Constructeur de navire appelé, au XVI^e siècle, Maître de hache.

CHARTE - PARTIE : Contrat de louage, contrat d'affrètement, de transport entre le propriétaire du navire et d'autres personnes.
Le propriétaire garde le contrôle de la navigation et de la gestion du navire mais l'affréteur est responsable la cargaison.

CHASSE : Les pièces de chasse sont les canons tirant vers l'avant du navire. Ce sont les canons de longue portée. (Voir Canon).

CHASSE-MAREE : Bateau de pêche gréé à deux mats à corne (lougre).

CHASSER : Une ancre chasse lorsqu'elle ne tient pas suffisamment sur le fond et qu'elle glisse = dérape. Le navire dérive.

CHATEAU : Partie surélevée de l'avant ou de l'arrière du navire, appelé aussi Gaillard. Le château avant loge l'équipage, le château arrière, les officiers.

CHAUMARD : Pièce métallique arrondie et ouverte en son milieu pour maintenir et guider les amarres passant sur le pont.

CHEF DE PIECE : Artilleur chargé de la visée d'une pièce d'artillerie. Il commande les servants de la pièce.

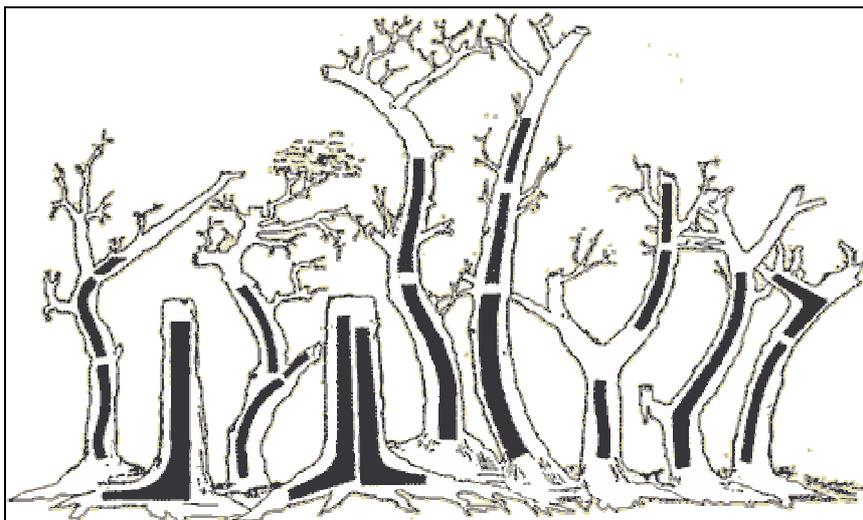
CHEF D'ESCADRE : Créés par Richelieu, ce sont des officiers généraux commandant une escadre de vaisseaux commandés chacun par un capitaine de vaisseau. Ils rendent compte aux lieutenants généraux et aux vice-amiraux de France. Ils ont rang de maréchaux de camp et sont appelés contre-amiraux depuis la Révolution. Leur navire aborde au mat d'artimon, un pavillon allongé terminé par deux pointes : la cornette.

CHEMISES DE BONNE SOEUR : Jeu de voile complet, fabriqué en toile épaisse, enverguer à la place des voiles normales, à l'approche du Cap Horn. Il fallait trois jours, sur un trois-mâts, pour changer ainsi toutes les voiles.

CHENE : Principale essence de bois utilisée dans la construction navale. Il provient principalement des forêts de l'ouest de la France.

Son exploitation du XVII^e au XVIII^e siècle représente une grosse activité. Dans certaines vallées des Pyrénées, on crée des chemins à flanc de montagne afin de les descendre les troncs dans la vallée : les chemins de mature.

Les pièces courbes ou en V sont découpées dans la forme même de l'arbre. Les bordées sont cintrées à la vapeur.



La construction de l'Hermione a nécessité environ 1160 m³ de chêne.

CHEVILLE : Tige de bois et plus tard en bronze, liant et assemblant les pièces de bois de charpente (membrure et bordage).

CHEVILLER : Mettre les chevilles dans les trous prévus et percés par les maîtres-perceurs..

CHEVILLOT : Sorte de cheville de bois tournées et servant à lancer les manoeuvres le long des côtés du navire.

CHIOURME : Ensemble des rameurs sur une galère, enchaînés à leur banc.

CHIRURGIEN : Médecin du bord.

CHOQUER : Laisser filer doucement une manoeuvre tendue, mollir, sans la larguer complètement. (Par opposition à border).

CHOUQUE (CHOUQUET, TETE DE MORE) : Pièce à l'origine en bois servant à assembler deux mâts.

On distingue :

- le chouquet à la française : sur l'arrière, il présente un trou carré pour recevoir le tenon de tête de bas mât et, sur l'avant, un trou pour le passage du talon du pied de mât de hune ou des mâts de perroquet. Sur sa face inférieure se trouvent les pitons pour les poulies de balancine et de guinderesse. Sur ses côtés, circulent, dans des rainures de guidage, les drisses des grandes vergues.

- le chouquet à l'anglaise est plus simple et renforcé d'un cercle de fer

- et le chouquet moderne entièrement en fer. Illustration.

CHUTE : Correspond à la hauteur d'une voile carrée : ce sont ses côtés. Sur une voile aurique, c'est le bord arrière, à l'opposé du guidant.

CIVADIÈRE : Voile carrée, fixée sous la vergue de civadière, portée sous le beaupré. Elle améliore la gouvernance du navire lorsque le navire est ardent. Elle est surtout utilisée au large et par vent arrière.

CLAIR : Une ancre est haute et claire c'est à dire entièrement sortie et pas emmêlée. Par extension : une manoeuvre claire, un pavillon clair.

CLAIRES-VOIES : **1.** Panneau sur une écoutille donnant du jour et de l'air au local situé en dessous.

2. Lors de la construction de la membrure, virure non posée immédiatement, laissant ainsi des espaces vides pour permettre à l'air de passer. L'espace sera obturé par les clores.

CLAN (ou CLAMP) : Poulie dont la caisse est placée dans un mat, une vergue, un bordage.

Clan d'une vergue : mortaises pratiquées aux deux extrémités d'une vergue pour y loger un réa. Dedans y passent les écoute de la voile immédiatement supérieure.

CLIN : Un bordage est à clin lorsque les virures se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Dans le bordage à franc-bord, les bordés sont côte à côte.

CLIN-FOC : Foc très léger situé à l'extrémité du bout-dehors.

CLIPPER : Voilier d'origine américaine, dont la carène est taillée spécialement pour la vitesse, fine et longue. Ils sont utilisés surtout pour le transport du coton et du thé. Ils restent les voiliers les plus rapides, les plus beaux et les plus célèbres. Les premiers sont des goélettes. Les trois-mâts carrés apparaissent à partir de 1845 avec le Rainbow. Le Sovereign of the Seas (2421 tonneaux), de Donald McKay, à Boston, restent le voiliers le plus rapide du monde.

CLORES : Virures qui ne sont posées qu'au dernier moment sur les claires-voies pour permettre à l'air de circuler dans la coque.

COALTAR : Goudron extrait de la houille utilisé pour protéger le bois de la pourriture.

COFFRE : **1.** Partie surélevée du pont d'un navire compris entre le gaillard d'avant et la dunette. **2.** Caisson métallique flottant servant à l'amarrage d'un navire.

COIFFER : Recouvrir. Une voile est coiffée lorsque le vent souffle sur sa face avant (acculer). La proue du navire est coiffée par une forte vague.

COLLIER DE MAT : Anneau en métal entourant le mât. Ils servent à tenir la bordure avant des voiles.

Certains reçoivent des "cabillots" autour desquels sont tournées certaines manœuvres.

COLLIER DE SUSPENTE : Collier fixé au centre de vergue permettant la fixation de la suspente maintenant la vergue en place.

COMPAS : Boussole marine indiquant le Nord Magnétique.

COMMETTAGE : Confection d'un cordage par la réunion de brins, de torons tordus ensemble.

COMMETTRE : Action de confectionner des cordages en assemblant les brins entre eux.

COMMISSAIRE AUX CLASSES : Fonctionnaire représentant l'administration de la Marine.

CONGES : Permis obligatoires, délivrés par l'Amirauté.

CONNAISSEMENT : Déclaration de prise en charge des marchandises, indiquant l'état des marchandises chargées sur un navire (nature, poids, marques...). Le capitaine signe ce document avec l'engagement de remettre la marchandise dans l'état où il l'a reçue, sauf périls ou accidents de mer. Cet état est comparé avec l'état des marchandises à l'arrivée.

CONSERVE : naviguer de conserve c'est naviguer avec un autre navire, ensemble.

CONTREBRASSER : Orienter les vergues à l'encontre de leur position première.

CONTRE GALBORD : bordé de fond, suivant les galbords.

COQ : Cuisinier de bord.

COQUE : Structure en bois (généralement en chêne) composé par la quille sur laquelle reposent les couples, recouvert par le bordage à l'extérieur et le vaigrage à l'intérieur. Les barrots s'appuient sur les couples et supportent le pont.

COQUERON : Compartiment étanche de la coque situé à la poupe ou à la proue du navire, pouvant être rempli d'eau, permettant ainsi de modifier l'assiette du navire.

CORBEAU : Lors d'un abordage, crochet de fer utilisé pour s'accrocher à un autre navire.

CORDAGE : Corde en chanvre. A chaque fonction correspond une appellation particulière : aussière, drisse, écoute, hauban, grelin...

Le nom de "corde" est réservé par les marins à celle de la cloche.

Un vaisseau de 74 canons nécessite 84 tonnes de cordage pour son gréement et les manœuvres, soit 40 kilomètres. Lorsqu'ils sont goudronnés, ils résistent mieux à l'alternance trempage dans l'eau de mer-séchage.

CORNE (PIC) : Espar oblique au mât, supportant le bord supérieur d'une voile aurique. Son extrémité inférieure s'appuie sur le mât et glisse sur celui-ci par sa mâchoire.

Les voiles auriques (la brigantine, par exemple) ont leur bord supérieur envergué sur la corne.

CORNE DE BRUME : Instrument émettant des signaux sonores, pour signaler la présence du navire par temps de brouillard.

CORNIER : Allonge extérieure de chaque côté du tableau et formant les deux angles où se rejoignent les virures du pavois et celle du tableau.

CORNIERE : Pièce d'acier présentant deux bordures à angle droit.

CORSAIRE : Homme pratiquant la guerre de course c'est à dire, la guerre contre le commerce maritime de l'ennemi, sans ou avec l'accord officiel de son gouvernement. Dans ce dernier cas, il agit sur "Lettre de marque" délivrée au nom du roi (bien souvent celui-ci n'est pas au courant). Ce document reconnaît le corsaire comme force militaire auxiliaire au service de son pays et cela lui sauve la vie, s'il est capturé.

Souvent les corsaires profitent de ce papier officiel pour piller et tuer les marchands ennemi, comme les pirates.

La "Lettre de marque" est la seule différence entre corsaires et pirates.

CORVETTE : Petit bâtiment de guerre fins, léger et bien toilé donc rapide et maniable, d'environ 150 tonneaux à un seul pont et faux-pont. Il a 3 mats et une batterie d'une trentaine de canons. Intermédiaire entre la frégate et le brick, la corvette sert de bâtiment d'escorte, de liaison, de surveillance des côtes, d'exploration ou pour donner la chasse à l'ennemi. La corvette de 1^{ème} rang porte 28 à 30 canons. Celle de 2^{ème} rang n'a qu'une batterie découverte appelée "barbette" de 20 à 24 canons.

COSSE : **1.** Petit anneau dont l'extérieur est en forme de gorge (engoujure). **2.** Cosse de cargue = Anneau fixé sur une voile et par où passe une cargue. **3.** Oeillet placé à l'extrémité d'un cordage.

COTRE : Petit bâtiment à voile aux formes fines et élancées. Il est apparu en Angleterre au XVII^e siècle. Destiné à tous les types d'usage : navire de contre-bande, navire de combat, garde pêche, cabotage, courrier, patrouilleur... Au 18^{ème} siècle, à hunier simple ou double, grande voile carrée et souvent, avec plusieurs focs.

Aujourd'hui, bateau de plaisance, il porte une grand voile à corne, une trinquette, un flèche et un ou plusieurs focs.

COULEURS (hisser les...) : Hisser le pavillon, l'étendard. Il permet de connaître le pays d'origine du navire.

COULEUVRINNE : Canon du XVIe siècle et début XVIIe siècle.

COUPEE : Ouverture dans le bastingage permettant de monter à bord. On monte à bord par l'échelle de coupée.

COUPLE (ou MEMBRURE) : Pièce courbe montant de la quille au plat-bord dans la structure transversale du navire et constituant l'ossature de la coque, ses membrures. Au droit des mâts, les couples sont doubles.

On distingue :

- les couples droits = couples de levée, de la partie maîtresse de la coque (environ les 4/5ème),

- les couples dévoyés = couples non verticaux de l'avant et de l'arrière.

L'écart entre deux couples n'excède pas 50 cm. Le couple de la plus grande largeur est le maître-couple.

Les couples sont formés de plusieurs parties :

- les varangues : la partie la plus basse, proche de la quille,

- les genoux, partie incurvée,

- les allonges : première, deuxième, troisième, quatrième, l'allonge la plus haute est l'allonge de sommet.

A l'avant et à l'arrière les varangues ont une forme de fourche, ils sont appelés : forcats.

Selon la taille des navires, les couples peuvent être constitués :

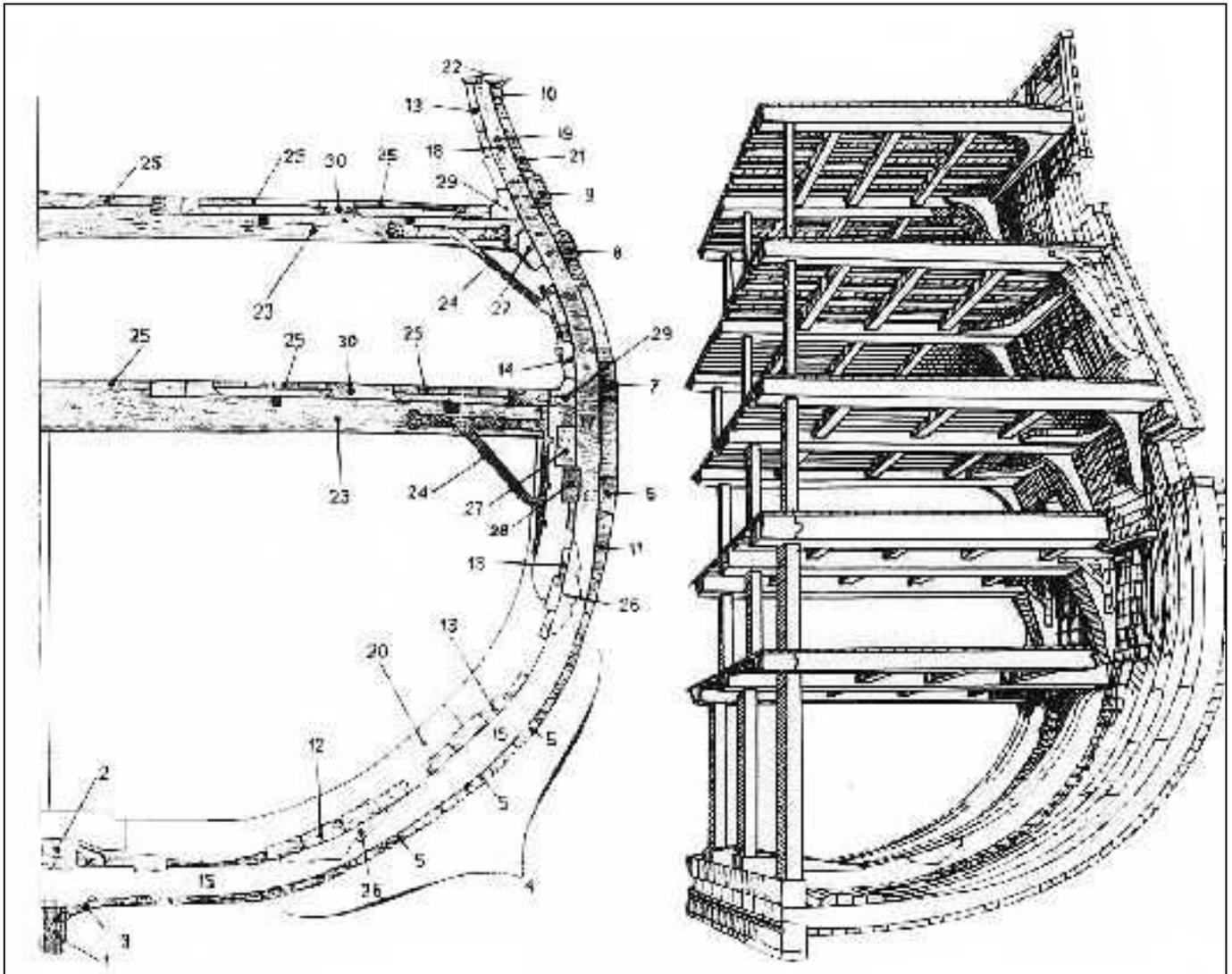
- d'une seule pièce découpée dans un bois présentant une courbure naturelle (petite embarcation),

- de plusieurs éléments assemblés bout à bout par des cales d'empatture, avec tenon et mortaise (du XVIe au début du XVIIIe siècle), puis par des dés d'assemblage,

- de demi-éléments jonctionnés côte à côte et, assemblés par des taquets ou des clefs de liaison.

Ils sont recouverts par le bordé à l'extérieur et par le vaigrage à l'intérieur.

Voir illustration page suivante.



1 : Quille
2 : Carlingue
3 : Galbord
4 : Bordage du franc-bord
5 : Virures de fond
6 : Première préceinte
7 : Deuxième préceinte
8 : Troisième préceinte
9 : Quatrième préceinte
10 : Lisse de pavois

11 : Bordé de la flottaison
12 et 13 : Vaigres
14 : Seuilllets des sabords
15 : Varangue
16 : Genou
17 : Allonge
18 : Allonge de sommet
19 : Pavois
20 : Porque

21 : Bordé du pavois
22 : Lisse de garde-corps
23 : Baux
24 : Courbe en fer
25 : Bordé de pont
26 : Tenons
27 : Bauquière
28 : Serre-bauquière
29 : Fourrure de gouttière
30 : Hiloires

Voir l'illustration "Membrure".

COURANT : Dans un palan, partie sur laquelle on tire. C'est donc le brin qui court entre les poulies. Le gréement courant est l'ensemble des manœuvres qui servent à établir et à régler la voilure.

COURBE : Pièce de bois renforçant l'angle entre deux éléments de charpente : la courbe d'étambot, entre quille et étambot ; les courbes de barrots, entre barrot et bauquière, courbe de capucine...

COURONNEMENT : Décoration du sommet de la poupe, constituaient de figures en reliefs sculptés, de trophées, de représentations de divinités, d'animaux, dont le choix s'apparentait au nom du navire.

Au-dessus du couronnement sont fixés un ou plusieurs fanaux décorés.

COURSIVE : **1.** Passage étroit restant libre sur le pont, dans le sens de la longueur du navire. **2.** Corridor réservé entre les cabines ou les aménagements intérieurs.

COUTURE D'ABOUT : **1.** Interstice et assemblage entre deux planches d'une même virure. **2.** Jonction de deux bordages dans le sens de la longueur. Ces jointures travaillent avec l'exposition à l'eau. Elles sont étanchées par le calfatage.

CROISIÈRE : A l'origine terme militaire désignant un navire croisant ses routes, en passant et repassant devant une côte à surveiller.

CUEILLIR un cordage : C'est le lover sur lui-même pour faire une glène.

CUIVRE : Métal utilisé pour le doublage des carènes au 18^{ème} siècle. Il évite la fixation des algues, coquillages et tarets qui creusent des galeries dans la coque. La carène est recouverte de feuilles de cuivre de 1,50 m de long sur 0,50 m de large et de 0,7 à 1 mm d'épaisseur, clouées.

CULER : Faire marche arrière alors qu'on est en train d'avancer.

CREUX : **1.** Profondeur entre deux lames mesurée de la crête à la base. **2.** Distance intérieure d'un navire entre le pont supérieur et le fond de la cale.

DALOT ou DALEAU : Ouverture dans la paroi d'un navire pour faire écouler l'eau.

DAME DE NAGE : Echancre ou fourchette métallique placée dans le plat-bord d'un canot servant de support et maintenant l'aviron utilisé pour godiller.

DAUPHINS : Voir Jottreaux.

DAVIER : Rouleau de fer à gorge tournant autour d'un axe, entre deux montants, servant au relevage d'un cordage ou d'un câble.

DEBORDER : Ecarter une embarcation d'un autre ou d'un quai.

DEBOUT : **1.** Contre, à l'opposé. **2.** Vent Debout = vent soufflant de face.

DECAPELER : Enlever les cordages entourant un mat, une vergue...

DECLINAISON : Angle formé par le méridien géographique et le méridien magnétique en un point précis.

DEFERLER : Larguer les rabans de ferlage qui tiennent les voiles serrées et les déployer.

DEGREER : Enlever le gréement (vergues, voiles, cordages, poulies...) d'un navire.

DEHALER : Déplacer un navire en le halant sur ses amarres.

DEPARTEMENT : Nom donné aux grands ports de guerre français, sous l'Ancien Régime : le département de Brest, Rochefort, Toulon.

DEPENSIER : Cambusier.

DEPLACEMENT : Poids de l'eau équivalent au volume d'eau déplacé par le navire quand il flotte (poids calculé quand le navire est non chargé).

DERIVE : **1.** Déviation de la route théorique suivie, sous l'action du vent par exemple ou des courants. **2.** Volet articulé immergé, limitant ainsi la dérive d'un bateau.

DESARMER : **1.** Déséquiper un navire avant sa mise hors service et donner congé à tout l'équipage. **2.** Arrêter les comptes en fin de voyage. **3.** Désarmer le rôle : liquider l'équipage.

DESCENTE : Terme utilisé sous l'Ancien Régime pour désigner ce que nous appelons un "Débarquement". Panneau d'entrée équipé d'une échelle pour pénétrer à l'intérieur du navire.

DERABANTER : Défaire les rabans qui attachent la voile ferlée sur sa vergue pour l'établir.

DERAPER UNE ANCRE : Arracher l'ancre du fond de l'eau.

DEUX-PONTS : Navire à deux ponts, chacun ayant une batterie de canons.

DEVIRER : Tourner en sens inverse (treuil, cabestan).

DIABLOTIN : Voile d'étai établie entre le grand mât et le mât de perroquet de fougue du mât d'artimon.

DOCK : Mot hollandais désignant le creux dans lequel repose un navire à marée basse. Il désigna d'abord les bassins de chargement et de déchargement des navires. Puis, plus tard, les hangars recevant la marchandise débarquée.

DORIS : Petite embarcation à fond plat, pointue et relevée aux deux extrémités.

DORMANT : Partie située entre un point fixe et la poulie d'un palan. En opposition avec le "courant" : partie sur laquelle on hale. Le gréement dormant est celui qui maintient la mâture (haubans, étais...).

DOUBLAGE DE CUIVRE : Les oeuvres vives du navire sont recouvertes de plaques de cuivre à partir de 1760. Le cuivre a pour effet de protéger la coque des tarets, anatifes, berniques et de la mûrle (champignon lignivore). Les carénages s'en trouvent espacés : tous les 6 ans pour un navire non doublé, tous les 10 ans pour les navires doublés.

DOUBLE : Doublement de la ration de vin ou d'alcool, suite à un effort fourni ou en guise de récompense.

DRAILLE : Filin d'acier sur lequel coulisse une voile généralement latine (foc, voile d'étai...) ou une tente. Cette voile est hissée par une drisse et amenée par un halebas. L'endraillage se fait grâce à un transfilage sur les drailles textiles et à l'aide d'anneaux sur les drailles métalliques. Transfilage et anneau se font grâce à des oeilletons sur la ralingue d'envergure.

DRISSE : Cordage servant à hisser une voile, un espar (corne, vergue...), un pavillon. Les drisses sont la plus part du temps à itagues et terminent à hauteur du pont par un palan de drisse.
Voir illustration : Gréement et Hune.

DROIT D'ANCRAGE : Ancêtre des droits de quai ou d'usage des installations portuaires.

DROIT DE L'AMIRAL : L'Amiral recevait 10% des prises effectuées.

DROME : Ensemble de bois de rechange (mats, vergues, bouts-dehors...), arrimé de chaque bord, entre la misaine et le grand mât.

DROSSE : Filin ou chaîne d'acier servant à faire mouvoir le gouvernail.

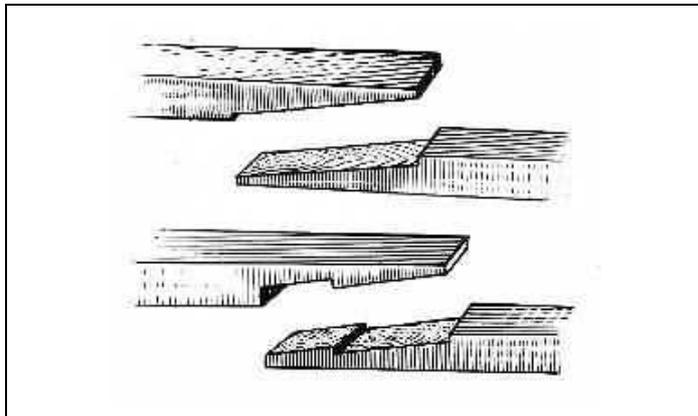
DROSSER : Entraîner hors de sa route par les vents ou une forte mer.

DUNETTE : Partie surélevée et fermée d'un navire située au dessus du gaillard arrière et transversalement à la longueur du navire. On y trouve la salle ou chambre du conseil et les chambres de l'état-major, notamment celle du capitaine. Elle peut se terminer par un balcon ou une galerie. Ce terme provient du hollandais "dune" : la houle, que l'on observait le mieux depuis la dunette.

DYSENTERIE : Maladie dont souffrirent longtemps les marins. Elle est la conséquence d'une mauvaise hygiène et peut avoir deux origines : une origine bactérienne ou une origine amibienne. Les troubles sont des coliques sanguinolentes qui, par l'épuisement provoqué, favorisent le scorbut.

E**AU EMBARQUEE** : La quantité d'eau embarquée, à la fois pour la consommation du personnel et celle des animaux du bord, était énorme. Elle était stockée en barrique. De par le poids du chargement qu'elles représentaient et pour éviter tout déséquilibre du navire, les barriques devaient être remplies d'eau de mer au fur et à mesure de la consommation de l'eau douce.

ECART : Jonction d'assemblage de deux bouts d'un élément de charpente du bordé ou du pont.



Divers types d'écarts de quille

ECHOUER : Un navire qui touche involontairement un haut fond ou la côté s'échoue.

ECOUTE : Cordage servant à retenir le coin inférieur sous le vent d'une voile carrée ou, le coin arrière d'une voile latine ou aurique, pour orienter la voile.

Les basses voiles carrées possèdent deux points bas qui sont successivement écoute ou amure selon l'allure.

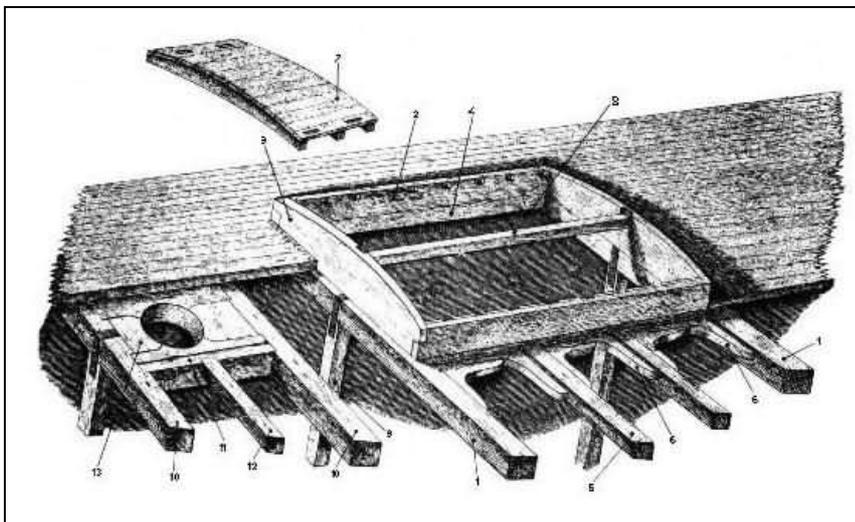
On embraque une écoute afin de border la voile. Les écoutes des voiles d'avant sont à itague.

Voir illustration : Cargue.

ECOUTILLE : Ouverture rectangulaire dans le pont pour accéder aux entreponts et aux cales. Chacune porte soit le nom des marchandises qui y passent : l'écoutille des vivres,

l'écoutille de la fosse aux câbles..., soit selon son emplacement : la grande écoutille (entre le grand mât et le mât de misaine), écoutille des soutes. La grande écoutille centrale porte le nom de "Grande rue".

L'écoutille de la chambre des poudres s'appelle la "sainte barbe".



- 1 : Barrots d'écoutille**
- 2 : Elongis de surbaux**
- 3 : Surbaux transversaux**
- 4 : Entremise d'écoutilles**
- 5 : Barrotins (demi-barrots)**
- 6 : Courbes horizontales**
- 7 : Panneau**
- 8 : Barrot d'écoutille amovible**
- 9 : Epontille**
- 10 : Barrots de mat**
- 11 : Entremises d'étambrai**
- 12 : Barrotins**
- 13 : Coussins**

ECOUVILLON : Bâton, garni de peau de mouton, utilisé pour nettoyer l'intérieur du canon après qu'il ait tiré sa charge.

ECRIVAIN : L'écrivain tient les écritures du bord. Il enregistre les différentes consommations (eau, vin, nourriture...), fait la comptabilité, note les décès, les déserteurs... Il devient officier de plume et, à partir de 1765, toute une hiérarchie s'organise : élève écrivain, sous écrivain, écrivain ordinaire, principal ou général, puis sous commissaire, commissaire ordinaire, commissaire principal, commissaire général, intendant de marine. Sa fonction se pratique à terre, dans les arsenaux : suivi des ouvriers, inventaire des bois, des denrées...

ECUBIER : Ouverture pratiquée de chaque côté de la muraille avant d'un navire pour le passage des câbles des ancres. Les câbles sont protégés du frottement par une défense : pièce de bois demie ronde, placée horizontalement, sous les écubiers. Illustration.

ECUSSON : Médaillon, placé au centre de la poupe, à l'extrémité du deuxième pont, où figure le nom du navire, en lettre d'or, sur fond d'azur.

ELEVER (S') : S'écarter d'une côte. Remonter le vent.

ELINGUE : Cordage passé en double pour soulever une charge (barrique, ballot...).

ELINGUEE : Ensemble d'un matériel hissé par une élingue.

ELINGUER : Entourer un chargement d'une élingue pour le hisser avec un palan.

ELONGIS ou LONGIS : **1.** Longues pièces de bois placée de part et d'autre du mât, dans l'axe du navire, sous la noix du mât et sur les jottereaux. Il sont doublés perpendiculairement par les traversins (ou barres traversières). Ces pièces supportent la hune. **2.** Poutres entre deux barrots dans le sens de la longueur du pont pour aménager les ouvertures : écoutilles, capots... Voir illustration : Jottereau.

EMBARDEE : Mouvement brusque d'un navire d'un côté ou de l'autre avec changement de cap, causé par le vent, le courant ou l'état de la mer.

EMBOSSER : Amarrer un navire dans une direction donnée par l'avant et l'arrière afin qu'il ne bouge pas, malgré le courant ou le vent.

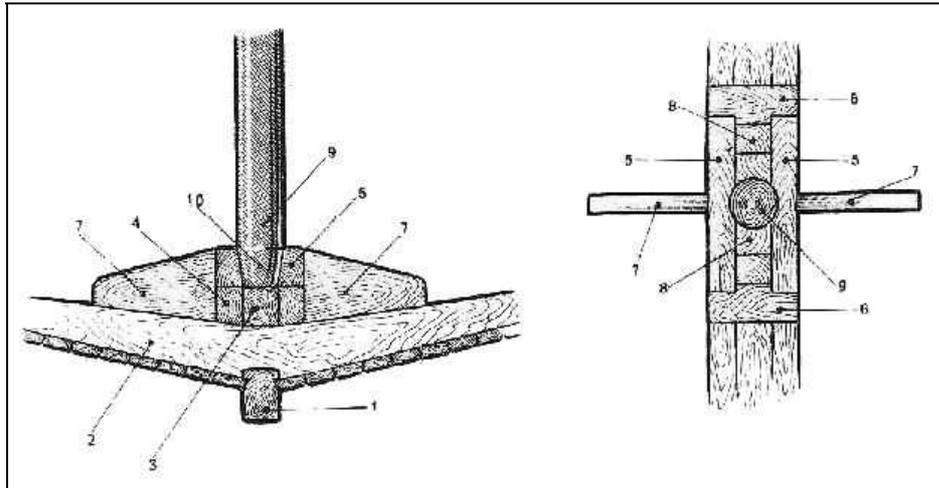
EMBOUQUER : S'engager dans un chenal ou un canal en parlant d'un navire.

EMBRAQUER : Haler une manoeuvre, raidir à bras un cordage.

EMBRUN : Poussière d'eau issue des vagues avec le vent.

EMPANNER : **1.** Mettre en panne c'est à dire arrêter le navire. **2.** Virer par vent arrière sur les voiliers à voiles auriques ou actuelles.

EMPLANTURE : Partie du fond du navire qui reçoit le pied du mât. Il est composé de plusieurs blocs de bois installés sur la carlingue pour recevoir le tenon du pied du bas mat.



1 : Quille
2 : Varangue
3 : Carlingue
4 : Fausse carlingue
5 : Flasques
6 : Butoirs
7 : Massifs
8 : Coins
9 : Mât
10 : Tenon d'emplature

EMPOINTURE : Angle supérieur d'une voile carrée ou trapézoïdale.

ENCABLURE : **1.** Dixième de mille, soit 185 mètres. **2.** Longueur normale d'une d'aussière égale à 120 brasses (195 m.).

ETRE ENCALMINE : Rester sans mouvement par suite de manque de vent.

ENCLOUER DES CANONS : Placer un clous dans la lumière des canons de l'ennemi pour le rendre inutilisables, faute de pouvoir les transporter.

ENDRAILLER : Fixer par des mousquetons sur une draille.

ENFLECHURES : Petite corde goudronnée disposés dans les haubans formant des échelons et permettant de monter en tête des mats et d'atteindre les vergues.

ENFOURNER : Embarquer de gros paquets de mer par l'avant du navire.

ENGAGER : S'incliner sous le vent au point de ne pouvoir se redresser.

ENGOUJURE : Encoche pratiquée autour d'un objet (poulie, cosse) pour y installer une estrope.

ENSEIGNE DU BORD : Pavillon placé à la poupe ou à la corne d'artimon.

ENSEIGNE DE VAISSEAU : Grade d'officier sous le lieutenant de vaisseau. C'est le premier officier qui puisse être pourvu d'un commandement militaire.

ENTREPONT : Tout espace compris entre la cale et le premier pont. Il peut en être séparé par un faux pont.

ENVERGUER : Fixer une voile à une vergue afin de la déployer, l'établir.

ENVERGURE : Longueur du côté de la voile fixée sur sa vergue (voiles carrées). Voir illustration : Cargue.

EPERON : Voir Etrave.

EPISSURE : Tressage de deux cordages entre eux pour les réunir. Tressage particulier d'un cordage pour former une boucle. On défait les brins du cordage et on les entrelace en les décalant d'un rang à l'aide d'un épissoir.

EPISSOIRE : Poinçon utilisé pour écarter les torons d'un cordage à épisser.

EPITE : **1.** Petite cheville de bois, rondes ou carrées, utilisées pour boucher les trous présents naturellement ou accidentellement dans le bois. **2.** Cheville en forme de coin utilisées pour bloquer les gournables afin de les maintenir en place.

EPONTILLE : **1.** Pièce de bois ou de fer verticale servant d'étau interne aux baux. Ils soutiennent les différents ponts. **2.** Etai de bois maintenant un navire sur sa quille à sec. Voir illustration Etrave.

EQUERRAGE : Plus on se rapproche de l'avant ou de l'arrière d'un navire, plus les couples font un angle entre eux, vus de dessus : leur équerrage est important.

EQUIPAGE : Ensemble des hommes embarqués sur un navire. On compte en moyenne 10 hommes d'équipage par canon. Un vaisseau de 75 canons avait donc environ 750 hommes d'équipage. 10 officiers commandaient en moyenne 1000 matelots.

ERRE : Elan du navire qui n'est plus propulsé.

ERSE ou ERSEAU : Anneau en cordage.

ESCADRE : Groupe de vaisseaux de guerre. Elle est composée de 9 à 21 vaisseaux de lignes et peut être accompagnée de frégates.

Une flotte de guerre est composée de 3 escadres : l'escadre amirale ou rouge, au centre ; l'escadre vice-amirale ou blanche, en arrière garde et, l'escadre contre-amirale ou bleue en avant garde.

Le commandant d'une escadre est appelé "chef d'escadre" puis, en 1792, "contre amiral".

ESPAR : Pièce de bois ou de fer de la mâture (vergue, bôme, corne, tangon, bout-dehors....) permettant d'établir une voile.

ESTAIN ou ESTAING : Dernier couple vers l'arrière. Voir l'illustration "MEMBRURE".

ESTOUPILLE : Sert à déclencher le tir des canons.

ESTRAPADE : Voir Supplice de la cale.

ESTROPE : **1.** Boucle de filin qui entoure une poulie et qui permet de la fixer par l'intermédiaire de son œil sur cosse. Estroper : fixer une estrope sur une poulie et par extension, frapper une poulie en un point de hissage. **2.** Lien permettant d'assurer la hache d'abordage au poignet.

ETABLIR : Envoyer, déployer une voile, la border et la régler pour lui donner un effet propulsif.

ETAI : Câble ou cordage, partant du pont et reliant la tête du mat, destiné à consolider la tenue longitudinale d'un mât. Partie du gréement dormant. Pour la plus part, les étais servent de draille aux focs et aux voiles d'étau. Les étais portent le nom du mat qu'ils étayaient. Le grand étau est l'étau du bas mât du grand mât. Voir illustration : Haubans.

ETAI (VOILE D'ETAI) : voile triangulaire, enverguée sur un étai ou une draille entre les mats.

Entre le mat de misaine et la grand-mat on distingue :

- la grand voile d'étai
- la voile d'étai de grand hunier
- la voile d'étai de perroquet
- la voile d'étai de cacatois

Entre le grand-mat et la mat d'artimon on distingue :

- la voile d'étai d'artimon ou foc d'artimon
- la marquise ou voile d'étai de perroquet de fougue
- le diabolotin ou voile d'étai de perruche
- la voile d'étai de flèche ou voile d'étai de cacatois de perruche

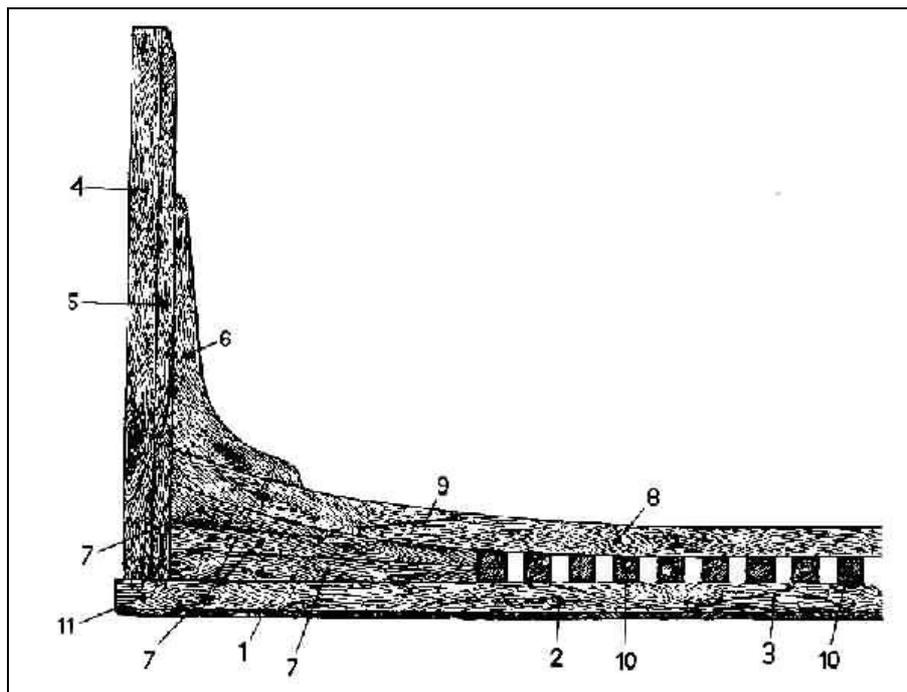
ETALER : Résister, supporter, et faire route contre le vent ou contre le courant.

ETALINGUER : Fixer un câble ou une chaîne à l'organeau d'une ancre.

ETALINGURE DE CALE : Fixation de la chaîne dans la cale ou le puits à chaînes.

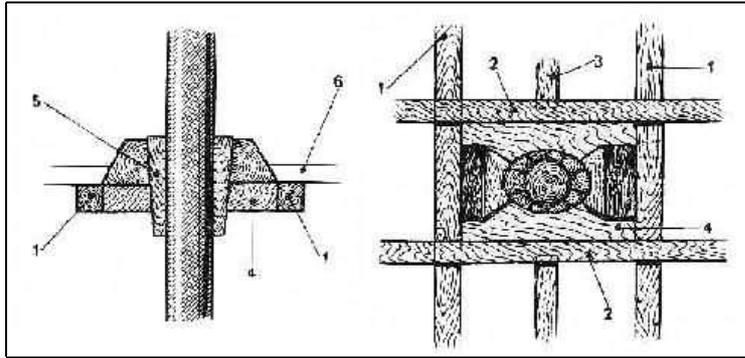
ETAMBOT : 1. Extrémité arrière en bois ou en métal de la charpente d'un navire. On y trouve de l'extérieur vers l'intérieur du navire : la fausse-quille (1), la quille (2), le massif arrière (7), la carlingue (8), le marsouin arrière (6) qui s'appuie sur le contre-étambot (5) et l'étambot (4).

2. Pièce arrière pratiquement verticale, reposant sur l'extrémité de la quille (2) appelé, talon (11). Il est doublé par le contre-étambot (5).



(3) Ecart de quille (9) Ecart de carlingue (10) Varangues
Voir l'illustration "Membrane".

ETAMBRAI : Renfort du pont au passage des mâts, du beaupré, des montants des guindeaux ou encore des pompes, placé entre deux baux. L'ouverture est renforcée par le cousin d'étambrai, lui-même supporté par des élongis ou des traversins. Le mat est bloqué dans l'étambrai par des coins en bois. La braie en forme de capuchon circulaire recouvre et protège l'ensemble.



- 1 : Baux ou barrots**
- 2 : Entremises**
- 3 : Barrotins**
- 4 : Coussin**
- 5 : Coins ou bourrelets**
- 6 : Bordé de pont**

ETAT MAJOR : Ensemble des officiers d'un navire militaire.

ETARQUER : Tendre, souquer, border, raidir au maximum une voile, une écoute, une drisse.

ETOUFFER : Replier une voile pour l'empêcher de battre.

ÉTOUPE : Fragment de vieux cordages (défaits, battus et bouillis et séchés), de chanvre, de lin utilisés par les calfats pour colmater les interstices entre les planches. Lorsqu'elle est goudronnée on parle d'étope noire. L'étope blanche est neuve. L'Hermione en a utilisé 3 tonnes pour réaliser son calfatage.

ETRANGLER UNE VOILE : L'étouffer à l'aide des cargues.

ETRANGLOIR : Cargue des voiles à corne utilisée pour étouffer la voile.

ÉTRAVE : Partie située à l'extrême avant de la carène d'un navire. Elle fend l'eau et ouvre la vague. Elle est renforcée à l'intérieur, par la contre-étrave qui reçoit les membrures et protégée par le taille-mer. Elle peut être droite, verticale ou oblique. Oblique elle peut être rectiligne ou courbe, vers le navire : à guibre.

Voir illustration page suivante.

(1) Fausse-quille

(2) Quille

(3) Varangues

(4) Massif avant

(5) Carlingue

(6) Marsouin avant

(7) Contre-étrave

(8) Étrave

(9) Brion

(10) Gorgère ou taquet de taille-mer

(11) Taille Mer

(12) Dossier

(13) Remplissage de la guibre

(14) Remplissage du taille mer

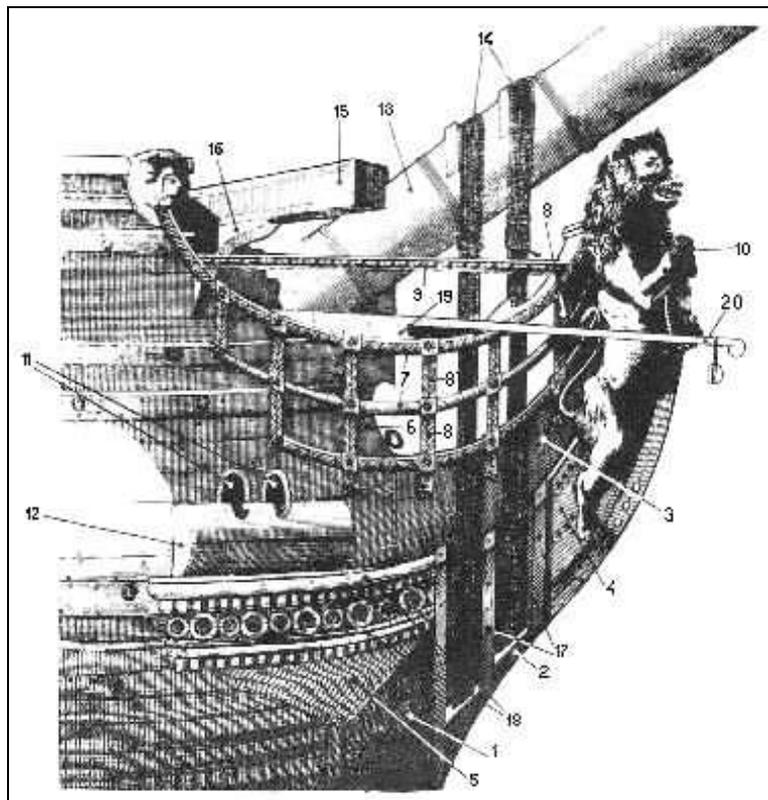
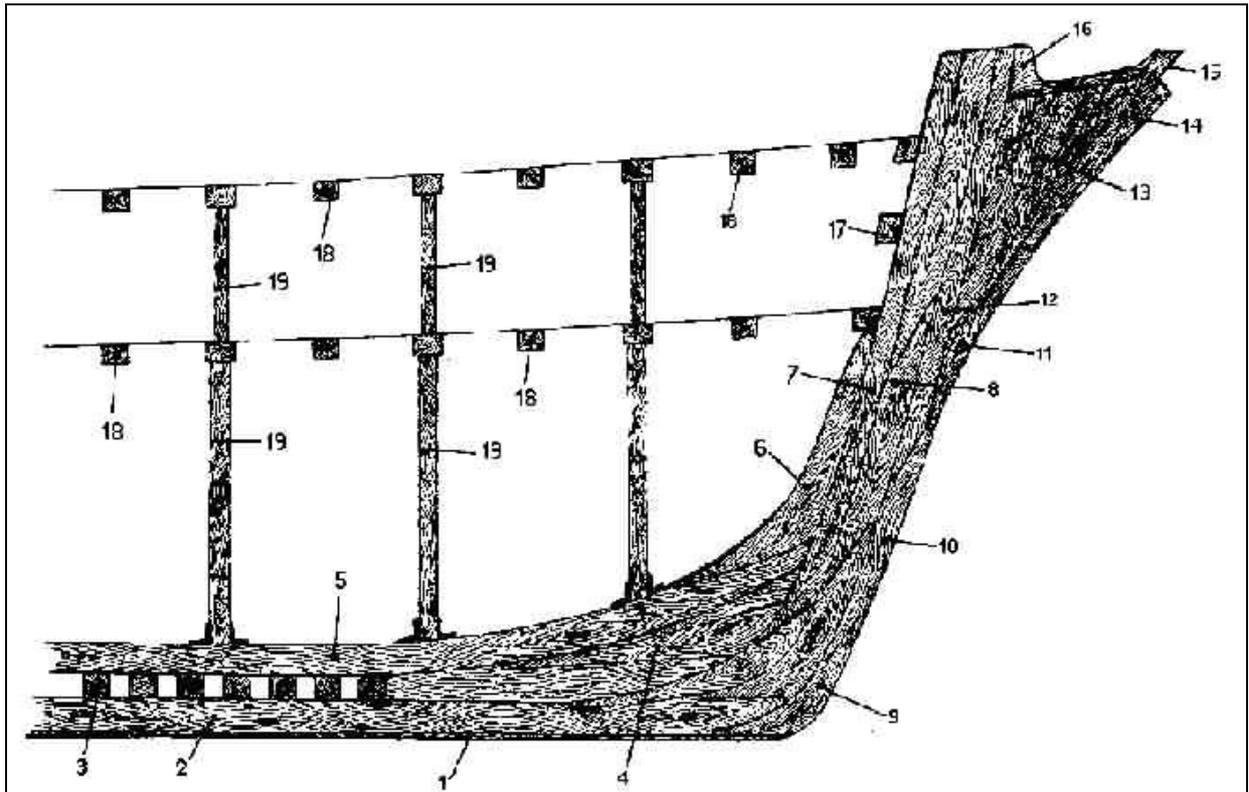
(15) Poulaine

(16) Capucine

(17) Guirlande avant

(18) Barrots

(19) Epontilles



- 1 : Gorgère**
- 2 : Taille-mer**
- 3 : Flèche**
- 4 : Aiguilles**
- 5 : Brise-lames**
- 6 : Capucine**
- 7 : Herpes**
- 8 : Jambettes**
- 9 : Lisses de poulaine**
- 10 : Figure de proue**
- 11 : Ecubiers**
- 12 : Défenses en bois**
- 13 : Beaupré**
- 14 : Roustures de beaupré**
- 15 : Bossoir de capon**
- 16 : Courbe du bossoir de capon**
- 17 : Défenses des roustures**
- 18 : Dauphins**
- 19 : Plate-forme de poulaine**
- 20 : Minot**

Voir l'illustration Membrane.

ETRIER : Pièce de métal servant à tenir le marchepied d'une vergue.

EVITER : Exécuter un mouvement de rotation autour de l'ancre, mouvement causé par le vent ou le courant.

FANAL DE POUPE : Lanterne ornant le couronnement à la poupe du navire.

FARDAGE : Excès de poids dans les hauts d'un navire ou même sur le pont.

FASSEYAGE : Action d'une voile qui bat en hésitant dans le vent. Elle n'a plus d'effet propulsif.

FAUX, FAUSSE : Signifie généralement "supplémentaire" ou "en renfort".

FAUX BRAS : Cordage courant à l'extérieur, le long du bord du navire, afin de faciliter l'accostage des embarcations.

FAUX-FOC : Voir Foc.

FAUX-PONT : Pont intermédiaire situé sous le pont principal.

FEMELOT : Ferrure en forme d'oeil, fixée à l'étambot, constituant la partie femelle du pivot du gouvernail (voir aiguillot).

FER A CALFAT : Outil servant à garnir d'étoupe les coutures du pont ou du bordé du navire.

FERLER : **1.** La voile, une fois carguée, est pliée autour de sa vergue, pli sur pli, à l'aide de raban. Pour les voiles triangulaires ou auriques, on dit plutôt "Serrer". **2.** Ferler un pavillon c'est le plier et le rouler en le maintenant ensuite avec sa drisse.

FEU : Les feux d'un navire en marche sont verts à tribord et rouges à bâbord et visibles de l'avant jusqu'à deux quarts sur l'arrière du travers, utilisés pour la circulation nocturne.

FIGURE DE PROUE : Sculpture à l'avant du navire, sous le beaupré.

FIL DE CARRET : Fil de chanvre, qui, tortillé avec d'autres, forme un cordage.

FILER, LAISSER FILER : Laisser courir un cordage, une manoeuvre, une chaîne.

FILEUX : Support d'amarrage des manoeuvres placé à l'intérieur du pavois et formé par un support longitudinal fixé sur deux jambettes.

FILIERE : Filin tendu horizontalement (filière d'envergure), soutenu par des chandeliers, afin d'assurer la sécurité de l'équipage.

FILIN : **1.** A l'origine, cordage en chanvre. **2.** Nom générique de tous les cordages employés à bord.

FIL DE CARRE : Premier élément d'un cordage de chanvre.

FIXE : Les "fixes" ou huniers fixes s'opposent aux "huniers volants" gréés sur des vergues pouvant être hissées et descendues le long des mâts.

FLECHE (EN CUL) : Voile aurique surmontant la brigantine. Il est envergué par son bord inférieur à la corne, par son bord supérieur à son antenne et, sur son bord vertical, au mât de perroquet de fougue.

FLIBUSTIER : En Hollandais, "frère de la côte". Corsaire des Antilles attaquant les Espagnols.

FLOTTAISON (LIGNE DE) : jonction de la surface de l'eau avec la coque du navire.

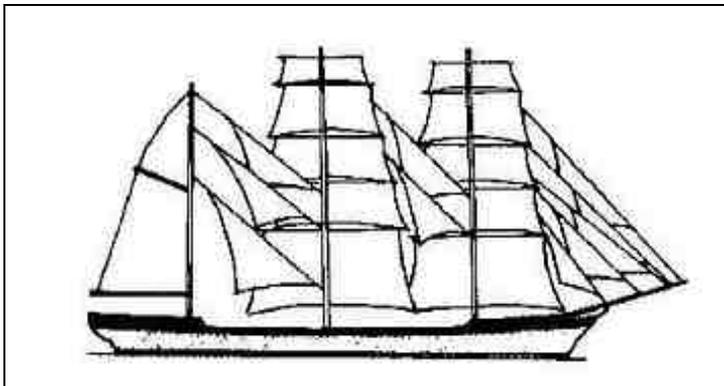
FLUTE : Bâtiment de guerre Hollandais du XVII^{ème} siècle réservé au transport de matériels, vivres munitions. Trois mats gréé en barque, à faible tirant d'eau et d'un rapport longueur/largeur de 4 à 1. L'entrepont est percé de 3 ou 4 sabords non destinés à recevoir des canons.

FOC : Voile triangulaire de l'avant, établie entre le beaupré et le mat de misaine et envergué à un étai ou à une draille spécialement gréée à cet effet. Selon la taille du bout-hors, les voiliers peuvent avoir quatre, cinq, voire six focs.

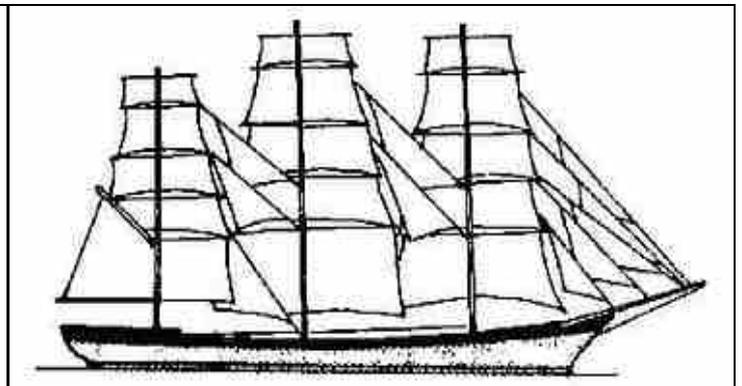
On distingue d'avant en arrière :

- le clin-foc, envergué à sa draille ou à l'étai de petit perroquet.
- le grand foc, envergué à la draille de grand foc
- le faux foc, envergué à sa draille
- le petit foc ou trinquette ou tourmentin, envergué à l'étai de misaine et utilisé à l'allure de cap par gros temps

Il peut même y avoir le foc en l'air, envergué sur l'étai de flèche.
(voir : Latine)



Trois mats Barque



Trois Mâts Carré

FORBAN : Pirate agissant pour son propre compte.

FOURCAT : Varangue de l'avant et de l'arrière au formes très pincées. Voir Couple.

FORME : Bassin de radoub, cale sèche.

FORME D'UN NAVIRE : Ses lignes.

FOSSE AUX CABLES : Cale où sont entreposés tous les cordages, amarres de d'usage ou de remplacement du navire.

FOURCATS : Varangues de l'avant et de l'arrière, aux formes très pincées donnant à la carène ses lignes fuyantes. Voir Couple. Voir l'illustration Membrure.

FOURRER : C'est garnir un filin d'une fourrure pour le protéger d'un racage = d'un frottement.

FOURURE : Liure (série de tours) réalisée autour d'un filin, faite à l'aide de bitord, c'est à dire de petit cordage goudronné ou non, afin de le protéger.

FOURRURE DE GOUTTIERE : Illustration. Voir Baux.

FRAICHIR : Se dit du vent quand il augmente de force.

FRAPPER : Fixer, amarrer à l'aide d'un noeud, d'une manille, un cordage, un poulie...

FRANC-BORD : Hauteur du bordage extérieur de la coque depuis la flottaison jusqu'à la première préceinte.

FREGATE : Aux XVIII^e et XIX^e siècles, fin navire rapide gréé en trois-mâts carrés, primitivement affecté aux opérations d'éclaireur de la marine de guerre. Elles transmettent les signaux et port secours aux navires. Ce sont des navires à deux ponts, avec pas plus de 60 canons. Une frégate jauge maximum 500 à 550 tonneaux et à un équipage de 300 à 600 hommes. Ses canons sont toujours en batterie, ce qui signifie que ses sabords ne sont jamais fermés : de faux mantelets de sabord (des chaussettes en toile) sont installés pour le mauvais temps. Elles sont plus rapides que les vaisseaux de ligne.

Elles connaissent un grand essor sous Louis XIV. L'Hermine en est un exemple.

GREATER : Donner des formes fines à un bateau pour le rendre plus rapide.

FRET : **1.** Cargaison. On parle de Fret d'aller et de Fret de retour. **2.** Rémunération due par l'affréteur ou l'expéditeur de marchandises pour leur transport.

ARRÊTÉES : Cercles métalliques entourant un espar pour le renforcer ou servir de support à des pitons à œil permettant d'y fixer des manoeuvres ou des poulies.

FUITE : **1.** Allure d'un navire courant au vent arrière par gros temps ou grosse mer. Le navire fuit. **2.** Les pièces de fuite sont les canons tirant vers l'arrière du navire.

FUSEE : Extrémité des vergues.

GABARRE : Bateau servant au cabotage et au transport en vrac. Il sert aussi au chargement et déchargement des navires.

GABIAGE : Travail et action des gabiers.

GABIER : Matelot chargé de la manoeuvre du gréement et des voiles d'en haut, du service des hunes et du beaupré. Il commande aux autres matelots. Il surveille, entretien, "son mat" et "son gréement", les embarcations et les ancres. Gabier de grande hune, gabier de misaine.

GAIAC : Bois exotique utilisé pour fabriquer les cosses et les réas à cause de sa dureté.

GAILLARD : Ensemble des structures utilisées pour le logement et situées sur le pont supérieur à l'avant et à l'arrière du navire, sur toute sa largeur.

GALBORD (ou Gabord) : Deux premiers bordés, de part et d'autre de la quille. Ils s'encastrent dans la râblure de la quille et sont plus épais que les suivants : les contres galbords. Les galbords ne sont jamais effilé. Voir Couple.

GALEASSE (ou Galéace) : (De l'italien galeazza, augmentatif de galea), galère de grande dimension, à voiles et à rames, garnie de 24 à 46 canons, d'un tonnage de 600 à 1 200 tonnes,

GALERE (ou Galée) : (Italien) Navire de guerre ou de commerce du XVII^{ème} siècle, long et bas sur l'eau, allant à la voile ou à la rame. Navire de guerre ponté, à rames, que manient les forçats, avec deux mâts aux voiles latines. Surtout employés en Méditerranée, contre les corsaires algériens et marocains.

GALERIE DE LA CHAMBRE DU CONSEIL : Balcon couvert et fermé, faisant toute la largeur de la poupe, au niveau de la chambre du conseil, au niveau du premier pont du gaillard arrière. Elle est formée par une balustrade au centre de laquelle figure, à partir du 18^{ème} siècle, un cartouche portant les marques de nationalité du navire. Les navires à trois ponts ont deux galeries.

GALHAUBAN : Filin de chanvre puis d'acier servant à tenir les mâts de hune et de perroquet, par le travers et vers l'arrière, et directement à partir en tête de mat. Constitue le gréement dormant. Ils sont capelés par-dessus les haubans et toujours alternativement de tribord à bâbord et font retour directement sur la muraille du navire, en arrière des bas-haubans. Cela permet une meilleure répartition des efforts du haubanage.

On trouve les galhaubans :

- du grand mât de hune (GM)(4 de chaque bord),
- du petit mât de hune (M),
- du mât de perroquet de fougue (A)(1 seul),
- du grand mât de perroquet (GM)(3 de chaque bord),
- du petit mât de perroquet (M),
- du mât de perruche (A)(2 de chaque bord),
- de grand cacatois (GM)(2 de chaque bord),
- de petit cacatois (M),
- de cacatois de perruche (A).

Voir illustration : Haubans.

GALION : (de galie, syn. de galée). Gros navire de charge espagnol du milieu du XVI^{ème} siècle avec un château arrière à 4 ou 5 étages. Il est utilisé pour le transport de l'or et de l'argent et autres marchandises précieuses en provenance du Pérou et du Mexique et est fort prisé par les corsaires ou les flibustiers. Ces proportions sont du type 4/3/1 c'est à dire : 40 m de long pour 30 m de longueur de quille pour 10 m de large. 3 ou 4 mats à voiles carrées. Le gaillard d'avant est limité à l'étrave. Une passerelle peut relier les gaillards d'avant et d'arrière. Ils sont armés en guerre de 60 à 70 canons.

GALIOTE : 1. Petite galère à rame hollandaise du XVII^{ème} siècle, à l'avant et à l'arrière arrondis. Elles sont légères et équipées avec 16 à 22 bancs de nage et une voile latine.
2. Barre maintenant les panneaux de fermeture des écoutilles.

GALOCHE : 1. Poulie ouverte transversalement sur une de ses faces pour y faire passer un cordage. **2.** Entaille dans une pièce de bois pour y faire passer un cordage.

GAMBES DE HUNE : Cordages permettant de raidir les haubans de hune. Elles sont fixées sur le haut des haubans du bas-mât et sur les caps de mouton des haubans du mat de hune.

GAMBES DE REVERS : Barres métalliques servant à soutenir la hune à la mâture. Les haubans du mât supérieur y sont fixés.

GARANT : Tout cordage formant un palan et passant par une poulie. Les canons sont amarrés par des garants, pour qu'ils ne bougent pas, quel que soit le temps.

GARCETTE : Bout de filin fixé à la voile sur les bandes de ris, dans des oeillets et, servant à l'attacher, à prendre des ris ; petit cordage.

GARDE CORPS : **1.** Rambarde composée en générale de 2 filières supportées par les chandeliers. **2.** Ensemble des cordages permettant aux gabiers de travailler sur le beaupré.

GARGOUSSE : Sac contenant la charge de poudre d'un canon.

GARGOUSSIER : Caisse contenant les charges de poudre en sacs individuels.

GENOIS (ou Grand foc ou Foc de Gênes) : foc de grande taille placée à l'avant pour augmenter la force de traction.

GENOPE : Bout de cordage utilisé pour réunir temporairement deux filins.

GENOU : Pièce incurvée d'un couple unissant la varangue et l'allonge. Voir Couple.

GENOUILLERE : Pièce de bois taillée en angle droit et placée dans la membrure pour servir de support aux barrots de pont.

GITE : Inclinaison du navire sur un côté, sous l'effet du vent.

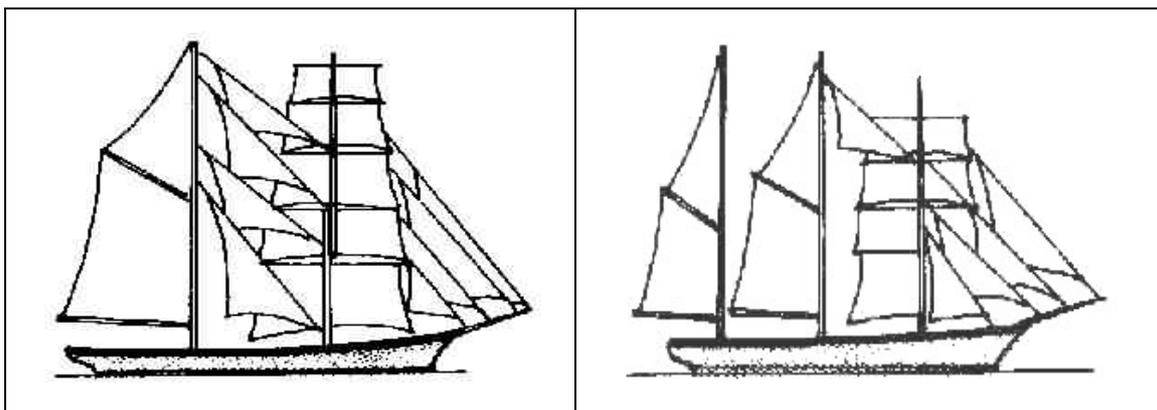
GLENE : Partie d'un cordage lovée en rond. On gléne un cordage (lover).

GOELETTE : Navire à deux mâts inclinés vers l'arrière. Le mât arrière est plus haut ou de hauteur égale au mat de devant. 6 à 8 canons et un équipage de 60 hommes. Selon le gréement, on distingue :

- la goélette franche : avec voiles auriques et flèches sur chacun des mâts.

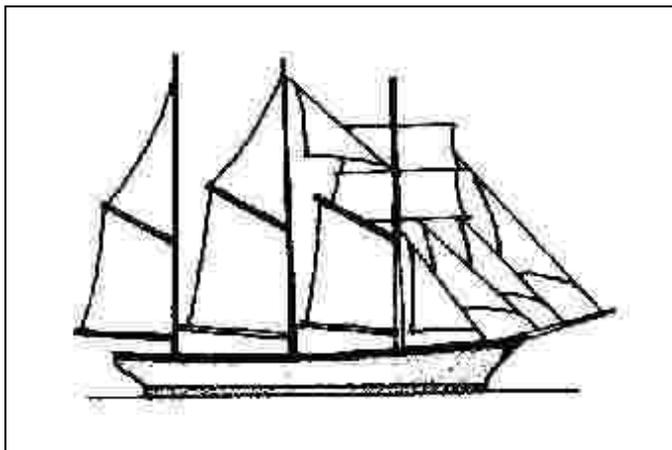
- la goélette à huniers : le mât de misaine sur l'avant est doté d'un phare carré, avec un ou plusieurs huniers fixes ou volants.

On construit ensuite des goélettes à trois, quatre, cinq mâts. Des voiles d'étai sont hissées entre les mats.



Goélette à hunier ou Brigantine

Goélette à hunier



Trois mâts Goélette ou Barquentin

GODILLER : Faire avancer une embarcation à l'aide d'un aviron. Il est placé dans une dame de nage, placée à l'arrière de l'embarcation et manœuvré, debout, en effectuant des mouvements de petits huit dans l'eau.

GOURNABLE : Longue cheville de bois dur (frêne, chêne) servant à assembler la charpente et les bordages du navire.

GOVERNAIL : Partie mobile à l'arrière de la quille, reposant sur le talon, servant à diriger le navire.

GRAIN : Vent violent soudain, phénomène météorologique de courte durée.

GRAND-FOC : Voir Foc.

GRAND LARGUE : Allure suivie par le navire lorsque le vent souffle presque de l'arrière du navire.

GRAND-MAT : Mât principal d'un trois-mâts placé entre le mat de misaine à l'avant et le mat d'art à l'arrière.

GRAND-VOILE : Voile carrée la plus basse d'un grand mât.

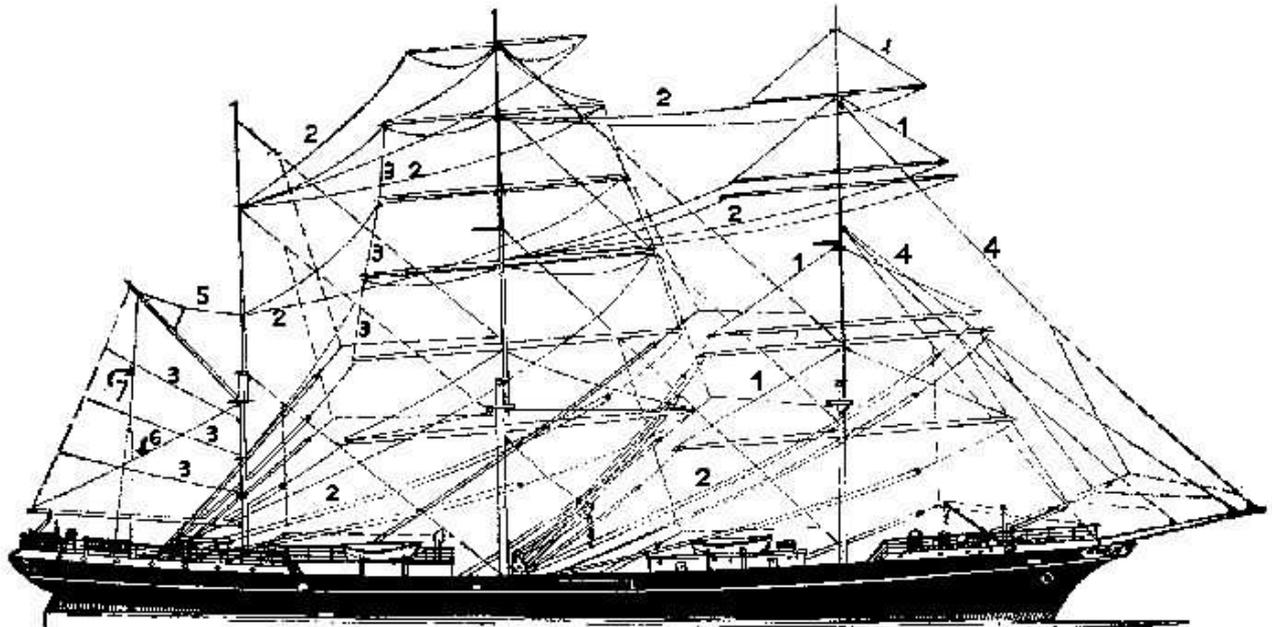
GRANDE RUE : Grande écoutille centrale sur un vaisseau du XVII^{ème} siècle.

GREEMENT : Ensemble de tous les accessoires (cordages, manoeuvres, poulies...) de voilure et de mâture d'un voilier, servant pour les manoeuvres.

On distingue :

- le gréement courant : manoeuvres permettant de mouvoir les voiles,
- le gréement dormant : filins permettant de maintenir la mâture.

Voir illustration page suivante.



Gréement courant principal : 1 balancines - 2 bras - 3 cargues - 4 drisses -
5 drisse de pic - 6 cargue-point - 7 palan de garde.

Voir illustration : Etai.

GREER : Garnir un navire de son gréement : voiles, cordages, poulies etc...

GREEUR : Personnel chargé de garnir un navire de son gréement.

GRELIN : Gros cordage pour l'amarrage ou le touage (remorquage) d'un navire. Le grelin est composé de trois aussières commises ensemble. Il est donc plus gros et plus rigide que l'aussière. Au-dessus de onze pouces de circonférence, il prend le nom de Câble.

GRUTIER : Ouvrier des docks préposé à la manœuvre des grues.

GUI : Espar arrondi, tenu au mat par l'une de ses extrémités, et sur lequel vient se border le bas d'une voile aurique. Voir Bôme .

GUIBRE : (n.f.) Ensemble des pièces de construction assemblées les unes aux autres, formant le prolongement élané de l'étrave. Elle donne des points d'appui au gréement du beaupré, en recevant les sous barbes et les liures en particulier.

Les pièces de la guibre sont :

- la gorgère, avec devant,
- le taille-mer, en deux ou plusieurs éléments,
- appuyées à la gorgère, de chaque côté, les flèches, fortes pièces de bois courbées vers le haut soutenant la figure de proue,
- remplissant l'espace entre les flèches et la gorgère, on trouve deux planches ornementées : les aiguilles,
- la guibre est reliée à l'étrave, de chaque côté, par une pièce de bois courbe dite capucine et par les herpès, longues pièces de bois recourbées et décorées : ce sont les montants supérieurs de la proue,
- capucine et herpès sont reliés entre eux horizontalement et verticalement par des jambettes,

- entre les herpès de chaque bord, se trouve la poulaine, caillebotis formant une plate forme où se trouvent les "sanitaires" de l'équipage
De chaque bord, deux courbes en bois, parallèle et sous la capucine, contiennent deux écubiers.

Voir illustration : Etrave.

GUINDANT : Le guindant d'une voile carrée est sa hauteur le long du mât (par opposition au battant d'une voile = sa longueur).

GUINDEAU : Petit treuil à axe horizontal muni d'une couronne appelé barbotin, utilisé pour le mouillage et le relevage de la chaîne d'ancre.

HALER : **1.** Tirer en force. **2.** En parlant du vent : se rapprocher.

HALE A BORD : (HALE DEDANS) : cordage servant à amener le rocambeau à l'étrave.

HALEBAS (HALE-BAS) : Manoeuvre courante frappée au point de drisse d'une voile et permettant de l'amener le long de sa draille, pour la serrer, une fois la drisse larguée. Idem pour un espar, une vergue.

HAMAC : Rectangle de toile suspendu à ces deux extrémités, dans lequel on s'allonge pour dormir.

HANCHE : Partie de la muraille d'un navire proche de l'arrière.

HAUBAN : Partie du gréement dormant, constituée de cordages (puis de filins d'acier au 19^e siècle) servant à tenir les mâts sur les côtés.

Les haubans sont formés d'un cordage (ou d'un filin) passé en boucle fermée par un amarrage plat, qui viendra se capeler au niveau du ton du mât. Cette boucle est fourrée afin d'être protégée des frottements.

A chaque extrémité est fixée un cap de mouton, permettant de tendre le hauban, par l'intermédiaire de la ride des caps de mouton, sur des cadènes de la coque (voir Manoeuvre).

Chaque partie du mât a ses propres haubans. On distingue donc :

- les bas-haubans : haubans de grand mât, de mât de misaine et de mât d'artimon, qui vont des cadènes des porte-haubans au capelage autour du ton du bas mât.

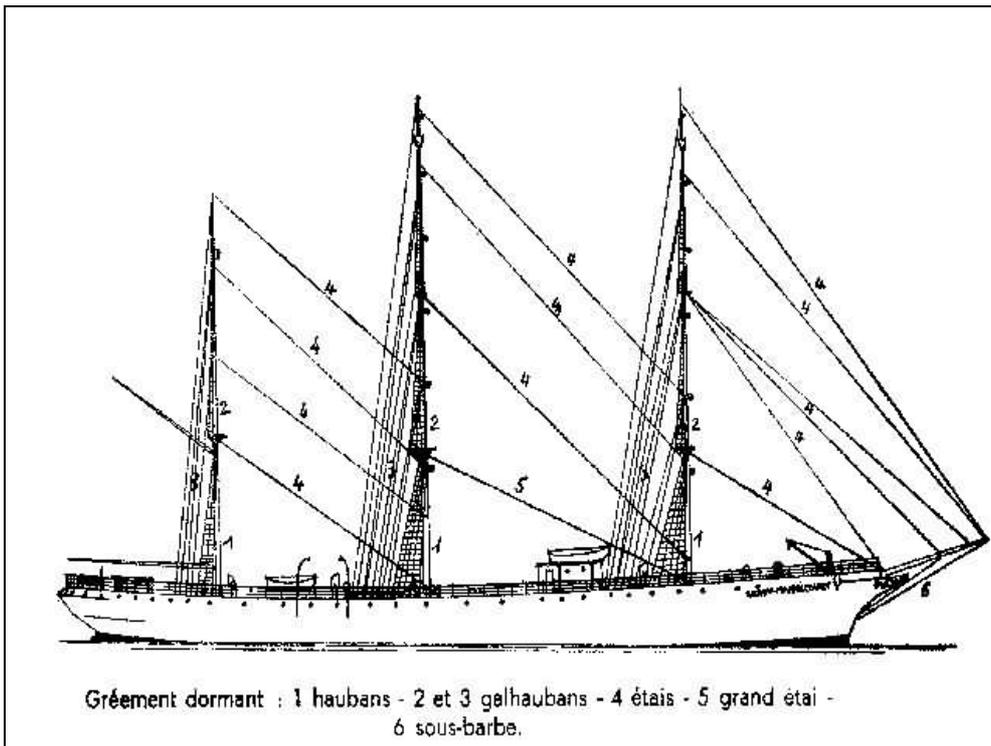
- les haubans de hune : de grand mât de hune, de petit mât de hune et de mât de perroquet de fougue.

- les haubans de perroquet, de perruche, des cacatois.

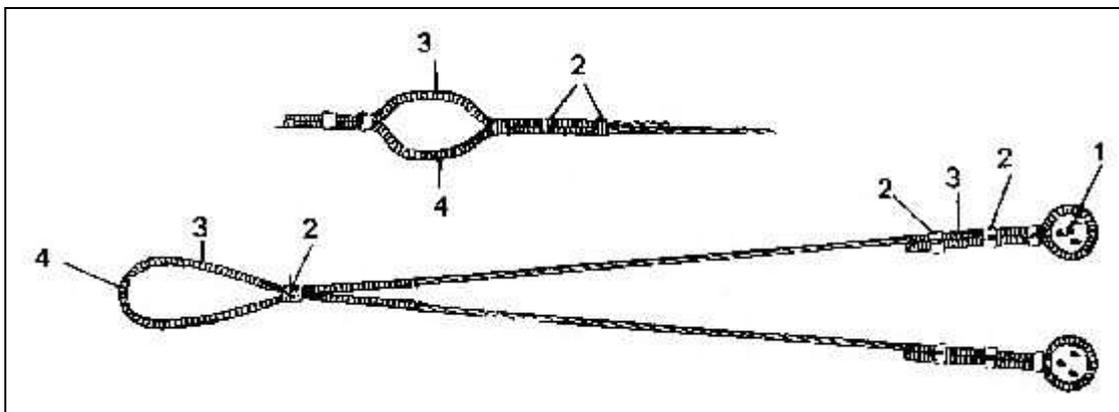
Ils vont des gambes de revers des hunes aux barres traversières.

Le capelage des haubans commence par la paire la plus en avant, en alternant de tribord à bâbord. Le nombre de haubans varie selon la hauteur des mâts.

Voir illustrations page suivante.

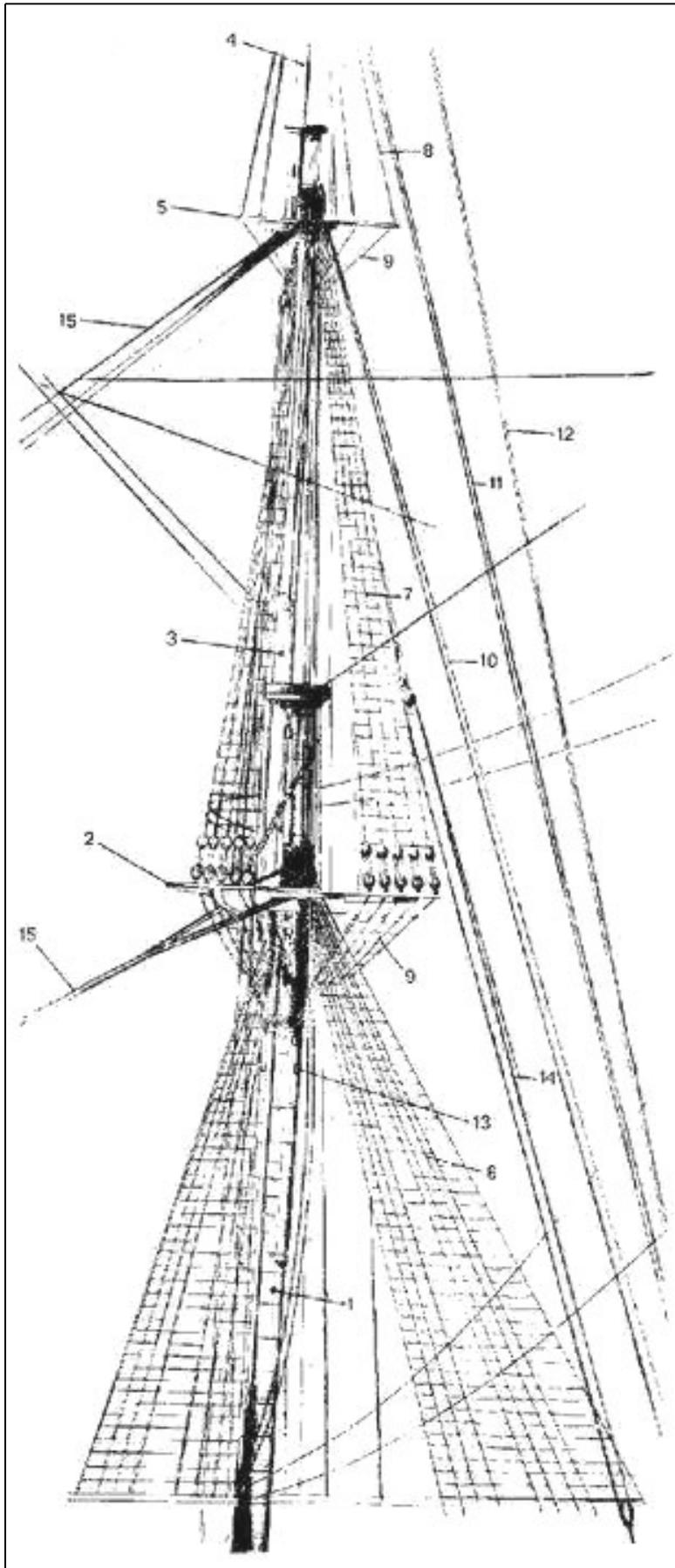


Manoeuvres dormantes



Hauban simple et hauban double

- | | |
|---------------------|---------------|
| 1 : Cap de mouton | 3 : Fourrures |
| 2 : Amarrages plats | 4 : Boucle |



- 1 : Bas mât**
- 2 : Hune**
- 3 : Mât de hune**
- 4 : Mât de perroquet**
- 5 : Barres de perroquet**
- 6 : Haubans de bas mât**
- 7 : Haubans de mât de hune**
- 8 : Haubans de mât de perroquet**
- 9 : Gambes de revers**
- 10 : Galhaubans de mât de hune**
- 11 : Galhaubans mât de perroquet**
- 12 Galhaubans de mât de cacatois**
- 13 : Pantoires**
- 14 : Palan de la drisse de vergue de hunier**
- 15 : Etais**

HAUTURIER : De haute mer.

HERMINETTE : Hachette à tranchant recourbé. C'est l'outil classique du charpentier de navire.

HERMIONE : La frégate Hermione est construite au chantier de Rochefort en 1779. Elle est lancée à la mer le 21 mars 1779.

En 1800, le jeune marquis de La Fayette (il n'a que 20 ans), après avoir convaincu Louis XVI d'aider les troupes du général Washington, embarque sur la flambant neuve frégate à destination de Boston. Pendant dix-huit mois, l'Hermione, participe à la guerre d'indépendance américaine, jusqu'aux victoires de la baie de Chesapeake et de Yorktown.

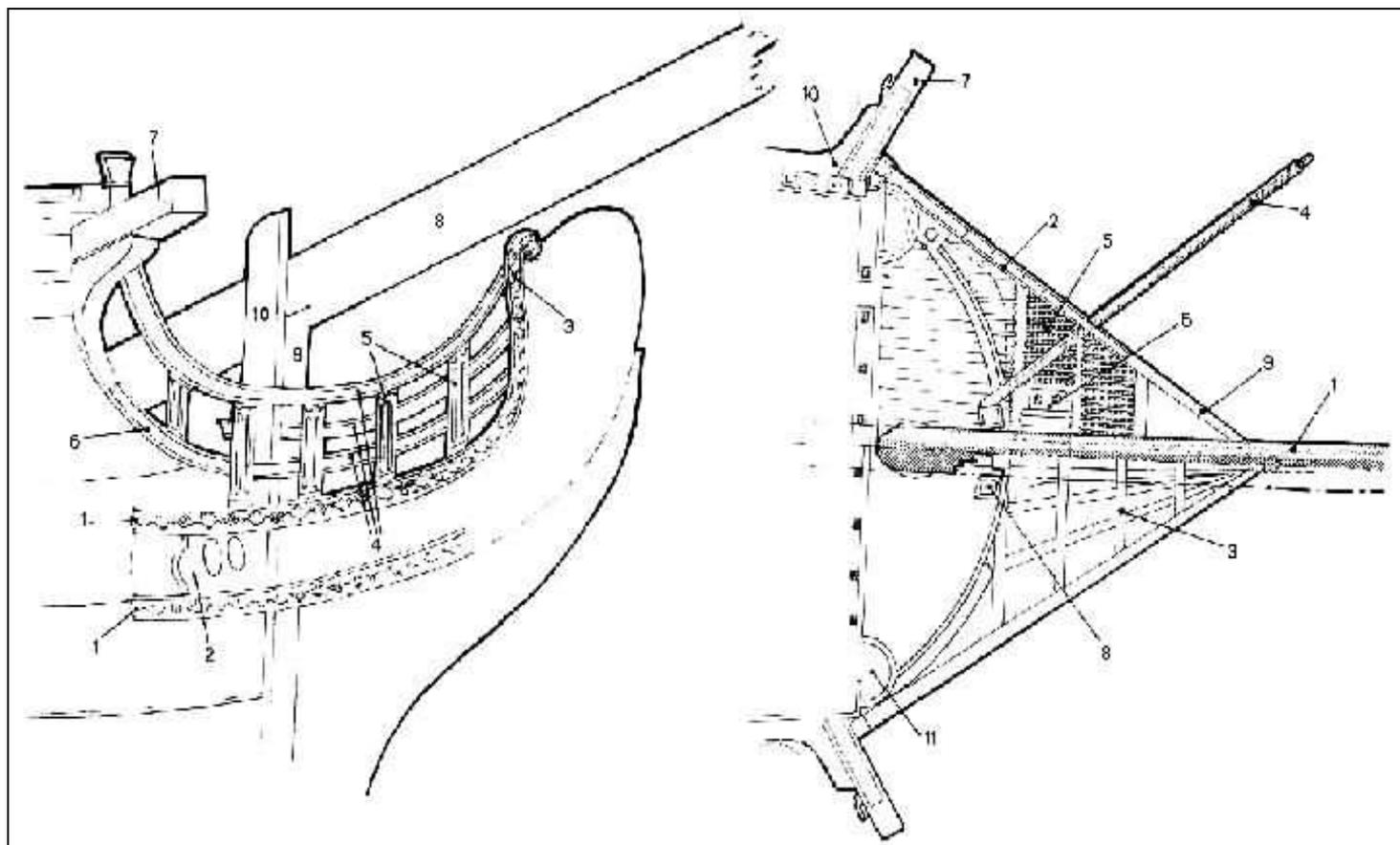
L'association de L'Hermione et la ville de Rochefort reconstruisent depuis 1980, la frégate sur la base des plans d'origine.

Quelques dimensions :

- longueur hors tout : 65 m. hors tout
- Longueur de la coque : 44,20 m. à la coque
- largeur au maître-bau : 11,20 m.
- hauteur hors tout : 54 m.
- hauteur, du bas de la quille au sommet des couples : 12 m.
- surface de voilure : 1000 m²

HERPES : Élément ouvragé latéral de l'étrave du navire. Les herpes et leurs jambettes supportent la plate forme de poulaine. Ils servent d'appui à la figure de proue.

Voir Etrave.



- | | |
|--|--|
| 1 : Courbes | 1 : Beauprés |
| 2 : Ecubiers | 2 : Herpes |
| 3 : Prolongement des courbes en volute | 3 : Jambettes |
| 4 : Herpes | 4 : Minot |
| 5 : Jambettes | 5 : Poulaine |
| 6 : Guirlande ornée joignant la courbe du bossoir de capon aux herpès | 6 : Cabinets et lavabos de l'équipage "les poulaines" |
| 7 : Bossoir de capon | 7 : Bossoir de capon |
| 8 : Beauprés | 8 : Apôtres |
| 9 : Guibre | 9 : Lisses de la poulaine |
| 10 : Apôtres | 10 : Courbe horizontale du bossoir de capon |
| | 11 : Veille au bossoir |

HILOIRE : (n.f.) Bordure, encadrement d'un panneau en bois servant à éviter une entrée d'eau.

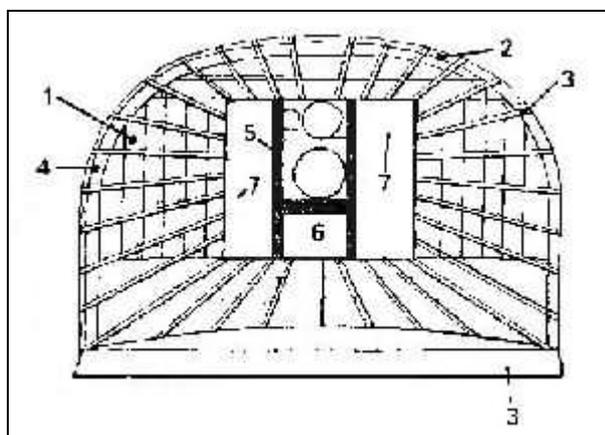
HISSER : Etablir, lever une voile, une vergue, un pavillon à l'aide d'une drisse.

HOULE : Longue vague ne déferlant pas.

HUNE : Plate-forme de forme rectangulaire, arrondie sur l'avant, placée à la jonction de deux mâts superposés. La hune permet d'accrocher les haubans des mâts supérieurs. Les gabiers, les canonnières ou les soldats y montent lors des combats avec canonnades et fusils;

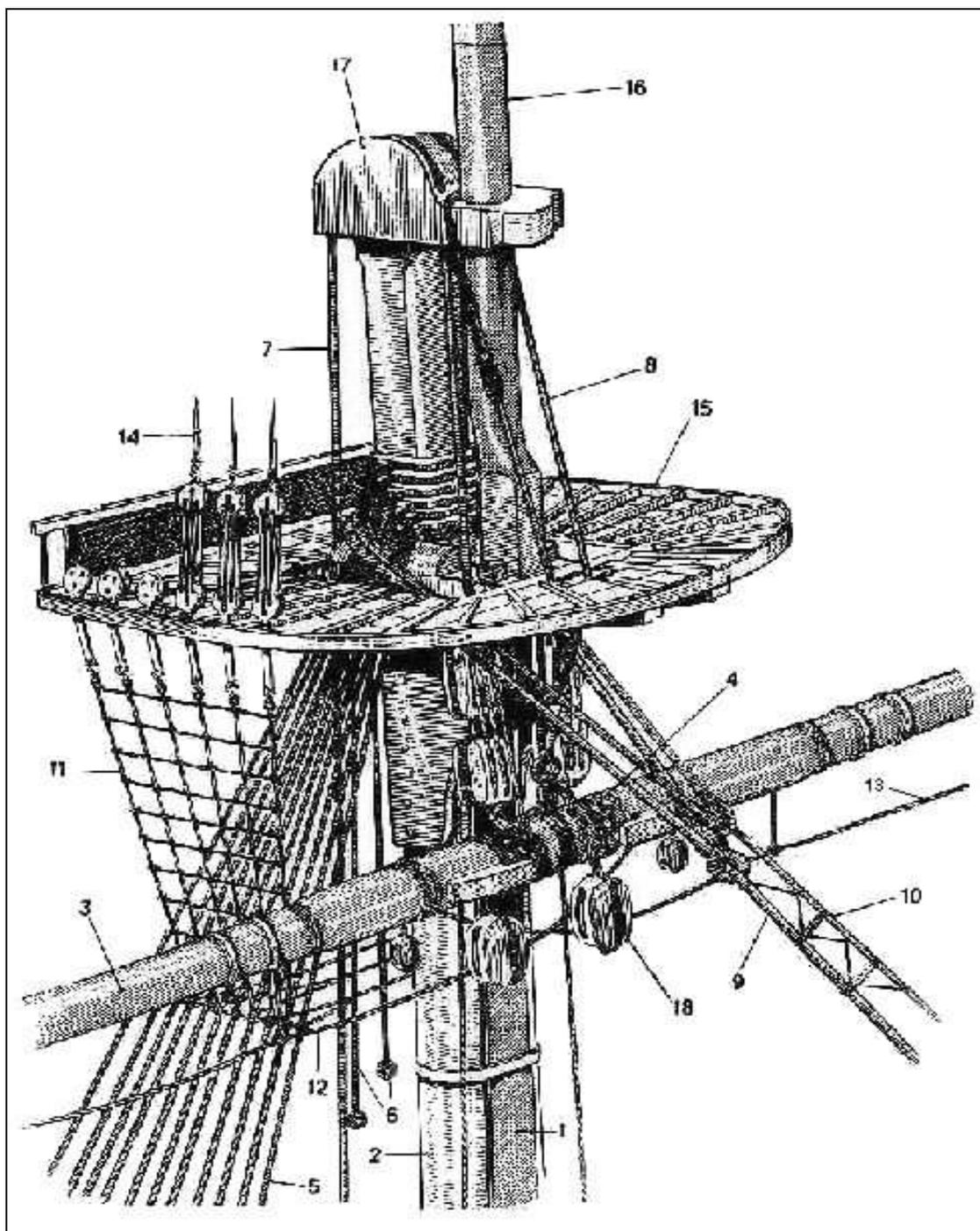
Elle est fixée sur les élongis et les barres traversières. Les élongis délimitent de chaque côté un trou appelé, trou du chat ou chatière, pour le passage des haubans.

On distingue la grand-hune, la hune de misaine, la hune d'artimon.



Hune d'un vaisseau du XVIIIe siècle

- | | |
|--------------------------|---|
| 1 : Plancher | 5 : Élongis |
| 2 : Guérite | 6 : Trou des élongis |
| 3 : Montants | 7 : Trou du chat ou chatière |
| 4 : Plaque de fer | 8 : Trou pour les manœuvres venant d'en haut |



- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1 : Mât | 7 : Drisse de la vergue | 13 : Marche-pied |
| 2 : Jumelles | 8 : Suspente | 14 : Haubans de hune |
| 3 : Vergue | 9 : Etai | 15 : Hune |
| 4 : Colliers de racage | 10 : Contre-étai | 16 : Mât de hune |
| 5 : Haubans | 11 : Faux haubans | 17 : Chouquet |
| 6 : Pantoires | 12 : Trélingage | 18 : Poulie de cargue-fond |

Hune du XIX^e siècle

HUNIER : Voile carrée fixée à la vergue du mât de hune.

- Il peut être "petit hunier" sur le mat de misaine ou "grand hunier" sur le grand-mat.

- Il peut être de grande dimension : "hunier fixe" sur la vergue, à l'avant des mats auxquels elles sont suspendues ou, divisé en deux : "hunier volant", c'est à dire pouvant être hissé en position le long du mat, par des itagues doubles.

Voir illustration : Phare.

INSCRIT : Marin français inscrit sur les rôles de l'Inscription Maritime.

INVALIDES : Somme retenue sur la paie des matelots en vue de leur retraite.

ITAGUE : Manoeuvre courante permettant de hisser quelque chose. L'itague est un palan composé d'une poulie dans laquelle passe un codage. Une de ses extrémités fait dormant à un point fixe (une vergue par exemple), et l'autre constitue le courant sur lequel on tire. Les bras des vergues, les drisses des vergues mobiles, les drisses de voiles latines de grande surface sont à itague. L'itague peut être en fil d'acier ou en chaîne.

ITAGUES DE RIS : Cordages frappés sur les cosses des bandes de ris. Ils servent à affaler une portion de voile et passent par les trous des violons de ris en bout de bôme.

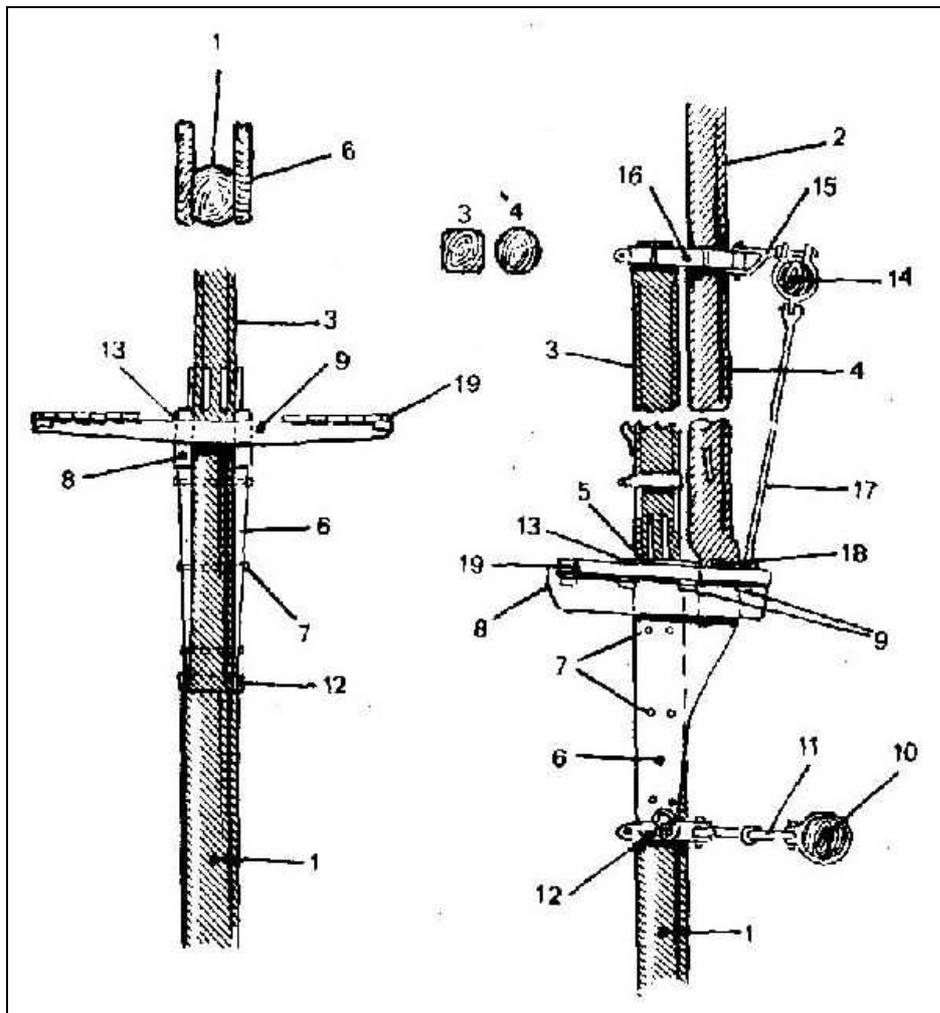
JAMBETTE : Pièce de bois ou de fer servant de jambe de force.

JARRETIERE : Tresse cousue sur l'arrière des voiles carrées le long de la ralingue têtère pour servir à l'attacher à la filière d'envergure.

JAUGE : Capacité intérieure d'un navire. Autrefois, exprimée en tonneaux de jauge = 2,83 m³. La jauge brute correspond au volume des espaces fermés du navire. La jauge nette aux volumes utilisables pour le commerce.

JAUMIERE (TROU DE...) : Ouverture pratiquée dans la voûte d'un navire pour laisser passer la mèche du gouvernail.

JOTTEREAUX : **1.** Pièces de bois puis métalliques chevillées de chaque côté, du bas-mât, sous la noix, pour supporter les élongis. **2.** Renforts latéraux de l'étrave appelé aussi "Dauphins", souvent décorés de moulure ou de garniture.



- 1 : Bas mâst
- 2 : Mâst de hune
- 3 : Ton
- 4 : Talon
- 5 : Noix
- 6 : Jottereaux
- 7 : Goujons de tenue des jottereaux
- 8 : Elongis
- 9 : Barres traversières ou traversins
- 10 : Grand vergue
- 11 : Vit de mulet de la grand vergue
- 12 : Collier de racage
- 13 : Coussin
- 14 : Vergue de hunier fixe
- 15 : Vit de mulet de la vergue de hunier fixe
- 16 : Chouquet
- 17 : Béquille de soutien de la vergue de hunier fixe
- 18 : Clef du mâst de hune
- 19 : Hune

JOUE : 1. Partie renflée d'un côté et de l'autre de l'étrave d'un navire. 2. Face externe de la caisse d'une poulie.

JOURNAL DE BORD : Journal tenu par le commandant et ses officiers et devant être remis aux autorités en fin de campagne.

JUELLE DE BRASSEYAGE : Pièce de bois dur, creusée sur une de ses faces et arrondie sur le milieu de la face arrière d'une vergue afin de l'écarter du mat, d'en faciliter le brassage et de la préserver des frottements contre le mat.

JUSANT : Marée descendante.

KETCH : Voilier moderne à deux mats, le premier (misaine) étant plus haut que celui de l'arrière (artimon).

L**AISSER PORTER** : Voir Abattre.

LAIZE : Bandes de toile composant une voile par assemblage bord à bord. Voir illustration : Cargue

LAMANAGE : Pilotage pour amarrer un navire à quai. Sa zone d'action se limite aux baies, rades et ports. Ce sont les lamaneurs.

LAME : Mouvement fort de la mer sous l'effet du vent.

LANCER : **1.** Lancer un manœuvre c'est l'amarrer autour d'un bois prévu à cette effet. **2.** C'est mettre un navire à l'eau.

LARGUE : Allure d'un navire recevant le vent par l'arrière du travers. A cette allure, les écoutes sont toutes relâchées : larguées.

LARGUER : Lâcher, détacher tout cordage de son point d'attache : une amarre, une écoute...

LATINE (VOILE) : Voile triangulaire comprenant les focs et les voiles d'étais. Son côté le plus long porte la ralingue d'envergure et, permet soit de l'envergurer sur une antenne soit de la tendre sur une draille. La partie presque verticale est la Chute ; la partie presque horizontale le Fond ou Bordure. Le triangle haut de la voile s'appelle la Tête, elle reçoit la drisse. Celui du bas, l'Amure et reçoit le hale-bas. Le troisième; le point d'écoute permet de fixer les écoutes droites et gauches.

LATITUDE : Angle formé par la verticale du lieu et sa projection sur le plan de l'équateur.

LEGE : Se dit d'un navire naviguant à vide, sans chargement.

LEST : **1.** Tout ce qui peut servir à alourdir un navire : gravas, sable, vieilles ferrailles, permettant d'assurer la stabilité des navires navigant à vide de marchandise. Le lest représentait un peu plus du tiers du poids de la marchandise. Il devait être bien reparti et bien arrimé pour éviter tout ripage. **2.** Navire navigant sans fret.

LEVANT : Est, Orient.

LEVE-NEZ : Cordage permettant de lever le point d'amure d'une voile aurique.

LEVER LES LOFS : Donner du mou aux écoutes et amures des basses voiles afin de réduire leur portance et donc la vitesse du navire.

LIAISONS : Pièces de construction servant à fortifier entre elles les diverses parties d'un navire.

LIEUE MARINE : = 3 milles = 5.556 mètres = un vingtième du degré terrestre = une lieue géographique.

LIGNE : Nom donné par les marins à l'équateur ; d'ou l'expression "Passer la ligne".

LIGNE DE CHARGE : Ligne signalée sur la coque ne devant jamais être immergée après la cargaison d'un navire.

LIGNE DE FLOTTAISON : Intersection de la surface de l'eau avec la coque.

LISSES : **1.** Membrures longitudinales placées entre les couples formant la coque et le pavois. **2.** Pièce ou tige sur la partie supérieure des pavois, coiffant le sommet des jambettes, afin de servir de rambarde. Lisse d'ouverture : Planches fixées provisoirement

entre les sommets des couples, pour préserver leur écartement pendant la construction. Voir Pavois.

LISTON : Moulure en creux ou en relief courant toute la longueur de la muraille.

LIT DU VENT : Direction d'où souffle le vent. Point de l'horizon d'où il arrive.

LIURE : Cordage ou pièces de charpente permettant d'assembler plusieurs éléments.

LIURE DE BEAUPRE : Fixation du beaupré sur l'étrave du navire. Elle est en général double : un gros cordage fait plusieurs tours entre le beaupré et des trous rectangulaire pratiqués dans le taille-mer. L'ensemble est raidi par une bride centrale. Ces liures sont maintenues en place par des taquets côté beaupré. Elles sont protégées par des défenses au niveau du taille-mer. Au XIX^{ème} siècle, la liure du beaupré est effectuée par une chaîne.

LIVARDE (VOILE A LIVARDE) : Voile aurique sans corne ni bôme mais établie par un espar en diagonale. Son extrémité supérieure étarque le coin supérieur arrière de la voile et son extrémité inférieure s'appuie sur le mat.

LOCH : Appareil servant à mesurer la vitesse. Il est constitué primitivement par une planchette (ou bateau) se laissant aller à la mer au bout d'un câblot sur lequel des nœuds étaient marqués de distance en distance.

LOF : Côté du bateau frappé par le vent. D'où : venir au lof ou lofer = se rapprocher du vent. (Inverse : abattre). " Les lofs " sont aussi la cargue-point et l'amure de basse voile dont il faut libérer la toile lorsqu'on veut la brasser ou la carguer.

LONG COURS : Navigation en dehors des zones côtières de cabotage. Le navire affecté à ce type de navigation est un "long courrier".

LONGIS : Voir Elongis.

LONGITUDE : Angle formé au pôle par le méridien du lieu et un méridien fixe d'origine (Méridien de Greenwich).

LONGUEUR HORS-TOUT : Longueur maximum du navire.

LONGUEUR A LA FLOTTAISON : Distance entre la perpendiculaire avant, élevée à l'intersection de la flottaison et la face avant de l'étrave et la perpendiculaire arrière, élevée à l'intersection de la flottaison et de la face arrière de l'étambot.

LOUVOYER : Faire des bordées successives pour remonter au vent. Naviguer contre le vent.

LOVER : Se dit pour un cordage ou pour une voile ramassés en rond.

LOXODROMIE : Route que suit un navire lorsqu'il coupe tous les méridiens sous un angle constant.

LUMIERE : **1.** Orifice sur le sommet d'un canon par lequel on met le feu à la charge de poudre. **2.** Synonyme d'Anguilliers.

LUZIN : Cordage d'amarrage composé de deux fils.

MACHOIRE de bôme ou de corne : fourche en bois à l'extrémité de l'espar permettant de la maintenir contre le mât.

MAILLE : Intervalle entre deux couples ou deux varangues.

MAILLON : Longueur de chaîne de 30 mètres comprise entre deux mailles.

MAIN COURANTE : Poignée solidement fixée pour se tenir, le long d'une échelle, d'un rouf...

MAITRE-BAU = MAITRE-COUPLE : **1.** Couple et barrot placés dans la plus grande largeur du navire (voir Baux). **2.** mesure de la largeur d'un bateau.

MAITRE CALFAT : Personne chargée de surveiller et de garantir l'étanchéité du navire.

MAITRE CANONIER : Commandant des chefs de pièce et sous les ordres du canonier.

MAITRE DE QUART : Gradé secondant l'officier de quart. Il rend les honneurs du sifflet à l'arrivée ou au départ des officiers. Il intervient dans la manœuvre des embarcations plus particulièrement.

MAITRE D'EQUIPAGE : Gradé expérimenté commandant les gabiers et les simples matelots. Il est sous les ordres du second.

MAITRE PERCEUR : Ouvrier chargé de faire les trous dans le bordé, dans les membrures. Ce travail demande une grande expérience car les trous doivent être bien percés afin les chevilles occupent la totalité du tous, sur toute sa longueur, afin d'assurer une étanchéité parfaite.

MAITRE VOILIER : Personne chargée de l'entretien des voiles et de la mature.

MANIFESTE : Liste complète et détaillée des marchandises constituant la cargaison du navire. Elle est remise à la douane du port de destination.

MANILLE : Etrier métallique fermé par un boulon et servant à relier entre elles deux longueurs de chaîne.

MANOEUVRE : **1.** Cordage ou filin servant au gréement. On distingue :

- les manœuvres courantes : cordages ou filins mobiles servant le plus souvent à régler la voilure.

- les manœuvres dormantes : cordages ou filins servant à soutenir ou à maintenir en place le gréement.

Les manœuvres dormantes ridées par caps de mouton constituent le système de tension du gréement.

Chaque hauban (ou galhauban) se termine autour d'un cap de mouton.

L'ensemble des haubans, des galhaubans, est maintenu par les quenouillettes, barrots permettant de les maintenir à distance fixe et constituant le premier échelon aux échelles de haubans : les enfléchures.

Une cadène est fixée à la coque par un étrier ; elle aussi terminée par un cap de mouton.

Un ensemble de cadènes peut-être déporté à l'extérieur de la coque par le porte-haubans.

Les deux caps de mouton respectifs sont rapprochés en tendant le filin qui les relie : La ride.

2. Toute opération relative à la marche ou à l'évolution du navire.

MANTELET DE SABORD : Volet extérieur carré, fixé par le haut fermant un sabord.

MARCHEPIED : Filin courant d'une extrémité à l'autre sous la vergue pour permettre aux gabiers de prendre appui. Voir Hune.

MARGOUILLET : Pomme de bois dur, percée au milieu, avec une engoujure sur son pourtour pour être estropée. Permet de guider certaines manœuvres.

MARNAGE : Amplitude de hauteur d'eau, entre la marée haute et la marée basse.

MAROQUIN : Cordage tendu entre deux mats sur lequel est fixé une ou plusieurs poulies, utilisées pour des manoeuvres ou des drisses.

MARQUES : Chiffres dessinés sur le franc-bord pour indiquer le degré d'enfoncement autorisé.

MARTINET : Balancine de corne ou de mat de charge.

MARTINGALE : (n.f.) Manœuvre fixe permettant de maintenir le boute-hors de foc et de clin-foc, contre les efforts des étais et drailles de focs. Sa tenue est renforcée par l'arc-boutant de martingale. Elle est fixé sur le gaillard d'avant. Elle peut être simple ou multiples.

MARSOUIN : Nom de la partie de la carlingue dans ses élévations verticales. A l'avant : le marsouin avant et à l'arrière le marsouin arrière. Voir illustration : Etambot et Etrave.

MASQUER : Un navire masque lorsque le vent, au lieu de frapper les voiles carrées par derrière, les frappe par-devant. Cette manœuvre peut être réalisée volontairement pour arrêter la marche du navire. On l'obtient en brassant les vergues à contre.

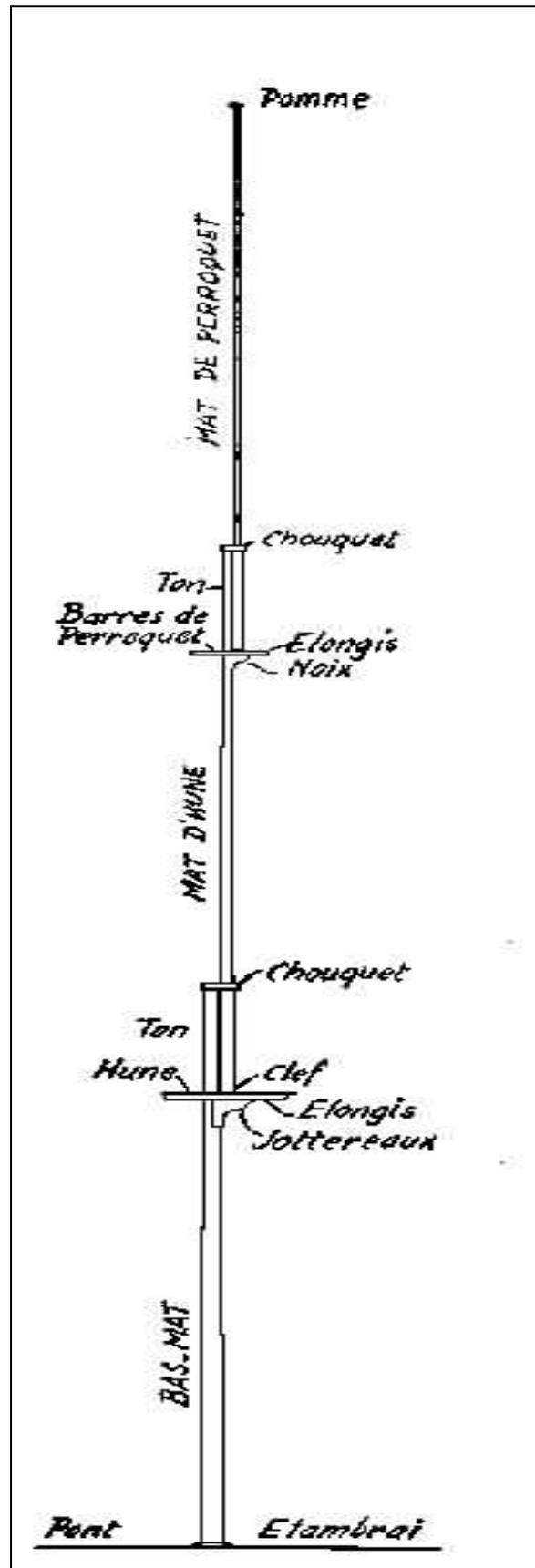
MASSIF : Pièce(s) de bois placée(s) à l'avant comme à l'arrière, entre la quille et la carlingue, pour combler la construction. Voir illustration : Etambot.

MAT : Les mâts constituent, avec les vergues, la mature des voiliers. Ils sont cylindriques, en sapin ou en pin et disposés plus ou moins verticalement dans l'axe du navire. Ils sont en plusieurs parties, démontables et remontables.

La partie inférieure est dite bas-mât. Les mâts sont de l'avant à l'arrière et de bas en haut :

- le beaupré, prolongeant l'étrave,
 - le mât de misaine : bas mât de misaine, petit mât de hune, petit mât de perroquet, petit mât de cacatois, petit mât de contre-cacatois.
 - le grand mât : grand mât de hune, grand mât de perroquet, grand mât de cacatois, grand mât de contre-cacatois, flèche de grand cacatois.
 - le mât d'artimon : bas mât d'artimon, mât de perroquet de fougue, mât de perruche, mât de cacatois de perruche, mât de contre-cacatois de perruche.
- Pour les quatre mâts, les deux grands mâts centraux sont le grand mât avant et le grand mât arrière.

Voir illustration page suivante.



MAT DE CHARGE : Espar fixé sur un mat, permettant de hisser à bord de lourdes charges à l'aide de palan. Il est maintenu par une ou deux balancines.

MATELOT : Trois catégories : matelot léger, de 18 à 20 ans, matelot et matelot capable lorsque breveté de mâture.

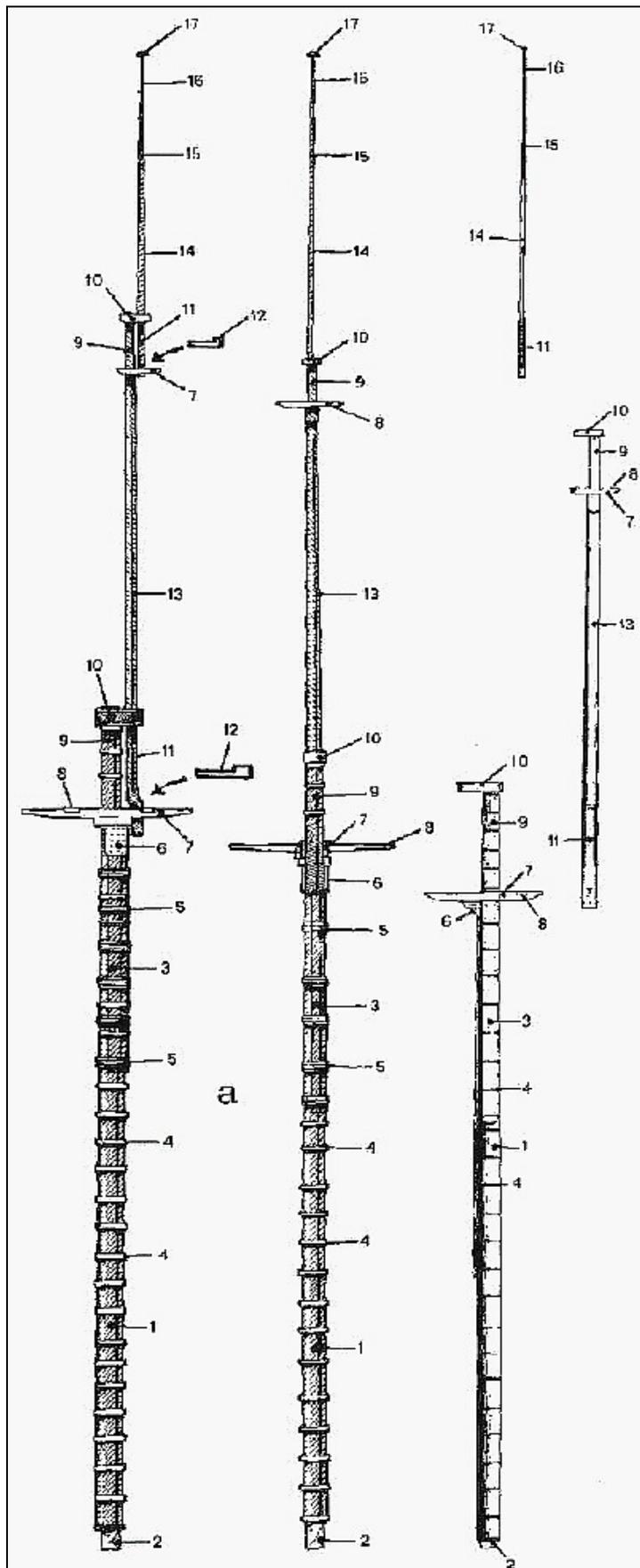
MATELOTAGE : Science relative au travail des gabiers et des matelots : confection des noeuds, épissures, tresses, badernes...

MATER : Mettre en place les mâts sur un navire.

a) Mât d'un vaisseau du XVII^e siècle

b) Mât d'un vaisseau du XVIII^e siècle

- 1 : Bas mât
- 2 : Tenon d'emplanture
- 3 : Jumelles
- 4 : Colliers de fer
- 5 : Roustures
- 6 : Jottereaux
- 7 : Elongis
- 8 : Barres traversières (traversins)
- 9 : Ton du mât
- 10 : Tête de more (chouquet)
- 11 : Pied ou talon du mât de hune
- 12 : Clef du mât de hune
- 13 : Mât de hune
- 14 : Mât de perroquet
- 15 : Mât de cacatois
- 16 : Flèche
- 17 : Pomme



MATURE : La mature comprend :

- le beaupré : à l'avant, prolongeant l'étrave,
- les mâts,
- les vergues.

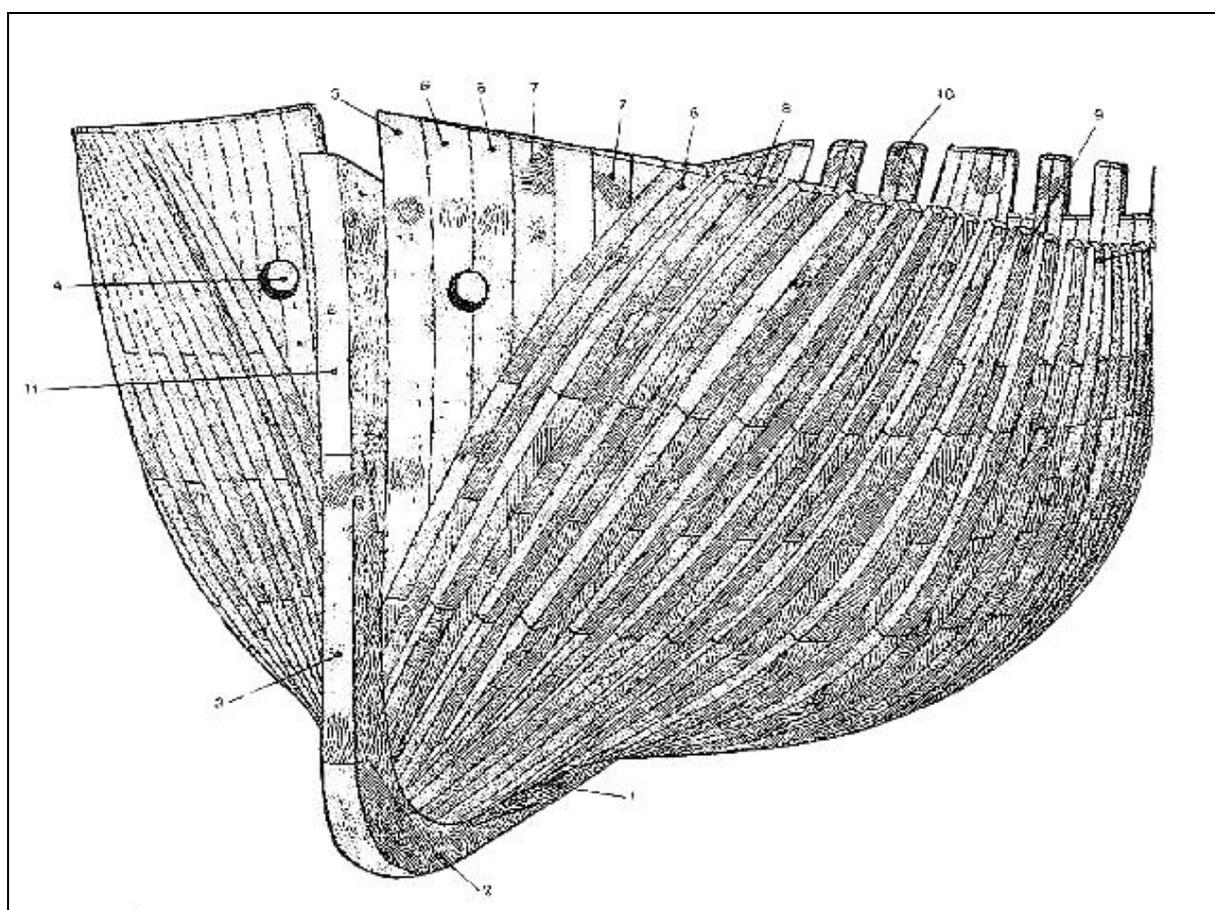
La tenue de la mature se fait par l'intermédiaire du gréement dormant constitué des étais, dans le plan longitudinal et, dans le plan transversal, par les haubans et galhaubans.

MEMBRE : Couple.

MEMBRURE : Ensemble des membres d'un navire. Synonyme de Couple. La membrure est revêtue :

- extérieurement : par le bordé, étanche ou virures,
- intérieurement : par le vaigrage, formé de planches dites, vaigres.

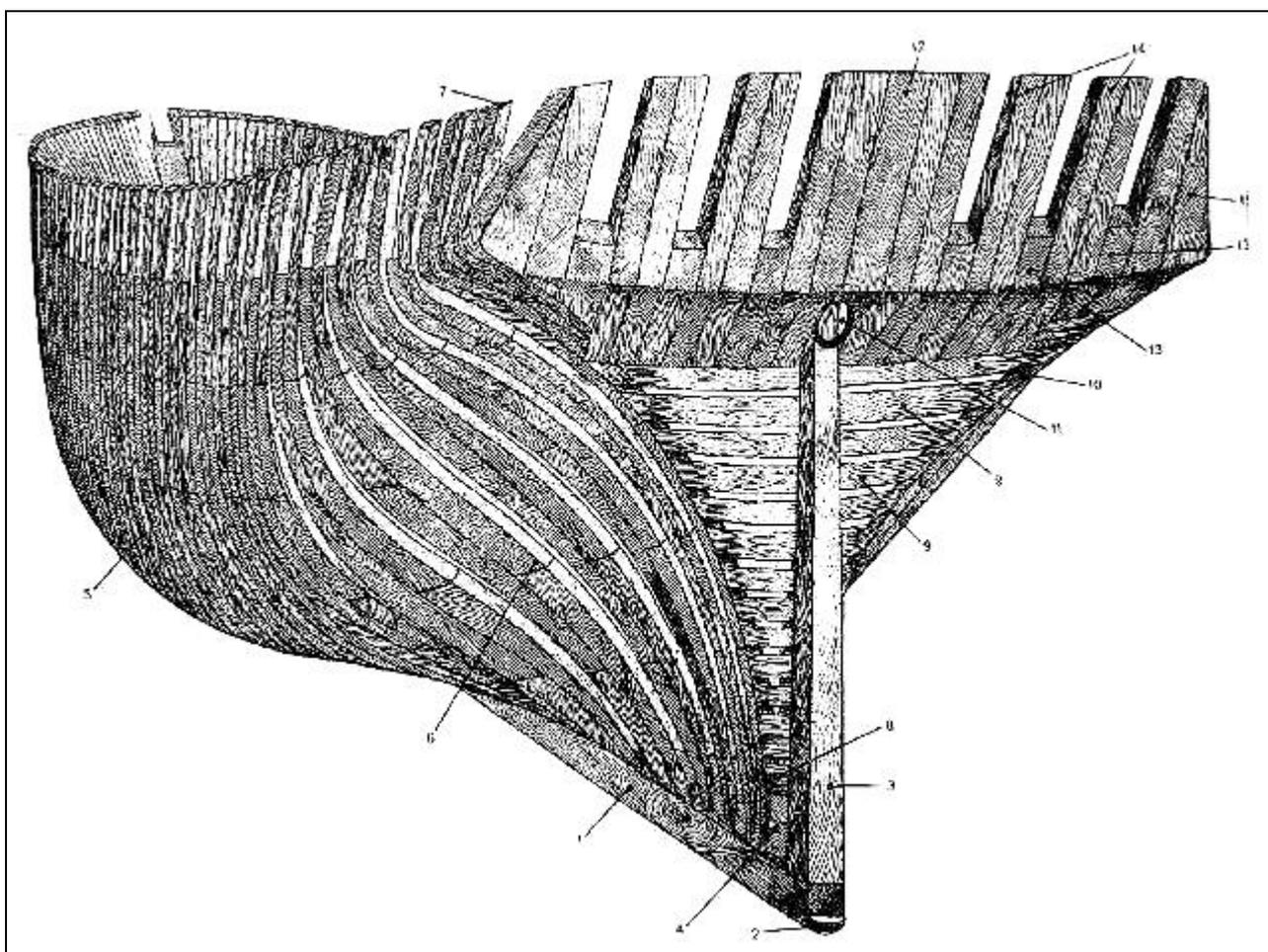
Les petites embarcations n'ont qu'un bordé, parfois un vaigrage partiel.



1 : Quille
2 : Brion
3 : Gorgère
4 : Ecubier

5 : Apôtre
6 : Allonges d'écubiers
7 : Remplissage
8 : Couples dévoyés

9 : Couples de levée (droits)
10 : Allonges de tableau
11 : Taille-mer



1 : Quille
2 : Talon de la quille
3 : Etambot
4 : Massif arrière
5 : Coupes de levée

6 : Coupes dévoyés
7 : Estain
8 : Fourcat d'ouverture
9 : Barre d'écusson, d'arçasse
10 : Barre de hourdi, lisse

11 : Jaumière
12 : Allonge de poupe
13 : Allonge de voûte
14 : Allonge de tableau
15 : Allonge de cornière.

MERIDIEN : Demi grand cercle passant par la ligne des pôles et le lieu envisagé.

MERIDIENNE : Hauteur d'un astre observée à midi.

MILLE MARIN : 60° partie d'un degré équatorial, soit 1.852 mètres. Mesure moyenne d'une minute de latitude.

MISAINÉ : **1.** Mât le plus en avant du voilier. **2.** Voile basse du mât de misaine.

MISE-HORS (n.f.) : l'armement d'un navire

MOLLIR : **1.** Donner du mou à un cordage. **2.** Le vent diminue de violence.

MOQUE : **1.** Pot, tasse. **2.** Poulie sans réa, jouant le rôle de caps de mouton.

MORTAISE : Cavité d'une pièce de bois, recevant le tenon d'une pièce à assembler.

MOU : **1.** Lâcher légèrement et progressivement un cordage. Un cordage non tendu est mou. **2.** Un navire est mou lorsqu'il a tendance à abattre, à s'éloigner du lit du vent.

MOUILLER : Mettre l'ancre à l'eau et filer la chaîne de la quantité nécessaire pour stopper et immobiliser le navire.

MOUSSE : Tout mineur de moins de 16 ans embarqué sur un navire pour le travail auxiliaire.

MOUSTACHES : Pièce de bois fixés de part et d'autre de l'étrave, sur la lisse de pavois.

MURAILLE : Coque d'un navire depuis la flottaison jusqu'au plat-bord. Synonyme d'"oeuvres mortes".

NAGE : Utilisateur des avirons d'une embarcation pour la faire avancer.

NATTE : Garniture sur une manœuvre dormante afin d'éviter son usure par les frottements.

NOEUD : **1.** Manière de réunir deux cordages ou d'amarrer un filin sur une partie fixe ou sur lui-même.

2. Distance de 15 mètres marquée par des nœuds sur la ligne de loch.

Le nœud théorique est de 15,435 m, soit la 120^e partie du mille marin.

Si donc en 30 secondes, qui sont la 120^e partie de l'heure, on file un certain nombre de nœuds, on a parcouru en une heure la même quantité de milles marins.

NOIX : Redan circulaire ou octogonal proche du sommet du mât. Base de la hune et du capelage des haubans. Voir Jottereaux.

NOROIT : Vent du Nord-Ouest.

NUMERO : Nom d'un navire exprimé par quatre pavillons représentant quatre lettres. Hisser son numéro veut dire signaler son nom.

OBEIR : Un navire obéit bien à la barre quand il répond rapidement à toute action sur elle.

OEIL : Boucle à l'extrémité d'un cordage.

OEILLET : Petit trou percé dans une voile pour le passage d'une garcette et renforcé par couture.

OEUVRES MORTES : Partie émergée de la coque, au-dessus de la ligne de flottaison.

OEUVRES VIVES : Partie immergée du navire.

ORDINAIRE : Le repas quotidien des marins est l'ordinaire.

ORGANEAU : Anneau qui traverse la vergue de l'ancre, sur lequel est fixé (étalingué) le câble ou la chaîne de l'ancre.

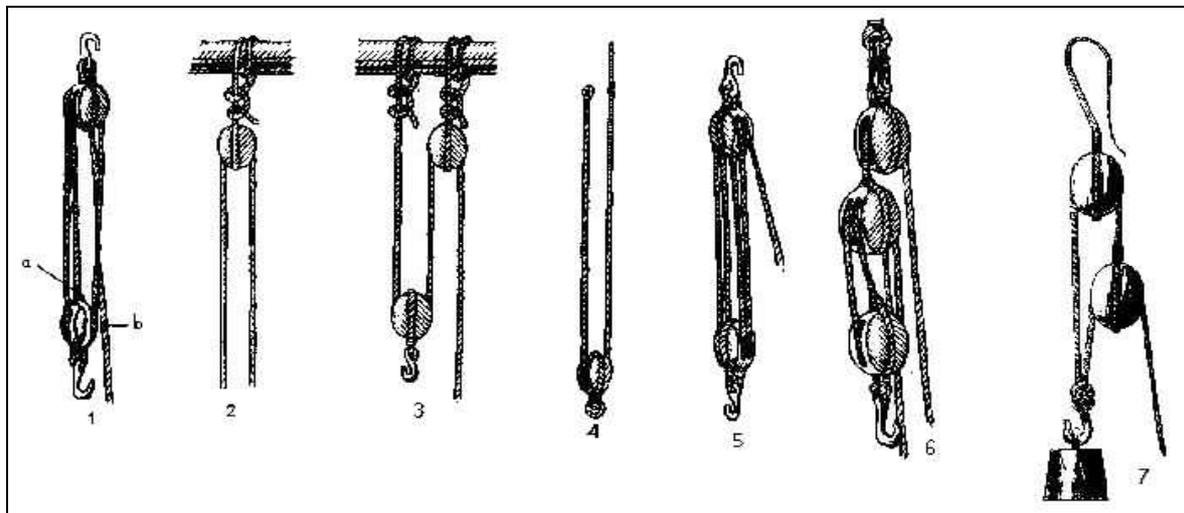
ORIENTER : Manœuvrer les voiles et les vergues en fonction de la direction de la brise.

ORIN : Petit cordage.

PALAN : Manoeuvre composé d'une ou de plusieurs poulies et d'un cordage passant par elles pour effectuer des travaux de force. Dans le cordage, on distingue le dormant, fixé à la poulie et le garant (ou courant) sur lequel on exerce une traction.

On distingue selon la fixation et le nombre de poulies :

- le palan simple (1) : deux poulies simples à crochet à un seul brin,
- le palan double (5) : poulies doubles en 3 ou 4 brins,
- le palan triple : poulies triples en 4 et 5 brins,
- le cartahu simple (2) : filin passant par une poulie simple fixée,
- le cartahu double (3) : un dormant sur un point fixe, une poulie mobile munie d'un crochet, une poulie fixe,
- l'itague (4) : un dormant sur un point mobile le courant faisant retour par une poulie fixe,
- l'itague double,
- les bredindins (6 et 7) : où les dormants des poulies se rejoignent sur un même crochet,
- la caliorne : formée d'une poulie double et d'une poulie triple, dont l'une est munie d'un croc.



1 : Palan simple

a : Dormant

b : Courant

2 : Cartahu

3 : Cartahu double

4 : Itague

5 : Palan double

6 et 7 : Bredindins

PALANQUER : Manœuvrer un objet à l'aide 'un ou de plusieurs palans.

PALANQUIN : Palan simple en bout de vergue servant à la prise de ris.

PANTOIRE : Cordage muni à une extrémité d'une poulie et d'un oeillet à l'autre. Utilisé par les drisses, itagues, ou balancine. Voir Hune.

PANNE (METTRE EN ...) : Allure d'un navire sous voiles arrêté dans sa marche par l'orientation contrariée de sa voilure, les voiles coiffent.

PANNEAU : **1.** Ouverture pratiquée dans le pont pour l'accès aux cales **2.** Panneau fermant une écoutille.

PAQUET DE MER : lame brisant et embarquant sur le pont.

PARALLELE : Cercle de la sphère terrestre parallèle à l'équateur.

PARER : **1.** Préparer une manoeuvre. **2.** Eviter un abordage. **3.** Doubler un cap. **4.** Prêt, libre, clair.

PART : Sur certain bâtiment de commerce, les matelots ont part dans le fret, dans la pêche.

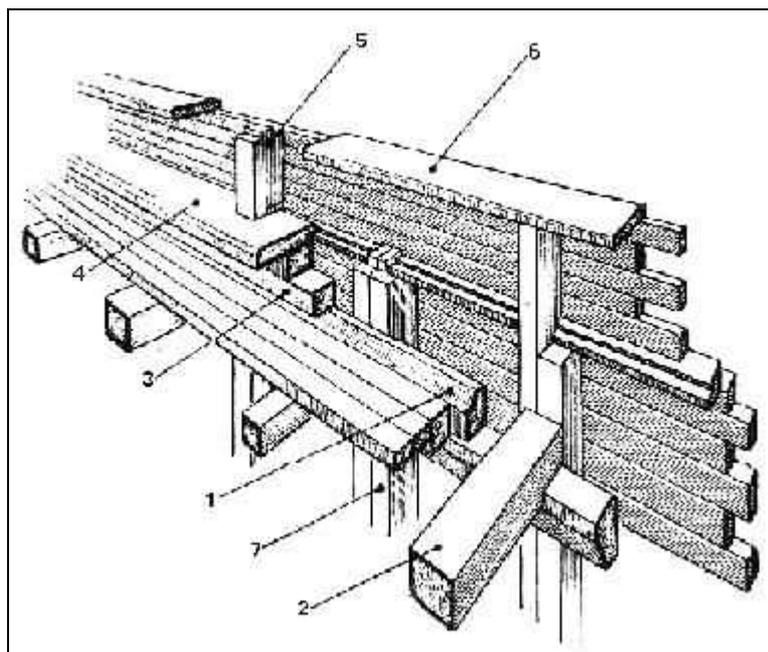
PASSAVANT : Passerelle ou zone du pont qui conduit du gaillard avant au gaillard arrière, à tribord et à bâbord.

PASSERESSE : Petit cordage servant au transfilage ou à passer une manoeuvre plus grosse dans une poulie ou un conduit.

PATARAS : Hauban supplémentaire appelé aussi faux hauban ou galhauban. Se grée à la demande selon les conditions de navigation, pour soulager temporairement un hauban.

PAVILLON : Drapeau.

PAVOIS : Bordage au-dessus du plat-bord, fixé sur les allonges de sommet formant un parapet empêchant de passer par dessus bord.



- 1 : Fourrure de gouttière**
- 2 : Baux ou barrots**
- 3 : Fourrure de gouttière extérieure**
- 4 : Lisse**
- 5 : Allonge de sommet**
- 6 : Lisse de pavois**
- 7 : Allonge de sommet (partie inférieure)**

PAUMELLE : Gant en cuir, renforcé dans le creux de la paume de la mai, servant de dé à coudre pour la couture des voiles.

PERROQUET : Vergue et voile de perroquet sont situées au-dessus du hunier volant. Voir illustration : Phare.

PERROQUET DE FOUGUE : Voile carrée enverguée sur un mât surmontant le mât d'artimon.

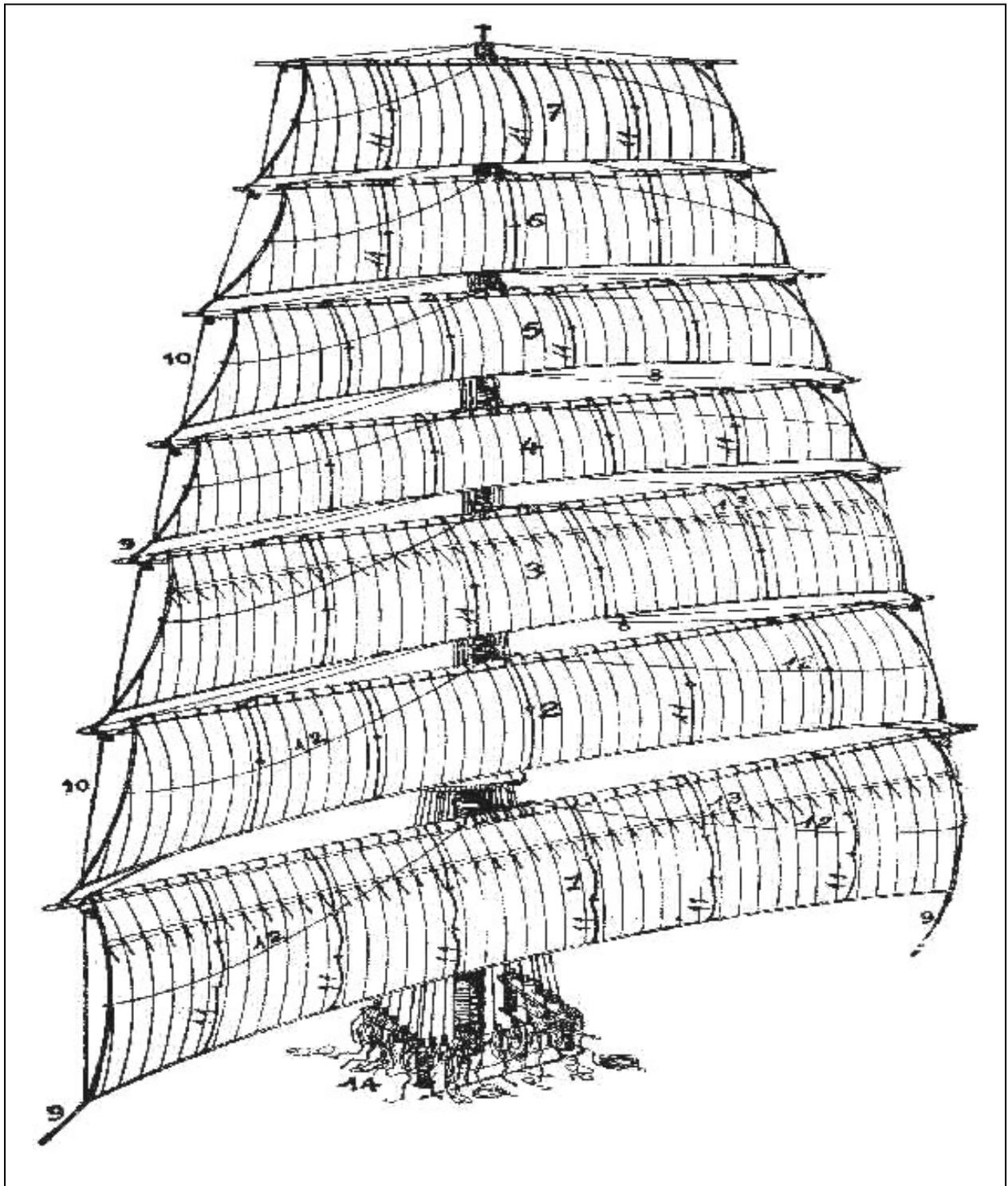
PERRUCHE : Voile carrée établie au-dessus des huniers.

PESER UNE MANOEUVRE : Agir sur celle-ci en y portant son poids.

PETIT FOC : Voir Foc.

PHARE : Ensemble d'un mât et de son gréement (vergues, voiles).

Voir illustration page suivante.



- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1 : Grand-voile | 8 : Balancine |
| 2 : Grand hunier fixe | 9 : Ecoute |
| 3 : Grand hunier volant | 10 : Cargue-point |
| 4 : Grand perroquet fixe | 11 : Cargue-fond |
| 5 : Grand perroquet volant | 12 : Cargue-bouline |
| 6 : Cacatois | 13 : Bande de ris |
| 7 : Contre-cacatois | 14 : Râtelier |

Le petit phare est celui du mat de misaine, le grand phare est le grand mat. Le phare de fougue correspond à l'artimon.

PIBLE : Un mât à pible est un mât formé d'un seul brin.

PIC : Synonyme de Corne. Mais en fait, le pic est l'extrémité de la corne.

PIC (A PIC) : Position verticale de la chaîne d'une ancre au moment où celle-ci va être arrachée du fond de l'eau (dérapée).

PIECE DE RENFORT : Voir Courbes, Guirlandes.

PIERRIER ou PERRIER : Petit canon portatif d'une demi-livre, projetant une nuée de mitraille. Ancien mortier de marine. Articulé sur une fourche, plantée sur le bastingage, il ne porte qu'à faible distance.

PILOTE : Hydrographe aidant le capitaine à faire la navigation.

PILOTINS : Apprentis officier de la marine marchande, payant la plupart du temps son passage. Ils vivent avec les officiers, mais sont astreint aux quarts et à toutes les corvées des matelots. Parmi les pilotins célèbres : Charles Baudelaire et Paul Gauguin.

PINOCHÉ : Cheville de chêne servant à boucher un trou.

PIQUER L'HEURE : Indiquer l'heure en frappant la cloche du bord avec son battant.

PIRATE : Hors la loi, agissant à son compte, pillant et bien souvent tirant sans distinction de nationalité. S'il est pris, il est pendu haut et court. (Voir Corsaire).

PLACARD : Pièce de bois avec une échancrure, fixée sur un espar pour y faire passer une manœuvre, à l'extrémité d'une corne par exemple.

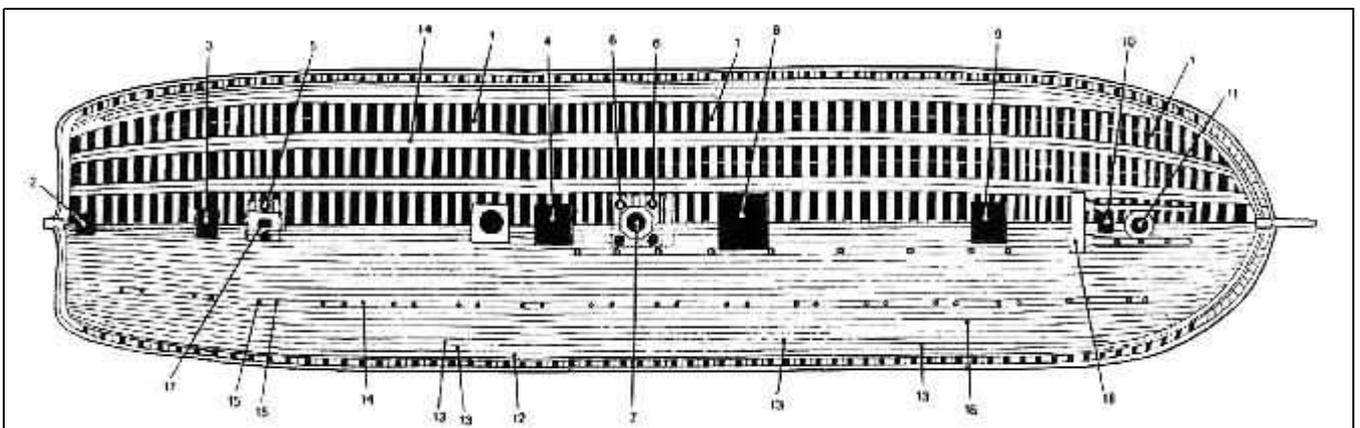
PLAT-BORD : Lames de bois horizontales entourant le pont d'un navire. C'est la virure la plus épaisse du bordé.

PLEIN : Sous-entendu : les voiles. Ainsi "près et plein" signifie au plus près du vent mais avec les voiles toujours gonflées de brise.

POINT : Position du navire sur la mer.

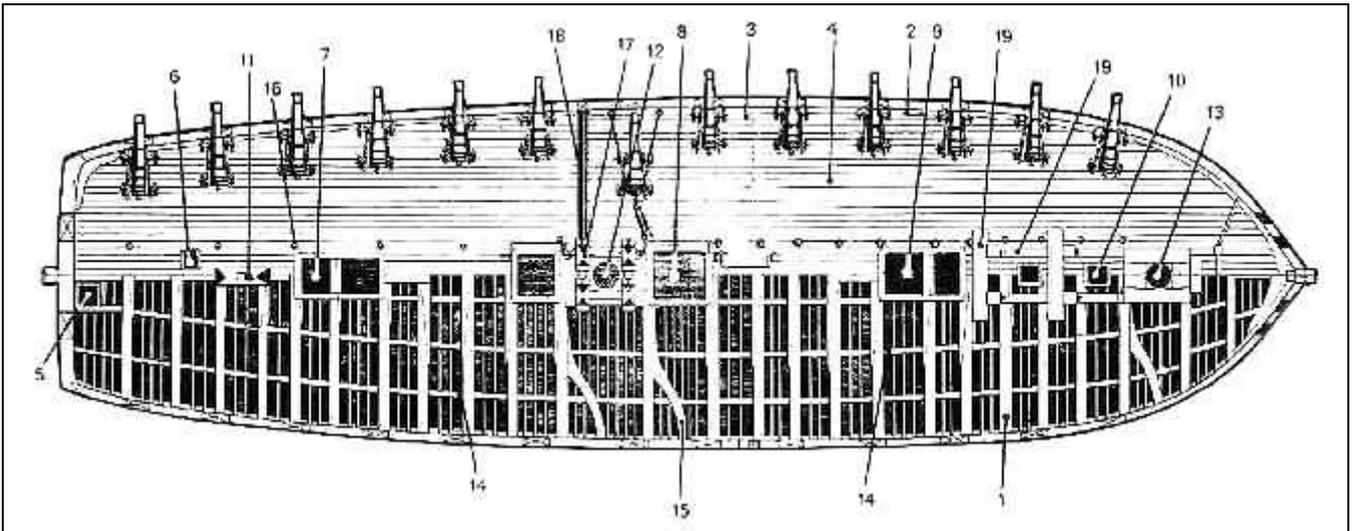
PONANT : Désigne les mers de l'Europe du Nord

PONT : Niveau ou étage sur un navire. Formé de planches de sapin ou de teck soigneusement calfatées et clouées sur les baux. Du fond du navire au pont principal, on distingue : la cale, le faux-pont, l'entrepont, le premier pont...



Pont principal d'un vaisseau du XVII^e siècle

- | | | |
|---|---|--|
| 1 : Baux | 7 : Grand mât | 12 : Fourrure de gouttière |
| 2 : Ecoutille du maître canonier | 8 : Grande rue (grande écoutille centrale) | 13 : Serre-gouttière |
| 3 : Ecoutille de la chambre des poudres (sainte barbe) | 9 : Ecoutille du magasin de manoeuvre | 14 : Hiloires |
| 4 : Ecoutille de l'intendant des vivres | 10 : Ecoutille de la fosse aux lions | 15 : Anneaux de pont pour les palans des canons |
| 5 : Puits des pompes d'artimon | 11 : Etambrai du mât de misaine | 16 : Bordé de pont |
| 6 : Puits des grandes pompes du milieu | | 17 : Emplanture du mât d'artimon |
| | | 18 : Bitte du câble d'ancre |



Pont principal d'un vaisseau du XVIII^e siècle

- | | | |
|--|--|--|
| 1 : Baux | 8 : Grande rue (grande écoutille) | 13 : Etambrai du mât de misaine |
| 2 : Fourrure de gouttière | 9 : Ecoutille du magasin de manoeuvre | 14 : Hiloires |
| 3 : Serre-gouttière | 10 : Ecoutille de la fosse aux lions | 15 : Courbes horizontales des baux |
| 4 : Bordé du pont | 11 : Emplanture du mât d'artimon | 16 : Anneaux de pont pour les palans des canons |
| 5 : Ecoutille du maître canonier | 12 : Etambrai du grand mât | 17 : Puits des pompes |
| 6 : Ecoutille de la chambre des poudres | | 18 Canal d'écoulement des eaux |
| 7 : Ecoutille de l'intendant des vivres | | 19 : Bitte du câble d'ancre |

PONTON : Chaland ponté servant au transport de matériel dans les arsenaux militaires. Par extension : navire sans mat.

POMPE : Appareil servant à aspirer et refouler l'eau. Les pompes de cale sont destinées à les assécher. Les pompes de lavage et à incendie aspirent de l'eau de mer. Il existe aussi la pompe pour l'eau douce de la caisse.

PORQUES : Sorte de couples, fixés à l'intérieur de la coque, sur le vaigrage et renforçant la coque. Comme les couples, ils sont formés de varangue, genou, allonges, mais ne montent que jusqu'au premier pont. Ils sont disposés généralement entre les sabords.

PORTAGE : Partie ou vient s'appuyer un objet : l'ancre sur le pavois, la corne sur le mât...

PORT EN LOURD : Poids total du navire.

PORTE-HAUBAN : Pièce de bois horizontale, permettant de déporter les cadènes à l'extérieur de la muraille de la coque. Elle peut être renforcée sur ces deux faces, par des courbes en bois ou des consoles en fer. Une latte recouvre sa bordure extérieure en couvrant les cadènes.

PORTE-MANTEAUX : Bossoirs d'embarcation installés sur le pont, près du bordage et permettant de mettre à l'eau ou de hisser une petite embarcation (chaloupe, canot)..

PORTER : On dit qu'une voile porte lorsqu'elle est pleine de vent - Laisser porter, c'est manœuvrer pour que la voilure se remplisse de vent.

POSTE D'EQUIPAGE : Partie du navire réservée au logement des matelots.

POULAIN : Latrine de l'équipage, placé sur le beaupré. La plate forme de poulaine est supportée par les herpes et leurs jambettes. Sur les petits bâtiments, le siège d'aisance est placé sur le plus grand des porte haubans.

POULIAGE : Ensemble des poulies du navire.

POULIE : Peut être simple, double ou triple suivant qu'elle possède un, deux ou trois réas. Trois parties : la caisse, le réa, l'essieu.

POUPE : Partie arrière du navire. Voir Etambot, Proue.

POUPEE : La poupée du guindeau c'est le cylindre sur lequel s'enroule un cordage.

PRECEINTE : Bordé extérieur placé au-dessus de la ligne de flottaison, au niveau des ponts des batteries, sous et au-dessus des sabords. Ce sont les bordés les plus épais de la muraille du navire. Leur nombre varie avec le nombre de pont. Voir Couple.

PRELART : Toile goudronnée servant ordinairement à masquer l'entrée des panneaux des écoutilles pour empêcher l'eau d'accéder aux entrepôts et cales.

PRES : Allure du navire la plus proche de l'axe du vent.

PRESSE-ETOUPE : Couronne métallique garnie d'étoupe pour empêcher l'eau de pénétrer par le trou du gouvernail.

PROUE : Partie avant du navire. Voir Etrave, Poupe.

PUISARD : Espace situé entre deux varangues où se rassemblent les eaux de cales.

QUART : **1.** Angle comprenant 11°15 formé par le vent (1/32° du tour d'horizon). - Période de quatre heures pendant laquelle les hommes sont tour à tour de service ou de repos. **2.** Période de temps de 4 à 12heures pendant laquelle la bordée de quart de service effectue les manoeuvres

QUART (VOILE AU QUART) : Voile aurique, grée par son bord supérieur sur une antenne. L'antenne est hissée le long du mât au niveau du quart avant de sa longueur (d'ou son nom).

QUART D'UN VERGUE : Partie de la vergue entre son centre de suspension ou son cercle de drisse et le bout de la vergue.

QUARTIER MAITRE : Timonier dans les moments difficiles et représentant de l'équipage.

QUENOUILLETES : voir Manoeuvre.

QUETE : Inclinaison du mât vers l'arrière, par rapport au pont ou de l'étambot par rapport à la quille.

QUEUE DE MALET : Petite bôme de la voile de tape-cul.

QUEUE DE RAT : Cordage se terminant en pointe effilée.

QUILLE : Partie inférieure de la coque, située dans l'axe du navire portant les couples. Sous la quille, on peut trouver la Fausse quille : pièce robuste formant sa protection .

Classiquement la quille présente une cannelure de chaque côté : la Râblure, qui reçoit les planches inférieures du bordé extérieur : le Galbord.

Sur toute sa longueur, elle est assemblée par un assemblage à onglets, dit à Ecart de quille.

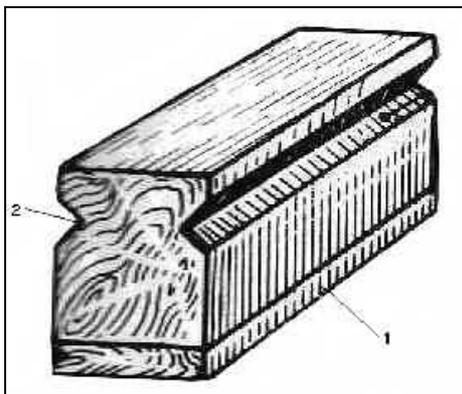
Elle se termine par un talon, sur lequel est fixé l'étambot et le contre-étambot.

Voir illustration : Etambot et Etrave.

RABAN : **1.** Petit filin utilisé pour amarrer tout objet. **2.** Petit cordage servant à attacher sur une vergue les voiles carguées.

RABANTER : Fixer à l'aide de raban une voile ferlée sur sa vergue. On rabante aussi les hamacs.

RABLURE : Cannelure le long de la quille et de l'étrave où vient s'encaster le bordage de galbord.



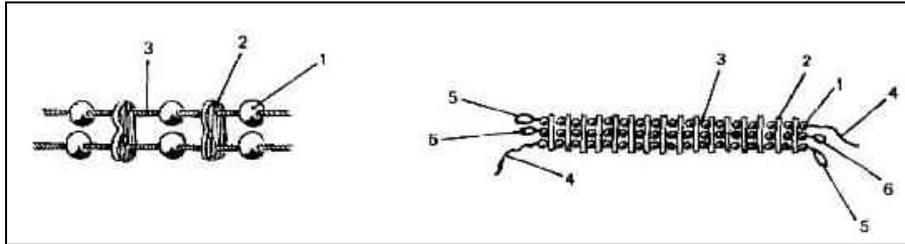
1 : Fausse Quille

2 : Râblure

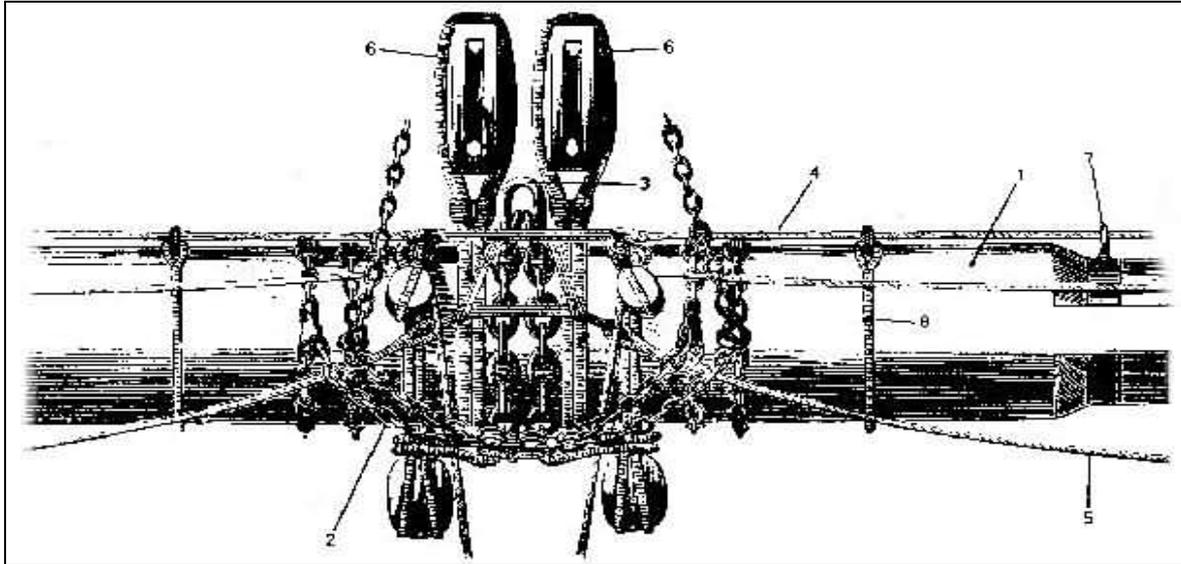
On y distingue :

- la surface inclinée supérieure : can supérieur
- la surface inclinée inférieure : can inférieur
- la rainure centrale

RACAGE : Collier maintenant en place la vergue, juste sous la base de la noix du mât. Il est fait d'un petit filin (le bâtard) sur lequel est enfilé de petites pommes de bois. Selon la vergue, il est à un ou plusieurs rangs de pommes.



- 1 : Pomme de racage**
- 2 : Bigots**
- 3 : Bâtards**
- 4 : Drosse**
- 5 : Boucle**
- 6 : Cosses**



- 1 : Vergue**
- 2 : Racage**
- 3 : Anneau de fixation de la suspente**
- 4 : Filière**
- 5 : Marchepied**
- 6 : Poulie de la drisse de vergue**
- 7 : Oeillets**
- 8 : Etriers de marchepied**

Voir Hune.

RADOUBER : Faire une révision ou une réparation du navire après l'avoir placé en cale de radoube.

RAFALE : Repoussé.

RAFRAICHIR : Rafraîchir un câble, une amarre c'est filer ou embraquer un peu du cordage afin qu'il ne porte pas toujours au même endroit. Cela prolonge leur utilisation.

RAGUER : Frotter. Un cordage s'use en raguant sur un objet dur. On le protège en le fourrant.

RAIDIR : Etarquer, tendre.

RALINGUE : Cordage entourant une voile pour la renforcer et tenir les cosses chapitre. Voir illustration : Cargue, Voile

RALINGUER : Se dit des voiles qui battent au vent, sans se remplir.

RANG : Classification française des vaisseaux d'après leur taille et leur armement.

Ce classement est établi comme suit en 1672 :

- premier rang, 11 vaisseaux de 120 à 70 canons ;
- deuxième rang, 22 vaisseaux de 70 à 64 canons ;
- troisième rang, 35 vaisseaux de 56 à 48 canons ;

- quatrième rang, 23 vaisseaux de 44 à 36 canons ;
- cinquième rang, 29 vaisseaux de 34 à 28 canons.

RANGER : Passer à petite distance.

RAS : Petit appontement flottant servant à faire des réparations près de la flottaison d'un navire.

RATELIER : Pièce de bois garnie de cabillots où sont tournées les manœuvres : drisses, halebas, cargues et autres.

Ils sont placés au pied des mats ou au bord, dans les bastingages.

Voir illustration : Phare.

RATIER (argot marin) : Matelot sans spécialité chargé de l'entretien de la coque.

REA : Roue des poulies, des palans ou des clans.

REFOULOIR : Bâton utilisée pour bourrer la charge au fond du canon.

REFUSER : Se dit en parlant du vent qui tourne vers l'avant, s'opposant à la marche du navire. L'inverse : Adonner.

RELACHER : Rentrer dans un port pour s'y mettre à l'abri, pour réparer avant de reprendre sa destination finale.

RENDRE : **1.** Rendre une manœuvre c'est l'amener à son poste en halant dessus. **2.** Rendre le quart : le passer à son successeur. **3.** Un cordage rend quand il s'allonge.

RENFLOUER : Remettre un navire à flot après qu'il se soit échoué.

RETENUE : Manoeuvre soutenant un bout-dehors, un bossoir...

RIBORD : Troisième bordé après le galbord et le contre galbord. Ils forment le franc-bord. Voir Bordé.

RIDE : Filin dont la tension permet de raidir les haubans ou galhaubans. Elle unit le cap de mouton du hauban au cap de mouton de la cadène.

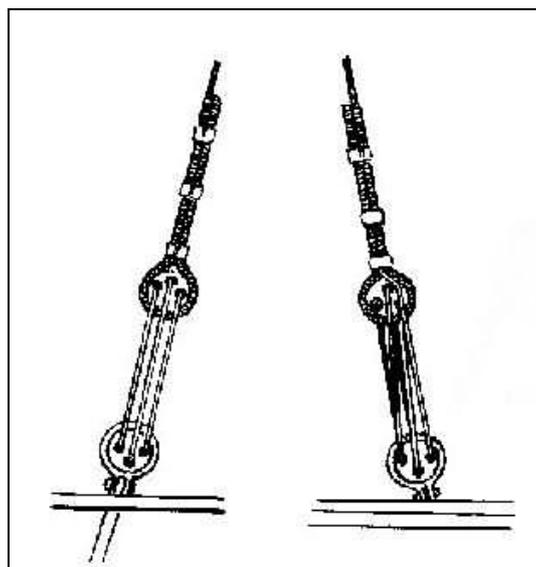
Voir : Manœuvre.

RIDER : Raidir une manoeuvre dormante à l'aide d'un cap de mouton, de moque ou d'un ridoir.

RIDOIR : Appareil à vis permettant de tendre un étai.

RINGOT : Petite cosse ou erseau de filin, à l'extrémité d'une poulie, pour y fixer le dormant d'un palan.

RIPAGE : Le ripage de la cargaison - son déplacement involontaire - dans les cales du navire était l'un des plus grands dangers rencontrés par les navires, dans le gros temps. En 1957, le navire-école allemand Pamir à coulé avec ses 80 cadets, pour cette raison.



RIS (BANDE DE...) : Renfort de toile, sous forme de bandes horizontales, cousus sur les voiles permettant d'en diminuer la surface en les remontant, en les roulant sur leur vergue et en les y maintenant grâce à des garcettes. On dit : "prendre un ris".
Voir illustration : Cargue, Phare , Voile.

RIVET : Petite tige d'acier doux faisant usage de clou et servant à assembler les pièces de bois.

ROCAMBEAU : Anneau métallique entourant le mât, pourvu d'un croc et d'un œil :

- 1) pour crocher le point de drisse d'une voile au tiers
- 2) pour hisser une corne d'une voile au tiers
- 3) pour faire coulisser le point d'amure d'un foc le long de son bout-dehors.

ROLE D'EQUIPAGE : Document contenant la liste du personnel embarqué.

RONDIER : Gradé ou matelot chargé d'effectuer une ronde.

ROOF ou ROUF : Construction sur le pont (ne s'étendant pas d'un côté à l'autre du navire) servant de logement. - Le petit roof est le roof consacré à la maistrance.

ROULIS : Balancement d'un navire dans le sens transversal.

ROUSTURE : Amarrage serré assemblant deux pièces de bois. Utilisé pour lier les parties du mat entre elles ou, pour fixer le beaupré. Voir Etrave.

ROUTE : Ligne suivie par un navire.

SABORD : Ouverture pratiquée dans la muraille du navire de guerre pour y faire sortir le fut du canon. Les sabords sont espacés régulièrement et sont décalés d'un pont à l'autre. Ils sont fermés par le haut par un mantelet. Le sabord de chasse est le premier vers l'avant, le sabord de retraite, celui de l'arrière. Sur une frégate, ces derniers ne sont jamais armés. Le sabord de charge est une ouverture utilisée pour embarquer des charges.

SABORD DES PIÈCES DE RETRAITE : Ouverture extérieure dans la partie basse de la poupe correspondant à la chambre du maître canonier et à celle de l'écrivain (commis d'administration du navire).

SABORDER : Ouvrir les sabords les plus bas et par extension faire une ouverture dans la muraille d'un navire pour le faire couler.

SABOT : Pièce de bois faisant office de glissière à l'intérieur de la mâchoire d'une corne de gréement aurique.

SAINTE BARBE : Local contenant la poudre et les boufeux utilisés sur le navire.

SAISINE : Cordage servant à attacher un objet à bord. Un canot sur ses chantiers par exemple.

SAISIR : Amarrer, fixer.

SALAIRE : M. de la Roncière cite un rôle de 1574 où est indiqué le salaire de chacun des membres de l'équipage, pour un mois :

	Livres		Livres
1. Capitaine	100	9. Cuisinier et son aide	15
2. Lieutenant, porte-enseigne	55	10. Quatre canonniers	50
3. Maître	50	11. Charpentier	20
4. Contre-maître	30	12. Calfadour	20
5. Maître valet	20	13. Tambour et fifre	20
6. Quatre caserniers	80	14. Panetier et son aide	15
7. Pilote	35	15. Barbier et son aide	28
8. Deux bouteillers	20	16. Chaque matelot ou soldat	7

SCHONNER : Equivalent de la goélette.

SEC DE TOILE : Sans aucune voile établie.

SECOND : Après le capitaine, second maître à bord. Il est chargé du commandement des manoeuvres.

SEILLEAUX : Seau en bois muni d'une anse en corde.

SENAU (MAT DE SENAU) : Mât pouvant exister à l'arrière des bas mâts des voiliers à gréement carré et sur lequel est gréé la brigantine. La mâchoire de la corne s'appuie dessus et glisse tout le long.

SENTINE : Puisard au centre du navire, recueillant les eaux s'écoulant dans les canaux des anguillers. Plus la sentine empestait, plus les marins étaient contents : c'était ce signe de la parfaite étanchéité de la coque. "A la pompe, point d'effort quand la sentine pue fort !".

SERRE : Élément longitudinal d'assemblage posé sur la membrure, les couples. Serre de bouchain, serre d'échouage, serre de banc, serre bauquière.

SERRE-BAUQUIERE : Solive longitudinale fixée sur les couples, renforçant la bauquière, en étant placée sous elle. Voir Bauquière.

SERRE DE BOUCHAIN : Élément d'assemblage fixé sur la face interne des membrures, dans la zone du bouchain pour accroître la résistance de la coque à la flexion.

SERRE -GOUTTIERE : Voir Bauquière.

SERRE D'EMPLATURE : planches placées longitudinalement le long de la carlingue, sur les couples.

SERRER : Plier les voiles sur les vergues et les rabanter avec les rabans de ferlage.

SERRER LE VENT : Gouverner au plus près du vent : le nez du navire se rapproche du vent.

SERVANT DE PIECE : Matelot rechargeant les canons sous les ordres du chef de pièces.

SERVIR (FAIRE...) : Orienter une voile pour que le vent la gonfle.

SEXTANT : Instrument servant à mesurer la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon.

SIMPLE MATELOT : Homme d'équipage effectuant les manoeuvres sur le pont.

SLOUP : Navire caboteur à un seul mat, gréé en cotre.

SOUQUER : Tirer.

SOUS-BARBE : (n.f.) Cordage ou chaîne, allant de l'extrémité du beaupré à la guibre et, servant à maintenir le beaupré contre les efforts des étais en particulier de misaine et de petit hunier. Vers la fin du XIX^e siècle, elle est faite de chaîne. Une rupture de la sous-barbe pouvait provoquer un démâtage en série de l'avant vers l'arrière.

SOUS LE VENT : Coté opposé d'où vient le vent. (Inverse : au vent).

SOUS-VENTE : Etre situé sous le vent du lieu où l'on désire se rendre.

SOUS VOILE (METTRE...) : C'est hisser la ou les voile du navire.

SOUTE : Tous les espaces en dessous du pont du navire où l'on range les vivres, munitions pièces détachées. On distingue la soute aux poudres, la soute au pain, la soute au vin, la soute aux voiles...

SPARDECK : Pond s'étendant de l'avant à l'arrière, sans interruption, sans dunette ni gaillard. Les navires à spardeck n'ont pas généralement de pavois mais des filières rigides en tubes métalliques.

STEAMER : Bâtiment à vapeur.

SUPERSTRUCTURE : Ensemble des constructions légères situées au dessus du pont supérieur.

SUROIT : Coiffure cirée.

SURBAU : Tôle encadrant un panneau ou un compartiment quelconque.

SURVENTE : Augmentation brutale de la brise.

SUSPENTE : Chaîne servant à supporter les basses vergues. Elle est fixée sur la vergue par le collier de suspente. Illustration voir Hune.

T**ABLEAU** : Partie arrière de la coque, plus ou moins inclinée.

TAILLE-MER : Premier bois de l'étrave qui fend l'eau.
Voir illustration : Etambot, Etrave, Membrane.

TALON : Pièce terminale arrière de la quille. Il supporte l'étambot et dépasse légèrement pour recevoir le gouvernail.
Voir illustration : Etambot et Etrave.

TALONNER : Se dit lorsqu'un navire touche des hauts-fonds, avec la partie arrière de sa quille. Il risque de déchirer sa coque ou de rester échoué.

TANGAGE : Mouvement longitudinal d'un navire.

TAPE-CUL : Mâtereau à l'arrière des dundee ou des yachts moderne

TAQUET : Pièce de bois ou métallique à deux cornes, permettant de tourner une manoeuvre.

TARET : Mollusque marin.

TAUD : Grosse toile que l'on établit au-dessus du pont afin de protéger l'équipage de la pluie.

TETE DE MORE : Voir Chouquet.

TETIERE : Partie supérieure d'une voile carrée.

TENON : Extrémité d'une pièce de bois entrant dans un trou : la mortaise.

THEORIES : Traverses en bois ou acier supportant les embarcations.

TIERS (VOILE AU TIERS) : Voile aurique, gréée par son bord supérieur sur une antenne. L'antenne est hissée le long du mât au niveau du tiers avant de sa longueur (d'ou son nom).

TILLAC : Pont à ciel ouvert, utilisé sur certains navires de commerce).

TIMONERIE : **1.** Tout ce qui concerne le gouvernail et la direction du navire (loch, montres, signaux...). **2.** Lieu où se trouve la roue du gouvernail et les habitacles du compas et des horloges.

TIMONIER : Homme de barre qui gouverne. Il est aux ordres du Capitaine et du Second. Il joue aussi le rôle de Quartier Maître.

TIN : Pièces de bois servant de support à un navire en cale sèche.

TIRANT D'AIR : Hauteur du navire au-dessus de l'eau.

TIRANT D'EAU : Mesure verticale entre la surface de l'eau (la flottaison) et le point de la quille le plus bas sous l'eau. Appelé aussi "Calaison".

TOILE : Voile, voilure.

Les toiles des voiles sont numérotées de 1 à 10, selon leur épaisseur décroissante. Les plus fortes épaisseurs (1...) sont destinées aux voiles basses, grande et petite misaine. Les 5 et 6 sont bonnes pour les perroquets brigantines, grands focs.

TOISE : Mesure de longueur de l'ordre de 20 mètres.

TON DU MAT : Partie du mât située entre la noix et le sommet du mât. Sa section est carrée à angles coupés. Il porte un tenon carré pour recevoir le chouquet. Voir illustration : Jottereaux.

TONNAGE : Capacité de transport d'un navire.

TONNEAU D'AFFRETEMENT : Poids de 1m^3 44 d'une marchandise déterminée.

TONNEAU DE JAUGE : Mesure de capacité équivalent à $2,83\text{ m}^3$. Une frégate fait 500 à 550 tonneaux de jauge.

TONTURE : Courbure du pont, dans le sens de la longueur, relevée aux extrémités.

TOUAGE : Remorquage.

TOUEE : Une touée **1.** longueur de la remorque utilisée pour halier un navire. **2.** Longueur de la chaîne mouillée pour ancrer le navire.

TOULINE : **1.** Petite remorque. **2.** Lance amarre.

TOURILLON : Partie courte et cylindrique d'un axe.

TOURNER : Faire faire à une manœuvre plusieurs tours en S sur un cabillot, un taquet, une bite d'amarrage ou un point fixe quelconque pour l'amarrer.

TOURMENTIN : Le plus petit des focs. Seule voile portée dans les forts vents. Appelé aussi Trinquette.

TRAIT DE JUPITER : Mode d'assemblage de deux pièces de bois capable de résister à de forte traction. Il est composé de deux coupes biaises à redent, de deux barbes et de deux clés de serrage. Son nom rappel est lié au Z que fait l'éclair, Jupiter étant le Dieu de la foudre.

TRANSFILER : **1.** Assembler une voile en passant un filin (la passeresse) dans les oeils de sa ralingue d'envergure, autour d'un mât ou d'une filière d'envergure ou d'une draille. **2.** Assembler deux toiles.

TRAVERS : Côté.

TRAVERSIER : **1.** Qui coupe la route suivie (se dit d'un courant). **2.** Amarres fixés perpendiculairement au navire.

TRAVERSIN : Voir Barre Traversière. Voir illustration Jottereaux

TRIBORD : Côté droit du navire en regardant vers l'avant.

TRINQUETTE : Voile de cape, c'est à dire foc porté dans un fort coup de vent. C'est le foc placé le plus proche du mat avant. Il est porté avec les bas huniers, la grand-voile avec des ris, la grand-voile d'étai et la brigantine avec des ris.

TROPIQUES : Nom donné aux petits cercles de la sphère terrestre parallèles à l'équateur dont ils sont distants de 23° 7 de latitude.

TROU DE CHAT : Ouverture carrée dans une hune pour le passage des manœuvres.

U

" **A border l'artimon**" : annonce la distribution d'une ration d'alcool.

"**Un bout de bois**" : désigne un charpentier

Je vais te donner "**une paré à virer**" : une baffe.

Un "**Jean Matelot**" : désigne une recrue ordinaire, bonne à tout faire.

Sortir "**le chat à 9 queues**" : sortir le fouet.

"**Une poulie coupée**" : femme de "mauvaise vie"venant distraire les marins restés à bord.

"**Une navigation de calfat**" : voyage particulièrement raté.

Le "**Bijoutier**" : surnom des calfats chargés d'assurer l'étanchéité du navire.

Le "**bigorneau de lavage de pont**" : petite ration d'alcool distribuée pour se donner du coeur à l'ouvrage.

Le "**Barjaron**" : mesure de 60 millilitres de rhum donnée à chaque matelot avant et après un effort.

"**Chemises de bonne soeur**" : jeu complet de voiles, en toile épaisse, envergué à l'approche du Cap Horn. Cela prenait trois pour changer toutes les voiles...

"**Dominique**" : surnom de la caisse du bord, renfermant l'argent de la solde de l'équipage ; commandement du maître d'équipage provoquant le rassemblement de l'équipage pour la remise de la solde.

"**Manger ses invalides**" : prendre sa retraite de marin. Invalides : nom donné à la pension de retraite.

"**Pharmacien !**" : insulte désignant un mauvais matelot.

Un "**Brasse-carrée**" : un gendarme.

"**Buraliste** " : insulte signifiant "rond de cuir"

V**AIGRAGE** : Revêtement intérieur d'un navire constitué de lames de bois, les vaigres, formant un doublage des couples. Il présente des ouvertures permettant l'aération de la charpente de la coque.

VAIGRE : Plancher posé à l'intérieur de la coque pour former une sorte de plancher ou de doublage. Voir Couple.

VAISSEAU DE LIGNE : Bâtiment de guerre du XVII^e et XVIII^e siècle, de 1500 à 3000 tonneaux avec un équipage moyen de 800 hommes.

En **1653**, l'amirauté anglaise donne la consigne à ses bâtiments de combattre en ligne, c'est à dire, en file indienne, afin que les bordées tirées aient un maximum d'efficacité. On divisa les navires en catégories :

- 1^{ère} catégorie : navire de plus de 90 canons
- 2^{ème} catégorie : navire de plus de 80 canons
- 3^{ème} catégorie : navire de plus de 50 canons

Ces 3 catégories furent considérées comme capables de se battre en ligne = on les appela "Navires de lignes".

- 4^{ème} catégorie : navire de plus de 38 canons
- 5^{ème} catégorie : navire de plus de 18 canons
- 6^{ème} catégorie : navire de plus de 6 canons.

En **1671**, le Roi de France classe les vaisseaux en 5 rangs en fonction de leur tonnage et de leur nombre de canons :

- 1^{er} rang : 2400 à 1400 tonneaux 120 à 68 canons
- 2^{ème} rang : 1300 à 1100 tonneaux 68 à 64 canons
- 3^{ème} rang : 1050 à 800 tonneaux 60 à 48 canons
- 4^{ème} rang : 800 à 550 tonneaux 44 à 36 canons
- 5^{ème} rang : 550 à 300 tonneaux 34 à 28 canons

VALETS : Bourres servant à bloquer la charge du canon dans le tube.

VARANGUE : Partie inférieure de la membrure (d'un couple) d'un navire, reposant sur la quille. Pièce réunissant les 2 branches inférieures d'un couple, placée à cheval sur la

quille. Elle est plate et horizontale pour les couples du milieu. A l'arrière et à l'avant, elle se relève, se referme et prend le nom de Fourcat. Elles sont prolongées par les Allonges. Les varangues acculées sont celles qui ne sont pas perpendiculaires à la quille : celle de l'avant et de l'arrière.

On parle du Varangage.

Voir illustration : Etambot. et Etrave

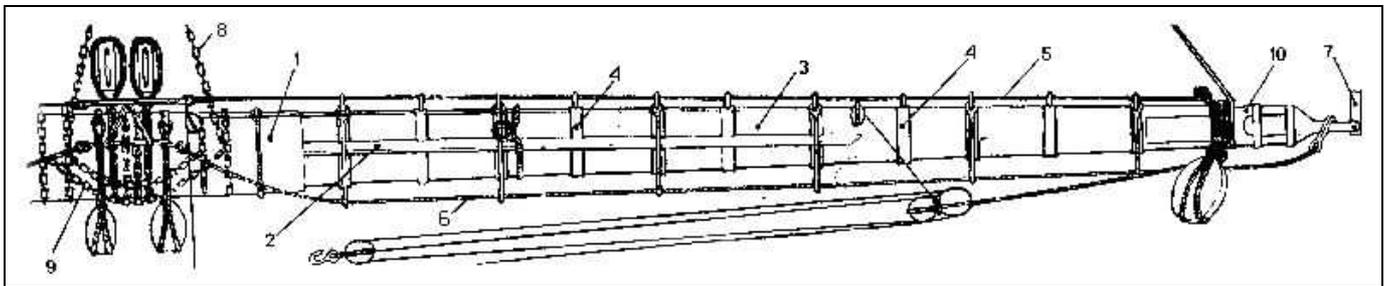
VENTRE : Partie centrale du navire surtout lorsque ses couples sont très arrondies.

VERGUE : Longue pièce de bois ou d'acier effilée à ses extrémités et établie horizontalement en travers des mâts.

Les vergues supportent les voiles, enverguées grâce à leur filière d'envergure sur leur bord supérieur.

Elles peuvent être fixes ou mobiles : hissables à volonté.

Les vergues sont suspendues au mat par la suspente, fixée au collier de suspente en son centre.



1 : Fort de la vergue

2 : Jumelles

3 : Bras

4 : Cercles de fer

5 : Filière

6 : Marchepied

7 : Colliers des boute-hors

8 : Drisse de la vergue

9 : Racage

10 : Fusée

On distingue :

- les vergues basses, des bas mats :

- la grand-vergüe,

- la vergue de misaine,

- la vergue d'artimon (en général sans voile, la voile basse d'artimon étant aurique, on parle de vergue sèche),

- les vergues des huniers :

- vergue de grand hunier fixe, ou le cas échéant, vergue de grand hunier volant (ou grand-volant),

- puis la vergue de petit hunier (également, mais rarement divisée en vergue de petit hunier fixe et vergue de petit hunier volant),

- enfin la vergue de perroquet de fougue.

- puis les vergues hautes : la vergue de grand perroquet, la vergue de petit perroquet, la vergue de perruche, la vergue de grand cacatois, la vergue de petit cacatois, la vergue de cacatois de perruche.

Sous le beaupré, on trouve la vergue de civadière.

Au XVII^e siècle, apparaît à l'extrémité du beaupré, le mât de perroquet de beaupré, portant un tourmentin sur sa vergue de perroquet de beaupré (ou vergue du tourmentin).

Il est remplacé vers 1750, par le boute-hors ou bâton de foc, porteur d'une vergue dite de contre-civadière.

Tout au long de la vergue est fixés en haut et en avant, la filière d'envergue de la voile ; en arrière, la filière du marchepied à laquelle pendent les étriers maintenant le marchepied, permettant les déplacements des hommes le long des vergues.

Sous le beaupré et, perpendiculaire, vers le bas, est placé l'arc-boutant de martingale, un boute-hors destiné à donner à la martingale une bonne incidence.

Les boute-hors de bonnettes sont fixées aux extrémités (les fusées) des vergues afin de supporter les bonnettes.

VIGIE : Marin posté sur la hune et chargé de veiller la terre, les récifs, les autres navires....65

VIOLON : Petite plate forme placée de part et d'autre du beaupré. Le gabier s'y place pour régler les voiles d'avant.

VIREMENT : Changement d'amure. Il peut se faire vent devant ou vent arrière.

VIRER : Exercer un effort sur un cordage sur une chaîne par enroulement sur un treuil.

VIRER DE BORD : Changer de direction par rapport au vent.

VIRURE : Suite de planches, formant le bordage, mises bout à bout, dans le sens de la longueur du navire. Leur épaisseur varie selon leur emplacement. Les virures les plus épaisses sont autour de la ligne de flottaison, pour résister aux variations d'expositions à l'eau.

Les principales virures extérieures sont :

- le galbord qui s'encastre dans la râblure de la quille,
- le bouchain, à la fonction des fonds et de muraille,
- la préceinte proche du pont,
- le pavois, au dessus du pont.

VIT DE MULET : Ferrure analogue à un fémelot. Fixé à l'extrémité d'un gui, d'un mat de charge, il permet de pivoter grâce à un œil fixé sur un collier sur le mat.

VOILE : Surface de toile déployée pour transformer la pression du vent en force motrice du navire. Elles peuvent être carrées, trapézoïdales ou triangulaires. Elles sont enverguées à une vergue, à un mat, à une draille ou à un simple cordage.

On distingue les voiles carrées, et les voiles en pointe, celles-ci se déclinant en voiles auriques, voiles latines, focs et voiles d'étai.

Les voiles sont classées selon les mats :

- clin-foc, faux foc, grand foc, petit foc.
- les voiles de misaine : misaine, petit hunier fixe, petit hunier volant, petit perroquet fixe, petit perroquet volant, petit cacatois, petit contre-cacatois.
- les grands-voiles : grand-voile, grand hunier fixe, grand hunier volant, grand perroquet fixe, grand perroquet volant, grand cacatois, grand contre-cacatois, parfois flèche de grand cacatois.
- les voiles d'artimon : artimon (ou voile barrée), perroquet de fougue fixe (ou fixe de fougue), perroquet de fougue volant (volant d'artimon ou volant de fougue), perruche fixe (ou fixe de perruche), perruche volante (ou volante de perruche), cacatois de perruche, contre-cacatois de perruche et brigantine.

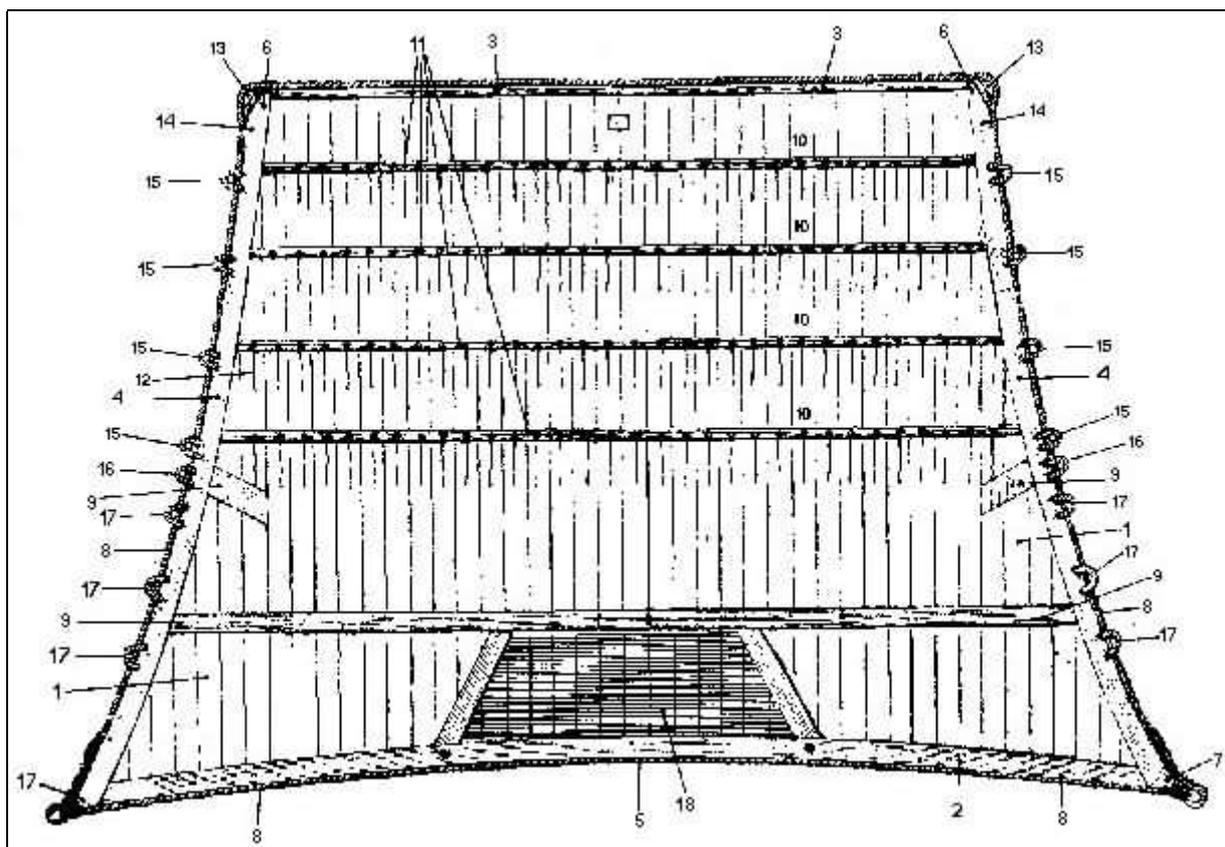
ou selon leur niveau dans la mâture :

- les basses voiles : misaine, grand-voile, artimon,
- les huniers : grand fixe, grand volant, petit fixe, petit volant,
- les perroquets : grand fixe, grand volant, petit fixe, petit volant,
- les cacatois et contre-cacatois : grand, petit.

Les bonnettes : bonnettes basses, bonnettes de huniers, bonnettes de perroquet, bonnettes de cacatois.

Voir illustration : Phare, Cargue.

Voir illustration page suivante.



- | | | |
|---|------------------------------|--|
| 1 : Laizes | 7 : Points d'écoute | 13 : Patte d'empointure |
| 2 : Fond | 8 : Ralingue de chute | 14 : Renforts de chute |
| 3 : Tête | 9 : Renforts | 15 : Cosses de ris |
| 4 : Chutes | 10 : Ris | 16 : Patte de palanquins de ris |
| 5 : Ralingue de fond (ou de bordure) | 11 : Bandes de ris | 17 : Branches de boulines |
| 6 : Empointures | 12 : Garcettes de ris | 18 : Tablier |

VOILES CARREES : voir Carrée.

VOILE VOLANTE : Voile installée provisoirement.

VOLANT : Se dit de tout hunier dont la vergue peut être hissée et amenée.

VOUTE : Partie arrière de la coque. Voir Poupe, Etambot.

WHARF : Mot anglais désignant un appontement perpendiculaire au quai, où les bateaux peuvent accoster de part et d'autre.

XXXXXXXXXX !!!!

"Gabier de porcelaine", "cocher de fiacre", "crasse de meule", "pharmacien", "marin d'eau douce" sont quelques-uns des sobriquets employés sur les navires de l'époque.

YACHT : Bateau de plaisance. (Mot d'origine hollandaise).

YOUYOU : Petit canot à voiles ou à rames généralement embarqué sur les navires comme embarcation de sauvetage ou de service.

Z